

Après l'épreuve, une reprise rapide mais déjà sous tensions

Note de conjoncture

6 octobre 2021



Mesurer pour comprendre

Les *Notes de conjoncture* sont disponibles dès leur parution sur le site internet de l'Insee dans les rubriques Conjoncture et Collections à l'adresse www.insee.fr.

ISSN 0766-6268

Rédaction achevée le 5 octobre 2021

Directeur de la publication

Jean-Luc Tavernier

Rédacteurs en chef

Julien Pouget

Olivier Simon

Contributeurs

Victor Amoureux

Narjis Benchekara

Damien Babet

Jules Baleyte

Tanguy Barthélémy

Bruno Bjai

Myriam Broin

Thibault Caïe

Aliette Cheptitski

Nicolas Bignon

Vianney Ducatel

David Fath

Melchior-Archibald Fosse

Léa Garcia

Hugues Génin

Vivien Guérin

Pierre Girard

Fabien Guggemos

Théo Guichaoua

Sylvain Larrieu

Thomas Laurent

Hadrien Leclerc

Clément Lefebvre

Matthieu Lequien

Julien Machado

Jérémy Marquis

Fanch Morvan

Robin Navarro

Alain Quartier-la-Tente

Benjamin Quévat

Hugues Ravier

Sophie Renaud

Catherine Renne

Hélène Thélot

Julien Valentino

Sophie de Waroquier de Puel Parlan

Alexandre Wukovits

Meryam Zaiem

Secrétariat de rédaction et mise en page

Fabrice Hillaireau

Jean-Pierre Catan

Séverine Clément

Mathilde Demarque

Secrétariat

Nathalie Champion

Après l'épreuve, une reprise rapide mais déjà sous tensions

Vue d'ensemble

Après l'épreuve, une reprise rapide mais déjà sous tensions	3
---	---

Conjoncture française

Activité économique	6
---------------------------	---

● <i>Tourisme : la fréquentation des résidents est soutenue, mais la clientèle étrangère fait défaut.....</i>	12
---	----

● <i>Manque de main-d'œuvre, difficultés d'approvisionnement : de la gêne au goulot d'étranglement.....</i>	19
---	----

Échanges extérieurs	21
---------------------------	----

Emploi et chômage	23
-------------------------	----

● <i>Hausse de l'emploi salarié privé dans le secteur tertiaire non marchand : quelles sont les activités concernées ?....</i>	27
--	----

Prix à la consommation	29
------------------------------	----

● <i>L'inflation ressentie augmente un peu plus dans les zones rurales.....</i>	31
---	----

Salaires	33
----------------	----

Revenus des ménages	34
---------------------------	----

Consommation des ménages	36
--------------------------------	----

Résultats des entreprises	41
---------------------------------	----

Investissement des entreprises	42
--------------------------------------	----

Conjoncture internationale

Pétrole et matières premières	44
-------------------------------------	----

Comparaisons internationales	46
------------------------------------	----

Après l'épreuve, une reprise rapide mais déjà sous tensions

Sur le plan économique, et en particulier sur le marché du travail, l'onde de choc a été largement amortie

Après avoir, depuis un an et demi, reflété le profil des courbes épidémiologiques, l'activité économique française s'en est détachée cet été, à la faveur de la campagne de vaccination. Le caractère totalement exogène de cette crise, conjugué à l'ampleur des mesures d'urgence et de soutien, a contribué à sa singularité : une récession d'une intensité certes inédite, mais au cours de laquelle les revenus et le tissu productif ont été largement protégés, préservant le potentiel de rebond de l'économie.

L'onde de choc a, notamment, été très amortie s'agissant du marché du travail. L'emploi salarié a ainsi dépassé son niveau d'avant-crise dès le deuxième trimestre 2021. Le rythme des créations ralentirait quelque peu d'ici la fin de l'année, mais au total environ 500 000 créations nettes d'emplois salariés succéderaient aux quelque 300 000 destructions nettes enregistrées en 2020. Fin 2021, la population active retrouverait sa trajectoire tendancielle et le taux de chômage baisserait fortement dès le troisième trimestre, à 7,6 %, soit quasiment un point de moins que deux ans plus tôt.

Dans le même temps, l'activité économique retrouverait globalement – mais sans le dépasser, contrairement à l'emploi – son niveau d'avant-crise d'ici la fin de l'année. La productivité apparente du travail resterait donc fin 2021 inférieure à son niveau de fin 2019, et ce malgré le retour de l'activité partielle à son étiage normal. Il est difficile à ce stade de déterminer le caractère durable ou non de cet affaissement, tout en sachant que les réallocations sectorielles ou l'adoption accrue de technologies numériques sont susceptibles de le contrebalancer.

La bonne tenue de l'emploi contribuerait à soutenir le pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages. Mesuré par unité de consommation, celui-ci marquerait toutefois le pas au troisième trimestre sous l'effet de l'inflation et malgré le dynamisme des revenus d'activité, avant de rebondir en fin d'année. En moyenne annuelle, le pouvoir d'achat par unité de consommation progresserait de 1,5 % en 2021 (après une stabilité en 2020).

Du côté des entreprises, le taux de marge s'est établi début 2021 à un niveau particulièrement élevé, sous l'effet combiné des dispositifs de soutien face à la crise, et de la baisse des impôts de production. Il refluerait au second semestre, mais se situerait tout de même fin 2021 un peu au-dessus de son niveau moyen de 2018 (2019 ayant été quant à elle marquée par la bascule du CICE en baisse de cotisations, entraînant comptablement un « double versement » cette année-là).

Fin 2021, la consommation retrouverait tout juste son niveau de deux ans auparavant, l'investissement le dépasserait, les exportations resteraient en retrait

Comme depuis le début de la crise, la granularité des observations revêt une importance particulière. Au mois le mois, c'est en mai-juin que l'accélération de l'activité économique a été la plus marquée, sous l'effet des réouvertures. Mais en moyenne trimestrielle, cette accélération apparaîtra finalement au troisième trimestre (+2,7 % prévu), avant un ralentissement en fin d'année (+0,5 % prévu au quatrième trimestre). De même, la nette baisse du taux de chômage (lequel est mesuré en moyenne trimestrielle) attendue pour le troisième trimestre 2021 doit beaucoup à l'accélération de l'emploi mesurée entre mars et juin.

En moyenne annuelle, la prévision de croissance pour 2021 (de l'ordre de +6 ¼ %, après -8,0 % en 2020) est donc inchangée par rapport au précédent *Point de conjoncture*. Néanmoins, la photographie probable de l'économie en fin d'année 2021 se précise, grâce aux derniers indicateurs conjoncturels disponibles (données en « dur », enquêtes de conjoncture, données à haute fréquence). Nous continuons, à ce stade, de comparer la situation prévue fin 2021 à celle mesurée avant-crise deux ans plus tôt, tout en sachant que cette métrique, si la reprise se poursuit, perdra progressivement de sa pertinence. Au moment où l'économie retrouve globalement son niveau d'avant-crise, il convient du reste de rappeler que le quatrième trimestre 2019, pris comme référence pour les comparaisons, avait lui-même quelques singularités, et qu'en l'absence de crise l'économie aurait sans doute progressé à son rythme tendanciel pendant ces deux années.

Tout comme l'emploi, l'investissement des entreprises témoigne de la singularité de la crise, dépassant dès le printemps 2021 son niveau de fin 2019, après avoir moins baissé que ce que laissaient attendre ses déterminants usuels. Le caractère exogène de la crise, les conditions financières favorables, les mesures de soutien ainsi que des effets de composition sont susceptibles d'expliquer cette résistance. Au second semestre, l'investissement ralentirait mais se situerait tout de même plus de 3 % au-dessus de son niveau d'avant-crise.

La consommation des ménages s'est nettement redressée en mai-juin, avec la levée graduelle des restrictions sanitaires. L'analyse des montants agrégés de transactions par carte bancaire CB suggère qu'elle s'est relativement bien maintenue pendant l'été (à 2 % sous son niveau d'avant-crise), sans néanmoins s'envoler. La consommation retrouverait tout juste, en fin d'année, son niveau de deux ans auparavant. Le taux d'épargne, après avoir vivement augmenté au plus fort de la crise, reculerait nettement. Au quatrième trimestre 2021, il resterait toutefois encore au-dessus de son niveau de 2019.

La contribution des échanges extérieurs à l'évolution du PIB demeurerait négative tout au long de l'année 2021. Les importations suivraient la dynamique de la consommation, retrouvant en fin d'année un niveau très proche de celui de la fin 2019. Mais dans le même temps, malgré leur rebond, les exportations resteraient en retrait (à 7 % sous leur niveau d'avant-crise), encore affectées par le tourisme international et l'aéronautique.

Les contrastes sectoriels persisteraient en effet au second semestre. L'industrie ne croîtrait que lentement : certaines branches, en particulier l'automobile, resteraient pénalisées par des difficultés aiguës d'approvisionnement. Au sein des services, l'activité suivrait un rythme de progression tendanciel dans les branches ayant déjà dépassé leur niveau d'avant-crise (information-communication, services aux entreprises). Mais elle resterait en deçà de ce niveau dans l'hébergement-restauration, les loisirs ou les transports, certains facteurs pesant de façon plus pérenne sur la demande (reprise inégale du tourisme international et des voyages d'affaires, recours plus fréquent au télétravail, etc.).

Au niveau mondial, une reprise sous tensions, engendrant difficultés d'approvisionnement et inflation

Au début de l'automne, l'environnement international apparaît plus incertain que cet été. En particulier, les économies chinoises et américaines, qui avaient rebondi en avance de phase par rapport à l'Europe, ralentiraient désormais. La rapidité de la reprise, stimulée entre autres par le soutien budgétaire massif aux États-Unis, a provoqué de fortes tensions sur l'approvisionnement, si bien qu'il apparaît difficile de démêler les effets d'entraînement mondiaux de ce stimulus et, en sens inverse, sa contribution aux tensions. La Chine est par ailleurs confrontée à la recrudescence de foyers épidémiques et à des pénuries d'électricité qui entravent sa production industrielle et renforcent les risques sur les chaînes d'approvisionnement mondiales.

Dans ce contexte, les cours de l'énergie et des matières premières se sont envolés au premier semestre. Les prix de l'énergie se sont rapidement répercutés sur l'inflation, qui, en France, a atteint en septembre 2,1 % sur un an : l'enquête de conjoncture menée auprès des ménages suggère d'ailleurs que les habitants des zones rurales, davantage dépendants de la voiture pour leurs trajets, ressentiraient depuis quelques mois un peu plus nettement la progression de l'inflation que ceux des zones urbaines. Pour l'instant, les cours des autres matières premières se répercutent quant à eux surtout sur les prix de production, dont la hausse sur un an est désormais à deux chiffres : de l'ordre de +10 % pour les prix de production dans l'industrie tout comme dans le secteur agricole.

Sous l'hypothèse de stabilité des cours d'ici la fin de l'année, l'inflation en France resterait un peu supérieure à 2 % jusqu'en décembre. Il s'agirait essentiellement d'une inflation importée : s'il devait y avoir d'éventuels effets de « second tour » *via* les salaires, ceux-ci ne se matérialiseraient qu'au-delà de notre horizon de prévision. Ces effets ne peuvent être exclus *a priori*, même si à ce stade les signaux disponibles dans les données d'enquête restent modérés.

Les prévisions présentées dans cette *Note* sont réalisées en faisant l'hypothèse d'absence de nouvelles restrictions sanitaires, mais aussi de nouvelle aggravation des tensions sur l'offre. Les difficultés d'approvisionnement (particulièrement élevées en Allemagne), et, dans une moindre mesure à court terme, celles liées au manque de main-d'œuvre (aggravées au Royaume-Uni sous l'effet entre autres du *Brexit*) font donc partie des aléas susceptibles de peser sur ce scénario. Inversement, la poursuite voire l'amplification du rebond de la consommation pourraient conduire à une reprise plus vive que prévue, surtout si elle s'accompagnait d'une résorption rapide des difficultés d'approvisionnement. ●

Conjoncture française



Activité économique

Après une stabilité au premier trimestre, le PIB a progressé au deuxième trimestre 2021 (+1,1 %), traduisant le rebond de l'activité en mai et en juin après le confinement d'avril. Sous l'hypothèse d'absence de nouvelles restrictions sanitaires, à la faveur de la campagne de vaccination, notre scénario reste celui d'une poursuite de la reprise d'ici la fin de l'année à un rythme plus modéré au mois le mois après le niveau très haut atteint en juin, comme dans le Point de conjoncture de septembre 2021. L'activité se serait située au troisième trimestre à environ -0,6 % en écart à l'avant-crise, soit une croissance de 2,7 % par rapport au trimestre précédent. Le PIB augmenterait ensuite d'environ 0,5 % au quatrième trimestre, revenant globalement à son niveau d'avant-crise. Au second semestre, la progression de l'activité serait principalement tirée par la consommation des ménages, après un premier semestre où elle était encore très affectée par les restrictions sanitaires. La contribution de l'investissement serait plus limitée, après le dynamisme

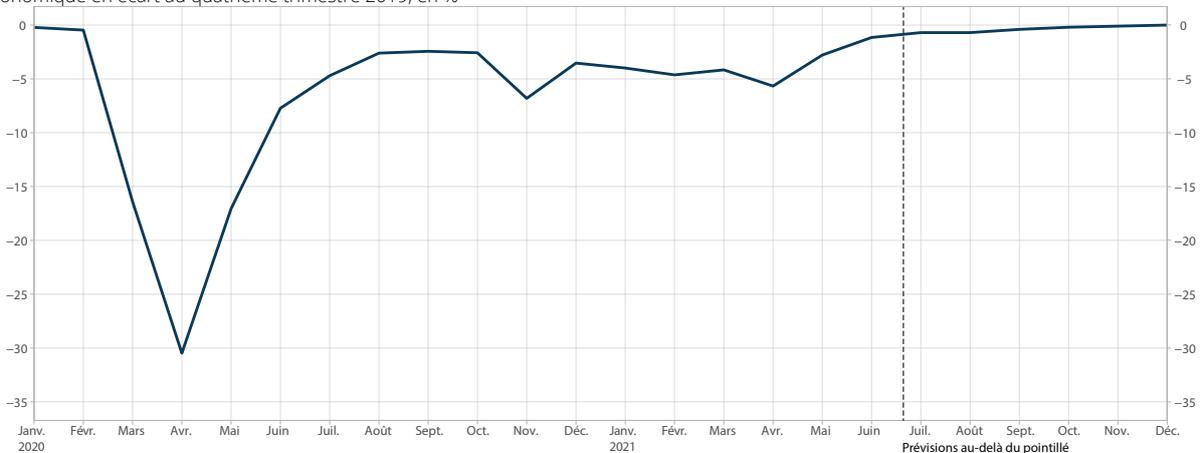
des trimestres précédents, et celle des échanges extérieurs resterait négative, la demande intérieure dynamisant les importations et les exportations restant nettement sous leur niveau d'avant-crise. Au total, sur l'ensemble de 2021, le PIB progresserait de 6 ¼ % par rapport à 2020 (après -8,0 %).

L'activité économique a nettement rebondi en mai et juin

Au deuxième trimestre 2021, selon les résultats détaillés des comptes trimestriels, l'activité économique s'est située à 3,2 % sous son niveau d'avant-crise (après -4,3 % au premier trimestre). Après une nouvelle chute de l'activité pendant le troisième confinement d'avril (► **figure 1**), la levée des principales restrictions en mai et juin a induit un vif rebond, l'activité atteignant -1,2 % en écart à l'avant-crise. La construction, révisée

► 1a. Pertes d'activité mensuelles estimées puis prévues, au niveau global

activité économique en écart au quatrième trimestre 2019, en %

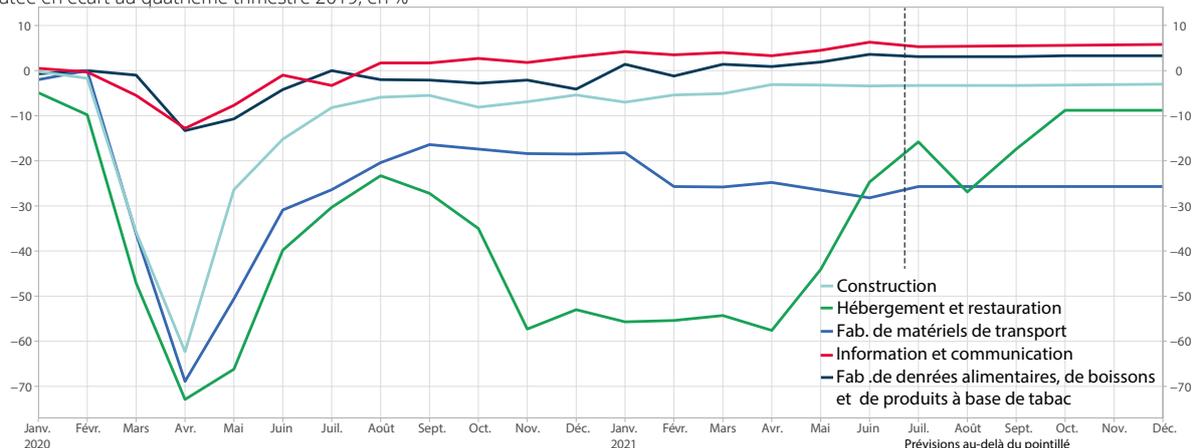


Lecture : en septembre, l'activité économique aurait été en retrait de -0,4 % par rapport au niveau du quatrième trimestre 2019.

Source : calculs Insee à partir de sources diverses

► 1b. Pertes d'activité mensuelles estimées puis prévues, pour quelques branches d'activité

valeur ajoutée en écart au quatrième trimestre 2019, en %



Source : calculs Insee à partir de sources diverses

à la hausse, a poursuivi son rebond au deuxième trimestre. L'industrie a globalement plafonné, avec des contrastes entre les branches bridées par les difficultés d'approvisionnement et les autres, plus dynamiques. La progression d'une partie des services a quant à elle été tributaire de la levée graduelle des restrictions.

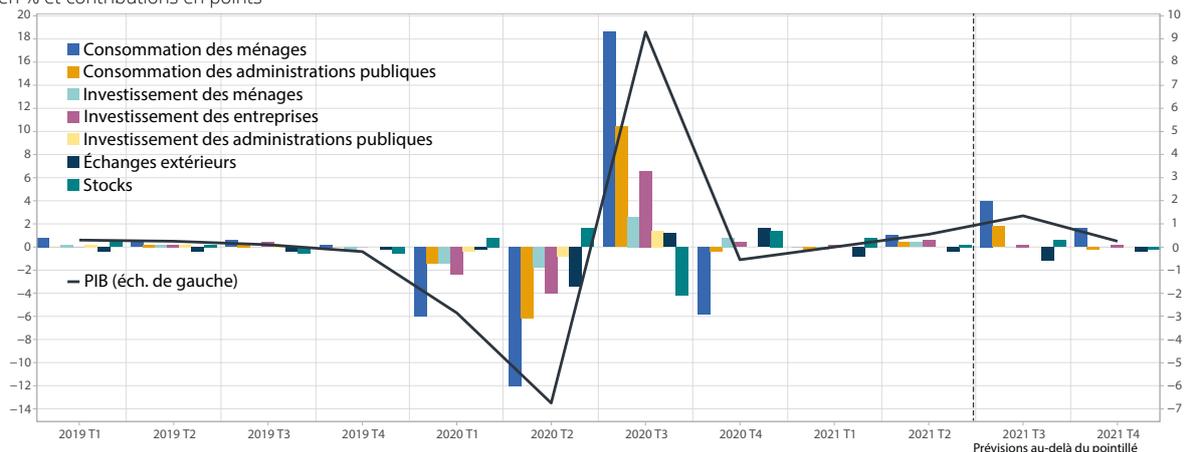
Au total, le PIB a augmenté de 1,1 % au deuxième trimestre 2021 (► **figure 6**). Du point de vue de la demande, la consommation des ménages, stimulée par la levée des restrictions au cours du printemps, a été le principal moteur de cette progression (contribution de 0,5 point, ► **figure 2a**). L'investissement des entreprises a été particulièrement dynamique, au-dessus de son niveau d'avant-crise. À l'inverse, les échanges extérieurs ont de nouveau pesé sur la croissance (-0,2 point).

Au second semestre 2021, l'activité continuerait à progresser mais de façon plus modérée, à partir du haut niveau atteint en juin

Pendant la période estivale, malgré la quatrième vague épidémique, et pour la première fois depuis le mois d'octobre 2020, l'économie a été presque totalement rouverte au niveau national. La situation n'est toutefois pas complètement revenue à la normale, même si la couverture vaccinale a beaucoup progressé : des mesures spécifiques ont dû être prises en Outre-mer, liées à une nette dégradation de la situation sanitaire. Certaines mesures globales ont par ailleurs perduré (port du masque en intérieur, distanciation sociale) ou ont été instaurées (passe sanitaire). En août, la production manufacturière a augmenté de nouveau

► 2a. Variations trimestrielles du PIB et contributions des principaux postes de la demande

variations en % et contributions en points

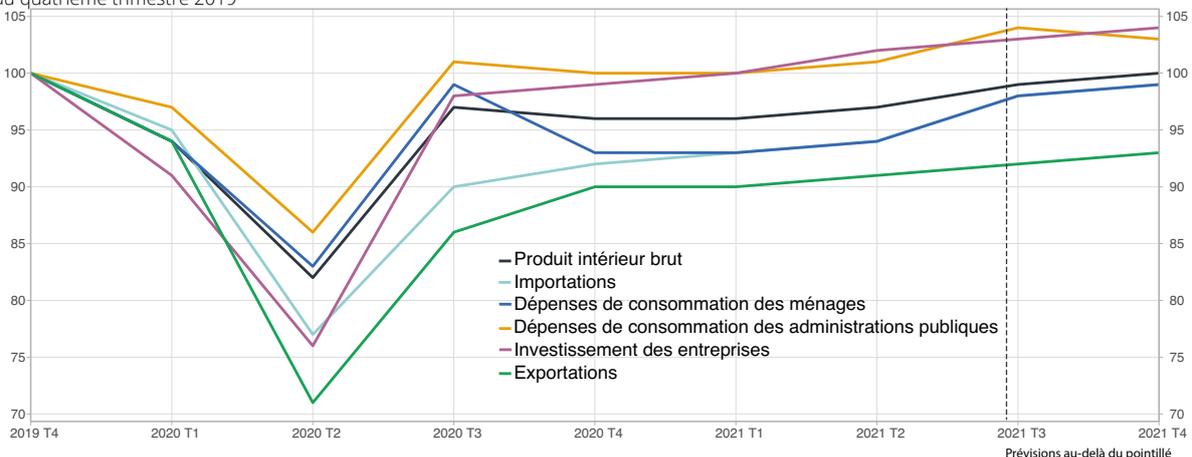


Lecture : au troisième trimestre 2021, le PIB aurait augmenté de 2,7 % par rapport au premier trimestre 2021 ; la contribution de la consommation des ménages aurait été d'environ 2 points.

Source : calculs Insee à partir de sources diverses

► 2b. Évolutions trimestrielles du PIB, des importations et des principaux postes de la demande, en écart au T4 2019

base 100 au quatrième trimestre 2019



Note : les dépenses de consommation des administrations publiques regroupent les dépenses de consommation collective (défense, justice, ...) et les dépenses dites individualisables (soins de santé, éducation notamment).

Source : calculs Insee à partir de sources diverses

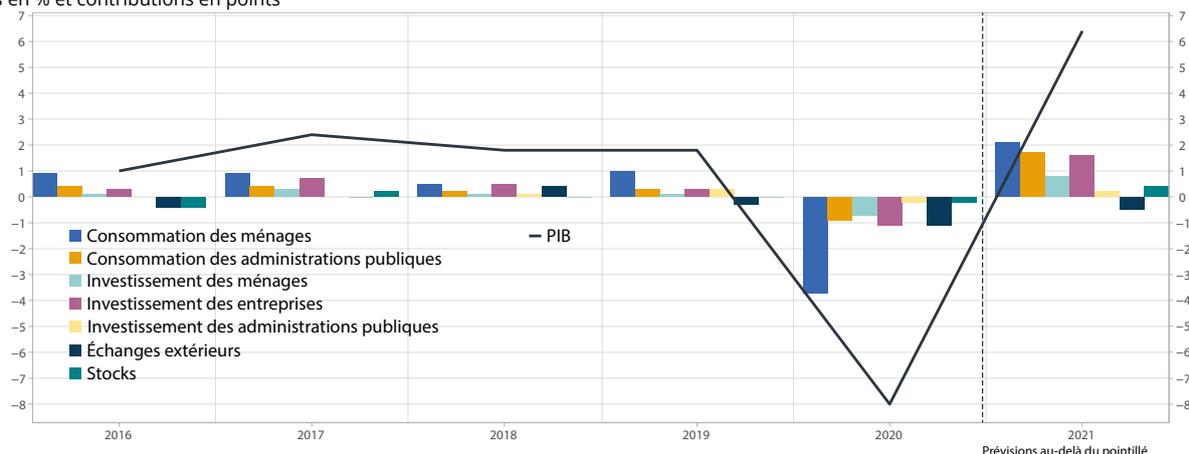
Conjoncture française

(+1,1 % après +0,7 % en juillet). Après un fléchissement en août, le climat des affaires s'est légèrement amélioré en septembre, avec toutefois des disparités selon les secteurs (baisse du climat dans l'industrie, hausse dans les services). Le climat des affaires comme celui de l'emploi restent dans tous les cas bien au-dessus de leur moyenne de longue période.

Dans ce contexte, et sous l'hypothèse de l'absence de nouvelles restrictions sanitaires, le scénario d'une poursuite de la reprise au second semestre se confirme, comme déjà présenté dans le *Point de conjoncture* du 7 septembre 2021. L'activité économique retrouverait globalement au quatrième trimestre son niveau d'avant la crise (► **figure 1a**), malgré des contrastes sectoriels (► **figure 1b**).

► 3. Variations annuelles du PIB et contributions des principaux postes de la demande

variations en % et contributions en points



Lecture : en 2021, le PIB augmenterait de 6 ¼ % par rapport à 2020 ; la contribution de la consommation des ménages serait d'environ 2 points.

Source : calculs Insee à partir de sources diverses

► 4. Estimation puis prévision des pertes d'activité économique en 2021 par branche, en moyenne trimestrielle

écart au quatrième trimestre 2019, en %

Branche	Poids*	2020				2021			
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Agriculture, sylviculture et pêche	2	0,2	0,2	0,1	-0,8	-1,8	-2,4	-1	-1
Industrie	14	-5,2	-21,3	-5,6	-3,5	-2,7	-2,7	-2	-2
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	2	-0,6	-9,4	-1,4	-3,0	0,5	2,1	3	3
Cokéfaction et raffinage	0	6,8	28,2	21,7	31,0	128,4	103,0	103	103
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	1	-7,0	-23,9	-6,7	-4,1	-2,4	-3,4	-1	-1
Fabrication de matériels de transport	2	-12,7	-50,1	-21,1	-18,1	-23,2	-26,5	-26	-26
Fabrication d'autres produits industriels	6	-5,7	-22,4	-5,9	-3,3	-1,3	-1,5	-1	0
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	3	-2,7	-11,7	0,6	3,5	2,4	3,9	2	2
Construction	6	-12,6	-34,6	-6,5	-6,8	-5,9	-3,2	-3	-3
Services principalement marchands	57	-5,4	-17,9	-4,5	-6,1	-6,3	-4,5	-1	0
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	10	-6,2	-17,4	-0,3	-2,1	-2,3	-3,2	-2	-1
Transports et entreposage	5	-11,0	-33,7	-18,2	-21,5	-19,0	-14,8	-8	-8
Hébergement et restauration	3	-20,6	-59,6	-26,9	-48,4	-55,1	-42,1	-20	-9
Information et communication	5	-1,7	-7,2	0,0	2,5	3,9	4,7	5	6
Activités financières et d'assurance	4	-4,7	-15,2	-2,8	-1,9	-0,3	1,7	4	4
Activités immobilières	13	-1,3	-3,8	-0,8	-0,5	-0,3	0,4	1	1
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	14	-4,4	-17,7	-2,7	-1,7	-2,3	-0,9	0	1
Autres activités de services	3	-10,3	-41,6	-13,3	-25,1	-27,1	-22,0	-12	-8
Services principalement non marchands	22	-4,6	-15,1	1,2	-0,1	0,2	-0,1	2	2
VA totale	100	-5,5	-18,4	-3,5	-4,4	-4,3	-3,2	-0,7	-0,2
Taxes et subventions		-7,1	-18,8	-1,5	-3,5	-4,1	-3,2	-0,7	-0,2
PIB		-5,7	-18,4	-3,3	-4,3	-4,3	-3,2	-0,6	-0,1

■ Prévision

Lecture : au troisième trimestre 2021, la perte d'activité dans la branche de l'hébergement-restauration aurait été de 20 % par rapport au niveau d'avant-crise.

Source : calculs Insee à partir de sources diverses

Au niveau sectoriel, l'industrie croîtrait lentement au second semestre, atteignant -2 % par rapport au niveau d'avant-crise (► **figure 4**). Cette évolution resterait limitée par la persistance des difficultés d'approvisionnement, dont un nombre important d'entreprises déclaraient en juillet qu'elles constituaient un obstacle à la production, et ce dans l'ensemble des branches industrielles (► **Éclairage** ainsi que la fiche **Activité** du *Point de conjoncture* du 7 septembre 2021). Les « autres branches industrielles » (chimie, textile, métallurgie...), reviendraient toutefois quasiment à leur niveau d'avant-crise, ainsi que la fabrication de biens d'équipements. En revanche, les pénuries affectant le secteur automobile et la fermeture ponctuelle de certaines chaînes de production continueraient de peser sur l'activité de la branche des matériels de transport, qui resterait jusqu'à la fin de l'année encore loin de son

niveau d'avant-crise. Après avoir progressé au deuxième trimestre avec le dynamisme de l'investissement, et en lien avec le ralentissement des mises en chantier, l'activité dans la construction serait stable aux troisième et quatrième trimestres 2021, se situant à -3 % par rapport au quatrième trimestre 2019.

Dans les services principalement marchands, l'activité se serait située à 1 % sous le niveau d'avant-crise au troisième trimestre, qu'elle rejoindrait quasiment au quatrième trimestre. En fin d'année cependant, la situation resterait hétérogène. D'un côté, l'activité serait nettement au-dessus du niveau d'avant-crise dans les branches l'ayant déjà dépassé et progressant désormais selon un rythme tendanciel (information-communication et services aux entreprises, en particulier). En revanche, elle resterait dégradée dans

► 5. Estimation puis prévision des pertes mensuelles d'activité économique en 2021 par branche

écart au quatrième trimestre 2019, en %

Branche	Poids*	2021									
		janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	
Agriculture, sylviculture et pêche	2	-2	-2	-2	-2	-2	-2	-2	-2	-1	-1
Industrie	14	-1	-4	-3	-3	-3	-2	-2	-2	-2	-2
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	2	1	-1	1	1	2	4	3	3	3	
Cokéfaction et raffinage	0	111	127	148	142	95	73	103	103	103	
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	1	-1	-3	-4	-3	-5	-3	-2	-1	-1	
Fabrication de matériels de transport	2	-18	-26	-26	-25	-26	-28	-26	-26	-26	
Fabrication d'autres produits industriels	6	1	-3	-2	-2	-2	-1	-1	-1	-1	
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	3	4	1	2	3	5	4	2	2	2	
Construction	6	-7	-5	-5	-3	-3	-3	-3	-3	-3	
Services principalement marchands	57	-6	-7	-6	-8	-4	-1	-1	-2	-1	
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	10	-2	-3	-3	-7	-2	0	-1	-2	-2	
Transports et entreposage	5	-20	-19	-19	-19	-14	-12	-8	-7	-8	
Hébergement et restauration	3	-56	-55	-54	-58	-44	-25	-16	-27	-17	
Information et communication	5	4	3	4	3	5	6	5	5	5	
Activités financières et d'assurance	4	-1	0	0	-1	2	4	3	4	4	
Activités immobilières	13	0	0	0	0	0	1	0	1	1	
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	14	-2	-3	-2	-3	0	1	0	1	1	
Autres activités de services	3	-27	-28	-27	-31	-21	-14	-10	-13	-12	
Services principalement non marchands	22	0	0	0	-1	0	1	2	2	3	
VA totale	100	-4,0	-4,7	-4,2	-5,4	-2,9	-1,3	-0,7	-0,7	-0,4	
Taxes et subventions		-4,3	-4,0	-3,9	-7,6	-2,1	0,0	-0,7	-0,7	-0,4	
PIB		-4,0	-4,6	-4,2	-5,7	-2,8	-1,2	-0,7	-0,7	-0,4	

■ Préviation

Lecture : en juillet 2021, la perte d'activité dans la branche de l'hébergement-restauration aurait été de -16 % par rapport au niveau d'avant-crise.

Source : calculs Insee à partir de sources diverses

► 6. Estimation puis prévision des pertes d'activité économique en 2021

	2020				2021				2020	2021
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4		
Variation trimestrielle (en %)	-5,7	-13,5	18,6	-1,1	0,0	1,1	2,7	0,5	-8,0	6 ¼
Écart par rapport au niveau d'avant-crise (T4 2019)	-5,7	-18,4	-3,3	-4,3	-4,3	-3,2	-0,6	-0,1		

■ Préviation

Lecture : au troisième trimestre 2021, le PIB se serait situé à -0,6 % par rapport au niveau d'avant-crise (quatrième trimestre 2019), en progression (+2,7 %) par rapport au deuxième trimestre 2021.

Source : calculs Insee à partir de sources diverses

Conjoncture française

l'hébergement-restauration, les services de loisirs et les services de transport, certains facteurs pesant de façon plus durable sur la demande (le recours plus fréquent au télétravail, la reprise inégale du tourisme international et des voyages d'affaires...) malgré la levée des restrictions.

En variation trimestrielle, le PIB augmenterait alors de 2,7 % au troisième trimestre, reflétant la vive accélération de mai-juin et la bonne tenue des mois d'été, puis de 0,5 % au quatrième (► **figure 6**). Comme au deuxième trimestre, c'est la demande intérieure, et notamment la consommation des ménages qui porterait cette progression (contributions de +2,0 points au troisième trimestre puis de +0,8 point au quatrième, ► **figure 2a et 2b**), après un premier semestre affecté en grande partie par les restrictions sanitaires.

La consommation publique contribuerait elle aussi nettement à l'évolution du PIB au troisième trimestre, en lien avec le retour à la normale de l'enseignement – le deuxième trimestre ayant été marqué en effet par la fermeture ponctuelle des écoles et des crèches – et avec la consommation de vaccins et de tests. Cette dernière

diminuerait au quatrième trimestre, conduisant au repli de la consommation publique en fin d'année.

De son côté, après son dynamisme du premier semestre, l'investissement n'aurait qu'une contribution modérée à la croissance du PIB au second. Il a en effet déjà dépassé son niveau d'avant-crise, qu'il s'agisse de l'investissement des entreprises, des administrations publiques ou des ménages. Ce dynamisme, porté notamment en début d'année par l'investissement en construction, peut traduire le rattrapage d'un retard accumulé sur les chantiers en 2020 ainsi que les effets des mesures de soutien.

Enfin, les échanges extérieurs continueraient quant à eux de peser sur l'évolution de l'activité (contributions de -0,6 point au troisième trimestre puis de -0,1 point au quatrième). En effet, le dynamisme de la demande intérieure engendrerait une forte hausse des importations, notamment au troisième trimestre. Les exportations progresseraient à un rythme plus modéré : elles seraient tirées au troisième trimestre par le retour, bien que partiel, du tourisme international, et ralentiraient au quatrième trimestre dans un contexte

7. Biens et services : équilibre ressources-emplois aux prix de l'année précédente chaînés, en évolutions trimestrielle et annuelle

variations T/T-1 (en %), données CVS-CJO

	2019				2020				2021				2019	2020	2021
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Produit intérieur brut	0,6	0,5	0,2	-0,4	-5,7	-13,5	18,6	-1,1	0,0	1,1	2,7	0,5	1,8	-8,0	6 %
Importations	1,9	0,0	-0,1	-1,0	-5,0	-18,6	16,6	1,5	1,2	1,7	3,9	1,2	2,4	-12,2	8,4
Total des ressources	1,0	0,5	0,0	-0,7	-5,4	-14,7	18,0	-0,3	0,4	1,5	2,7	0,6	2,1	-8,9	7,1
Dépenses de consommation des ménages	0,8	0,4	0,5	0,2	-5,7	-11,6	18,3	-5,5	0,0	1,0	4,0	1,5	1,9	-7,2	4,1
Dépenses de consommation des administrations*	0,2	0,3	0,4	0,2	-2,9	-11,6	17,8	-0,8	-0,3	0,7	3,3	-0,5	1,0	-3,5	6,2
<i>dont dépenses individualisables des APU</i>	-0,1	0,2	0,2	0,2	-4,1	-13,1	20,9	-1,6	-0,1	0,8	5,3	-0,9	0,6	-4,9	7,7
<i>dont dépenses collectives des APU</i>	0,5	0,4	0,8	0,1	-0,7	-8,4	13,4	1,2	-0,8	0,1	0,0	0,1	1,8	-0,1	4,2
Formation brute de capital fixe (FBCF)	1,0	1,5	1,1	-0,3	-9,4	-15,8	26,2	2,5	0,4	2,4	0,5	0,5	4,1	-8,9	11,9
<i>dont Entreprises non financières (ENF)</i>	0,1	1,1	1,3	0,1	-9,4	-15,8	28,2	1,6	1,1	1,9	0,7	0,6	2,7	-8,1	12,5
<i>Ménages</i>	1,1	1,4	0,0	-0,9	-12,1	-17,8	28,8	6,9	-1,3	4,1	0,4	0,4	2,8	-12,2	15,1
<i>Administrations publiques</i>	2,8	2,4	2,0	-0,1	-4,9	-12,0	18,1	0,5	-0,5	1,3	-0,2	0,2	9,1	-4,4	5,9
Exportations	1,4	-0,8	-0,6	-1,4	-5,5	-25,0	21,1	4,4	0,0	1,0	2,0	0,8	1,5	-16,1	7,2
Contributions (en point)															
Demande intérieure hors stocks**	0,7	0,6	0,6	0,1	-5,9	-12,6	20,2	-2,5	0,0	1,2	3,0	0,7	2,2	-6,7	6,5
Variations de stocks**	0,2	0,1	-0,3	-0,3	0,4	0,8	-2,3	0,6	0,4	0,1	0,3	-0,1	0,0	-0,2	0,4
Commerce extérieur	-0,2	-0,2	-0,2	-0,1	-0,1	-1,7	0,6	0,8	-0,4	-0,2	-0,6	-0,1	-0,3	-1,1	-0,5

■ Prévission

* Dépenses de consommation des administrations publiques (APU) et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM)

** Les variations de stocks comprennent les acquisitions nettes d'objets de valeur

Lecture : au troisième trimestre 2021, les exportations auraient augmenté de 2,0 % par rapport au deuxième trimestre 2021 ; la contribution des échanges extérieurs à la croissance trimestrielle du PIB serait de -0,6 point.

Source : calculs Insee à partir de sources diverses

de commerce mondial affecté par les problèmes d'approvisionnement (► **figure 7**). Fin 2021, parmi les différents postes de la demande, ce sont les exportations qui seraient le plus en retrait par rapport à l'avant-crise (-6,9 %) tandis que la consommation des ménages serait presque revenue à son niveau de deux ans auparavant (► **figure 8**).

Au total, en moyenne annuelle, le PIB rebondirait vivement en 2021 (+6 ¼ % après -8,0 %, prévision inchangée par rapport au dernier *Point de conjoncture*). La consommation des ménages, qui avait le plus contribué à la perte d'activité en 2020, participerait, en miroir, fortement au rebond de 2021, à hauteur de +2,1 points (► **figure 7**). L'investissement (des entreprises, des ménages et des administrations publiques) contribuerait à hauteur de +2,6 points.

La contribution des échanges extérieurs serait légèrement négative en 2021, comme en 2019 et 2020.

Ce scénario pour la fin 2021 reste conditionné à l'absence de nouvelles restrictions sanitaires, en France comme chez nos principaux partenaires économiques. Il fait par ailleurs l'hypothèse d'une stabilisation à un haut niveau des problèmes d'approvisionnement jusqu'à la fin de l'année. Si ces problèmes venaient à se réduire d'ici là, si le rebond de la consommation s'amplifiait, ou si les conditions sanitaires en France et chez nos partenaires évoluaient plus favorablement que prévu (permettant par exemple un retour plus rapide du tourisme international), l'activité au quatrième trimestre pourrait s'avérer plus dynamique que dans notre scénario de prévision. ●

8. Biens et services : équilibre ressources-emplois aux prix de l'année précédente chaînés, en écart à l'avant-crise

écart au quatrième trimestre 2019 (en %), données CVS-CJO

	2020				2021			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Produit intérieur brut	-5,7	-18,4	-3,3	-4,3	-4,3	-3,2	-0,6	-0,1
Importations	-5,0	-22,6	-9,8	-8,5	-7,3	-5,8	-2,1	-0,9
Total des ressources	-5,4	-19,3	-4,8	-5,0	-4,7	-3,3	-0,7	0,0
Dépenses de consommation des ménages	-5,7	-16,7	-1,4	-6,8	-6,8	-5,9	-2,1	-0,6
Dépenses de consommation des administrations*	-2,9	-14,1	1,1	0,3	0,0	0,7	4,0	3,5
<i>dont dépenses individualisables des APU</i>	-4,1	-16,6	0,8	-0,9	-1,0	-0,2	5,2	4,2
<i>dont dépenses collectives des APU</i>	-0,7	-9,1	3,1	4,3	3,5	3,6	3,6	3,7
Formation brute de capital fixe (FBCF)	-9,4	-23,8	-3,8	-1,3	-1,0	1,4	1,9	2,4
<i>dont Entreprises non financières (ENF)</i>	-9,4	-23,7	-2,2	-0,6	0,5	2,3	3,1	3,7
<i>Ménages</i>	-12,1	-27,8	-7,0	-0,6	-1,9	2,2	2,5	2,9
<i>Administrations publiques</i>	-4,9	-16,3	-1,1	-0,6	-1,1	0,2	-0,1	0,1
Exportations	-5,5	-29,1	-14,1	-10,4	-10,4	-9,5	-7,7	-6,9

■ Prévision

Lecture : au troisième trimestre 2021, les importations se seraient situées 2,1 % sous le niveau d'avant crise (quatrième trimestre 2019).

Source : calculs Insee à partir de sources diverses

Tourisme : la fréquentation des résidents est soutenue, mais la clientèle étrangère fait défaut

En France, la fréquentation hôtelière de juillet 2021 s'est établie à 81 % de son niveau de juillet 2019. L'affluence des résidents n'a pas compensé la désaffection des touristes venant de l'étranger. Les deux principales clientèles étrangères, en provenance du Royaume-Uni et d'Amérique du Nord, sont très peu revenues, avec cinq fois moins de nuitées hôtelières en juillet 2021 qu'en juillet 2019.

À l'inverse, la fréquentation des touristes résidents s'est montrée très soutenue en juillet, surtout dans l'hébergement marchand (hôtel, campings, locations via les plateformes etc.). Cela contraste avec l'été 2020, durant lequel les résidents avaient plutôt plébiscité l'hébergement non marchand (dans les résidences secondaires, chez des amis ou en famille).

La bonne tenue du tourisme des résidents s'est accompagnée de dépenses touristiques dynamiques, surtout en juillet. Cette dynamique semble avoir profité à quasiment tous les territoires, sauf à l'Île-de-France qui a pâti d'une forte baisse de fréquentation : le nombre de nuitées en Île-de-France a été divisé par deux par rapport à son niveau de juillet 2019, compte tenu de la désaffection de la clientèle étrangère.

Les autres pays européens ont également souffert d'une demande amoindrie dans le secteur de l'hébergement : les indicateurs à « haute fréquence », portant sur les recherches d'hôtels et les commentaires sur Airbnb, semblent refléter une reprise timide de la fréquentation touristique en Europe, contrairement aux États-Unis où le secteur de l'hébergement semble se rétablir plus vite.

La fréquentation hôtelière en juillet 2021, tirée par le dynamisme du tourisme des résidents, s'est située aux quatre cinquièmes de son niveau de juillet 2019

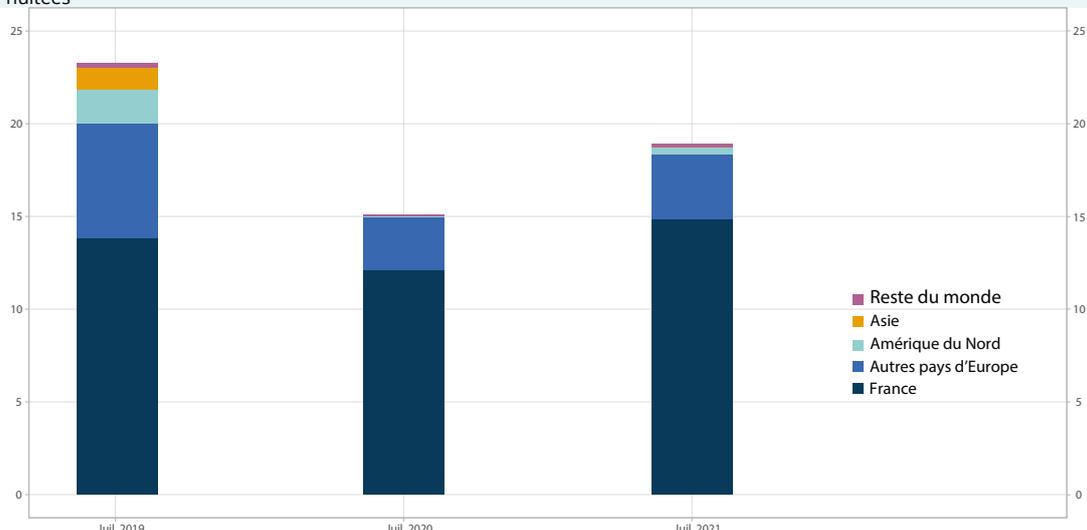
En juillet 2021, les touristes (résidents et étrangers) ont passé 18,9 millions de nuitées dans les hôtels en France, soit 81 % du niveau d'avant-crise (23,4 millions de nuitées en juillet 2019, ► **figure 1**) C'est davantage qu'en juillet 2020, où les nuitées hôtelières s'étaient établies à 65 % de leur niveau de juillet 2019. Les données de fréquentation des hôtels ne sont pas encore disponibles pour le mois d'août.

De fait, le tourisme des résidents s'est montré particulièrement dynamique, battant un record de fréquentation avec 14,8 millions de nuitées hôtelières.

Cela constitue la plus forte fréquentation de résidents pour un mois de juillet, enregistrée par l'Insee depuis 2011. Ce dynamisme a permis d'amortir la baisse du tourisme des non-résidents : celui-ci s'est trouvé en retrait par rapport à juillet 2019 (57 % de nuitées en moins) sans atteindre pour autant le point bas de juillet 2020 (68 % des nuitées en moins). Par rapport à l'année précédente, la progression du tourisme des non-résidents en juillet 2021 provient quasi-exclusivement des pays géographiquement proches (Belgique, Allemagne, Pays-Bas et Suisse).

Ainsi, alors que pendant la décennie 2010, la fréquentation des hébergements collectifs (hôtellerie, hôtellerie de plein air, résidences de tourisme etc.) dépendait pour deux tiers de la clientèle résidente et

► 1. Nombre de nuitées hôtelières en juillet 2019, 2020 et 2021 par pays de provenance des touristes en millions de nuitées



Lecture : en juillet 2021, les touristes ont passé 18,9 millions de nuitées dans les hôtels ; 14,8 millions de ces nuitées ont été passées par des touristes résident en France, 3,5 millions par des touristes provenant d'autres pays de d'Europe et 0,6 million en provenance du reste du monde.
Source : Insee, enquête de fréquentation touristique

pour un tiers de la clientèle non résidente, la structure de fréquentation s'est fortement déformée en faveur de la clientèle résidente, celle-ci ayant représenté environ 80 % des nuitées hôtelières en juillet 2021.

La fréquentation hôtelière des deux principales clientèles étrangères, en provenance du Royaume-Uni et d'Amérique du Nord, a été en juillet 2021 cinq fois moindre qu'avant la crise

La clientèle étrangère des hôtels, en juillet 2021, a été majoritairement constituée de touristes en provenance des pays frontaliers : la Belgique, l'Allemagne, les Pays-Bas et la Suisse sont ainsi devenues les principales clientèles étrangères des hôtels en France (► **figure 2**). Le nombre de nuitées hôtelières des clientèles belges, suisses et néerlandaises est ainsi revenu à son niveau de juillet 2019, tandis que la fréquentation hôtelière allemande y est revenue aux deux tiers. Le retour des clientèles italiennes et espagnoles est quant à lui resté très partiel (respectivement 40 % et 33 % du niveau de fréquentation de juillet 2019).

La clientèle en provenance des pays hors de l'Union européenne montre au contraire des niveaux de fréquentation beaucoup plus faibles. C'est le cas des touristes en provenance du Royaume-Uni et d'Amérique du Nord, qui constituaient avant-crise (décennie 2010) les deux principales clientèles étrangères des hôtels (2,9 millions de nuitées hôtelières en juillet 2019, soit 31 % de l'ensemble de la fréquentation étrangère). En juillet 2021, leur fréquentation a représenté 0,6 million de nuitées hôtelières, soit 20 % environ du niveau de juillet 2019. Les mesures de quarantaine appliquées par

le Royaume-Uni au mois de juillet 2021, en raison de la circulation du variant delta de Covid en France, ont très probablement limité les flux touristiques. À cela s'ajoute le contexte du *Brexit*, mettant fin à la liberté de circulation avec l'Union Européenne depuis le 31 décembre 2020.

En outre, la fréquentation chinoise, en particulier, s'est limitée à environ 20 000 nuitées hôtelières en juillet 2021, contre 400 000 en juillet 2019.

Retour des touristes résidents dans l'hébergement marchand

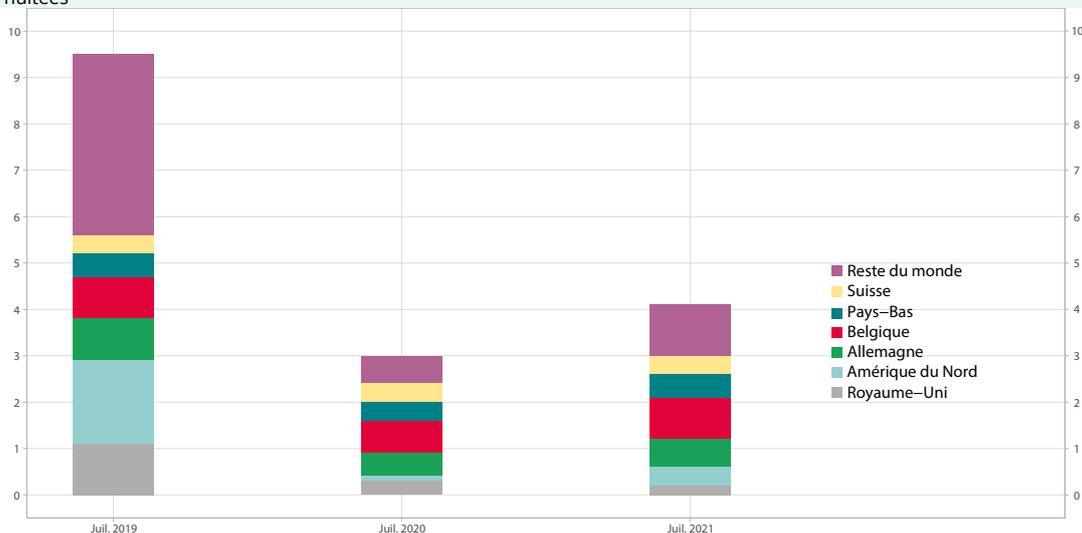
En juillet 2021, et selon l'enquête de suivi de la demande touristique, les résidents sont partis en vacances dans les mêmes proportions qu'en 2019 (31 %, contre 30 % en 2020). Ce taux de départ en vacances intervient après plusieurs mois où, du fait des mesures de restrictions sanitaires, les résidents sont nettement moins partis en vacances qu'en 2019 (sauf en mai).

Toutefois, les résidents sont davantage partis en France (123 millions de nuitées en juillet 2021 contre 117 en juillet 2020 et 112 en juillet 2019), expliquant ainsi la hausse de la fréquentation hôtelière des résidents.

À l'été 2020, les touristes résidents s'étaient davantage orientés vers des hébergements non marchands (résidences secondaires, famille ou amis) au détriment de l'hébergement marchand (hôtellerie, hôtellerie de plein air, *via* les plateformes de réservations, ► **figure 3**). En juillet 2021, les nuits passées dans l'hébergement marchand ont dépassé le niveau de juillet 2019, tandis que celles passées dans les résidences secondaires, en famille ou chez des amis sont revenues au niveau de juillet 2019.

► 2. Nombre de nuitées hôtelières en juillet 2019, 2020 et 2021 par pays de provenance des touristes non-résidents

en millions de nuitées



Lecture : en juillet 2021, les touristes non résidents ont passé 4,1 millions de nuitées dans les hôtels ; 0,9 million de ces nuitées ont été passées par des touristes résident en Belgique, 0,6 en Allemagne, 0,5 aux Pays-Bas et 0,4 en Suisse.

Source : Insee, enquête de fréquentation touristique

Conjoncture française

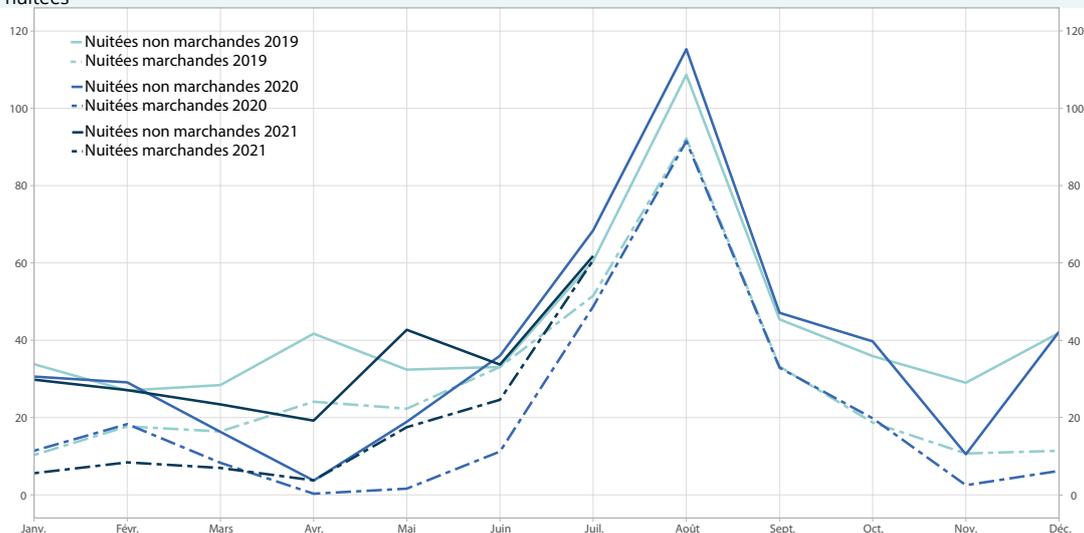
Les dépenses touristiques en carte bancaire CB des résidents en juillet et août 2021 plus importantes qu'aux mêmes mois en 2019

Les données agrégées de transactions par carte bancaire CB permettent de s'approcher des dépenses touristiques en termes d'hébergement, de restauration et de loisirs effectuées par les touristes en France. Les détenteurs de carte bancaire CB ayant effectué une transaction dans un secteur d'activité touristique ne sont pas nécessairement des touristes, mais il est raisonnable de penser qu'ils

le sont, pour une part non négligeable d'entre eux, pendant la période estivale. En outre, ces détenteurs sont des résidents. Les transactions par carte bancaire CB ne renseignent donc pas sur les dépenses des touristes étrangers. L'utilisation de la carte bancaire CB a augmenté, surtout au printemps 2020, période pendant laquelle le plafond de paiement sans contact a été relevé. Un biais à la hausse entre l'été 2020 et l'été 2019 est donc probable. En revanche, la comparaison des dépenses par carte bancaire CB entre l'été 2021 et l'été 2020 semble a priori moins affectée par ce biais.

► 3. Nuitées passées par les résidents en France de janvier 2019 à juillet 2021, pour motif personnel selon le type d'hébergement, marchand ou non marchand

en millions de nuitées



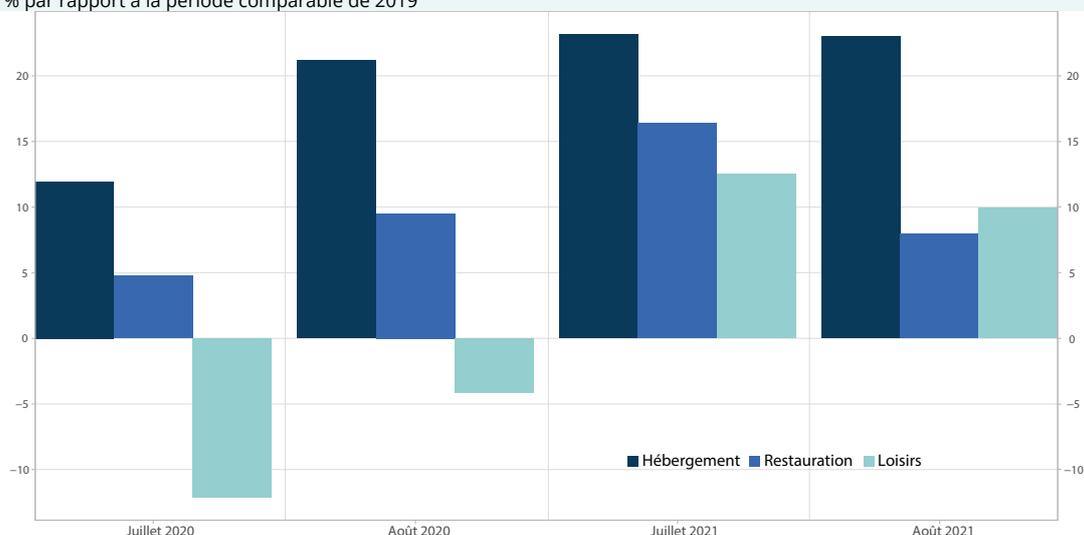
Lecture : en juillet 2021, les résidents de France métropolitaine ont passé 60,7 millions de nuitées marchandes et 61,8 de nuitées non marchandes ; en juillet 2019 les résidents avaient passé 51,5 millions de nuitées marchandes et 60,5 millions de nuitées non marchandes.

Champ : France métropolitaine

Source : Insee, enquête de suivi de la demande touristique

► 4. Évolution des montants de transactions par CB des résidents dans l'hébergement, la restauration et les activités de loisirs, par rapport à 2019

glissement en % par rapport à la période comparable de 2019



Lecture : les dépenses en loisirs par carte bancaire CB des résidents au cours du mois d'août 2021 sont 10 % au-dessus du niveau des dépenses d'août 2019, alors qu'en août 2020 elles étaient 4 % en dessous.

Note : les montants incluent les transactions CB à distance, à l'inverse de ceux présentés au niveau départemental dans la suite, qui concernent uniquement les ventes physiques.

Source : Cartes Bancaires CB, calculs Insee

À cette aune, les dépenses touristiques apparaissent plus dynamiques en juillet et août 2021 qu'en juillet et août 2019. Dans l'hébergement, les montants de transactions par carte bancaire CB¹ ont nettement progressé à l'été 2021, à 23 % au-dessus du niveau de 2019, aussi bien en juillet qu'en août². Dans la restauration, les montants de transactions CB apparaissent également très dynamiques en juillet 2021. Ils sont également en hausse en août 2021, mais légèrement en retrait, probablement en lien avec l'instauration du passe sanitaire. Les dépenses de loisirs réglées par carte bancaire CB, de leur côté, se sont redressées en juillet et août 2021, sensiblement au-dessus des niveaux de 2019.

Ce dynamisme des dépenses touristiques, tel que reflété dans les transactions CB ou dans les enquêtes de fréquentation hôtelière, s'observe également dans les autres pays occidentaux, au vu des indicateurs permettant de l'apprécier (► encadré).

Des dépenses touristiques réglées en carte bancaire CB des résidents en hausse dans presque tous les territoires pour les mois de juillet et août 2021 par rapport à juillet et août 2019

Les dépenses touristiques des résidents réglées par carte bancaire CB en juillet 2021 (et dans une moindre mesure en août 2021) sont nettement supérieures à leur niveau mesuré deux ans auparavant dans la

plupart des départements³ (► figure 5). La hausse des dépenses est plus marquée dans une grande partie du Sud de la France et sur l'ensemble du littoral. En août, les dépenses des résidents en restauration, spécifiquement, apparaissent moins dynamiques que l'ensemble des dépenses touristiques, en lien probable avec l'instauration du passe sanitaire.

La fréquentation hôtelière en Île-de-France à la moitié de son niveau de juillet 2019, avec la désaffection de la clientèle étrangère

Le dynamisme du tourisme des résidents ne semble pas avoir bénéficié à l'Île-de-France, où la fréquentation hôtelière est apparue très en retrait en juillet (3,3 millions de nuitées hôtelières contre 6,7 en juillet 2019). Cette baisse de moitié par rapport à l'été 2019 est principalement le fait de l'absence d'une grande partie de la clientèle internationale, qui est passée de 4,1 millions de nuitées en juillet 2019 à 1,1 en juillet 2021.

À la baisse de fréquentation des touristes venant de l'étranger s'ajoute une baisse de touristes résidents en juillet 2021 : en Île-de-France, le nombre de nuitées hôtelières des résidents est passé de 2,7 millions en juillet 2019 à 2,2 millions en juillet 2021. Les montants de transactions CB des résidents dans l'hébergement ont diminué dans la même proportion, soit environ -20 % en juillet 2021, par rapport à juillet 2019.

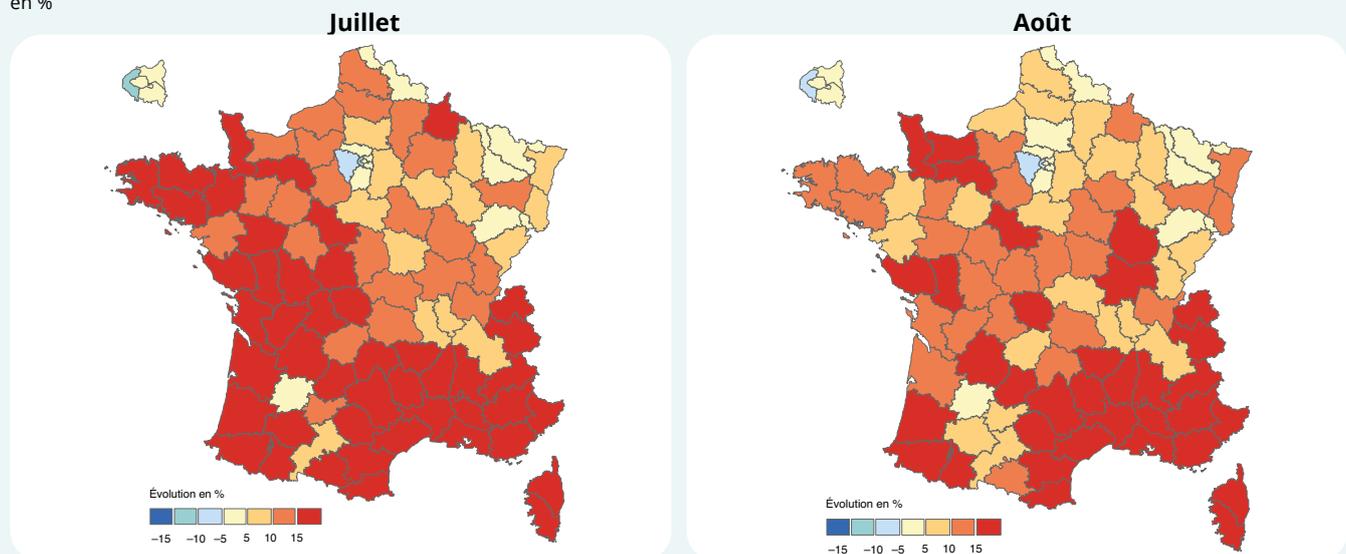
¹ Les montants représentés dans la figure 5 incluent les transactions CB à distance, à l'inverse de ceux présentés au niveau départemental dans la suite, qui concernent uniquement les ventes physiques.

² Ces niveaux de montants de transactions CB, très au-dessus des niveaux de 2019, peuvent résulter d'un plus fort recours à la carte bancaire CB. Toutefois, une analyse de l'évolution de ce recours suggère que le recours à la carte bancaire CB a effectivement augmenté depuis le début de la crise sanitaire mais que cette augmentation s'est surtout faite au printemps 2020 (relèvement du plafond de paiement sans contact notamment). Ainsi, la comparaison des glissements à 2019 entre l'été 2020 et l'été 2021 est probablement peu perturbée par l'évolution du taux de recours à la carte bancaire CB sur la période.

³ Les transactions CB analysées ici au niveau départemental se limitent aux ventes physiques, plus représentatives des dépenses effectivement réalisées au niveau local.

► 5. Dépenses touristiques réglées par carte bancaire CB des résidents par département en juillet et août 2021, par rapport à juillet et août 2019

en %



Lecture : en juillet 2021, les dépenses touristiques par carte bancaire CB des résidents au cours du mois de juillet 2021 à Paris (75) sont comprises entre -5 % et +5 % par rapport à celles de juillet 2019.

Source : Cartes Bancaires CB, calculs Insee

Conjoncture française

En revanche, la dépense des résidents en hébergement en août 2021 revient à son niveau de 2019 (► **figure 6**) en Île-de-France. L'impact de cette reprise des dépenses des résidents en août en Île-de-France reste probablement limité, dans la mesure où le tourisme résident est minoritaire en Île-de-France en été par rapport au tourisme

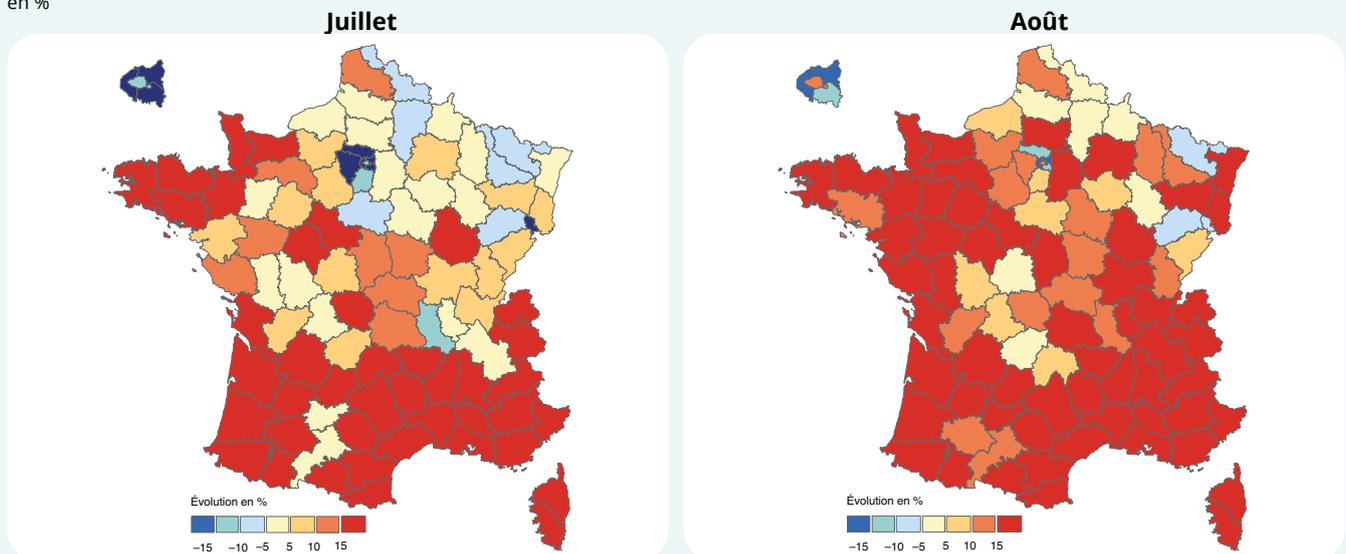
non-résident. Les nuitées hôtelières des non-résidents étaient environ deux fois plus importantes que les nuitées hôtelières des résidents en juillet et en août en 2019.

La situation de l'Île-de-France, en particulier de Paris, reflète la situation des grandes capitales européennes, où la reprise du tourisme semble partielle (► **encadré**).●

David Fath et Pierre Girard

► 6. Dépenses en hébergement réglées par carte bancaire CB des résidents par département en juillet et août 2021, par rapport à juillet et août 2019

en %



Source : Cartes Bancaires CB, calculs Insee

La fréquentation hôtelière semble reprendre plus timidement en Europe qu'aux États-Unis

Alors que la saison touristique 2021 peut s'analyser en France à partir de données d'enquêtes (enquêtes de fréquentation touristique et de suivi de la demande touristique) ou à partir des montants de transactions par carte bancaire CB, ces types de sources ne sont pas facilement disponibles pour les autres économies occidentales. On peut alors recourir à des indicateurs indirects, comme ceux issus des données *Google Trends* ou des réservations effectuées sur la plateforme *Airbnb*.

Les recherches *Google* en lien avec la catégorie « hôtel » reflètent une saison touristique plus dynamique aux États-Unis qu'en Europe

À l'été 2021, les recherches en lien avec les hôtels se situaient légèrement en dessous de leur niveau d'avant-crise (► **figure 8**). Elles apparaissent toutefois plus élevées qu'à l'été 2020 en Europe continentale, notamment en Espagne ou en Allemagne, suggérant une saison estivale hôtelière meilleure que l'année précédente. Au Royaume-Uni en revanche, les requêtes liées aux hôtels sont en retrait par rapport à l'été 2020, conséquence probable de la situation sanitaire mais aussi du *Brexit*.

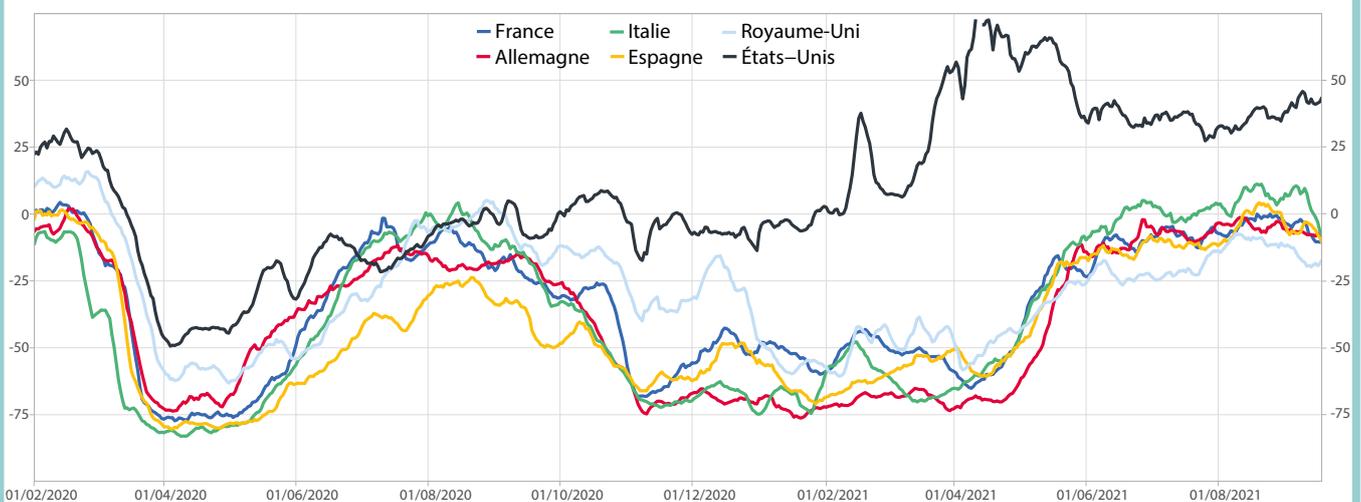
La situation américaine contraste avec la faible reprise en Europe : aux États-Unis, le secteur hôtelier a retrouvé un niveau de recherches *Google* similaire à celui d'avant-crise dès octobre 2020, et les scores ont continué de progresser : ils ont atteint un pic à +75 % par rapport à l'avant-crise en avril 2021, avant de se stabiliser autour de +30 % fin août. Ces données *Google Trends* pourraient suggérer ainsi une reprise du tourisme hôtelier plus vigoureuse aux États-Unis qu'en Europe, reflétant un dynamisme du tourisme des Américains dans leur propre pays.

En juin, les réservations *Airbnb* ont repris plus vigoureusement dans les grandes villes américaines et chinoises que dans les capitales européennes

Les données d'*Inside Airbnb* fournissent des informations sur la fréquentation des hébergements chez l'habitant et notamment dans les grandes villes. Ces données recensent les commentaires laissés par les utilisateurs après leur séjour dans une métropole, ce qui peut être considéré comme une approximation du nombre de réservations sur la plateforme collaborative *Airbnb* (sous l'hypothèse que le taux de commentaires par réservation est identique d'une ville à l'autre). Les métropoles disponibles regroupent les capitales de chaque pays ou des villes de taille importante et les données portent à ce stade jusqu'au mois de juin. Elles méritent donc d'être prises avec précaution puisqu'elles ne couvrent pas la période estivale proprement dite et qu'elles ne concernent pas l'intégralité du tourisme dans les pays concernés.

► 8. Les recherches autour du sujet « hôtel » ont lentement progressé vers leur niveau d'avant-crise cet été, sauf aux États-Unis où elles ont été très dynamiques

en %



Lecture : le 4 septembre, la moyenne mobile sur 7 jours des recherches du sujet « hôtel » sur *Google* en Italie était supérieure de 6 % par rapport à la moyenne des moyennes mobiles sur 7 jours des 4 septembre entre 2017 et 2019.

Note : la date du dernier point est le 4 septembre 2021.

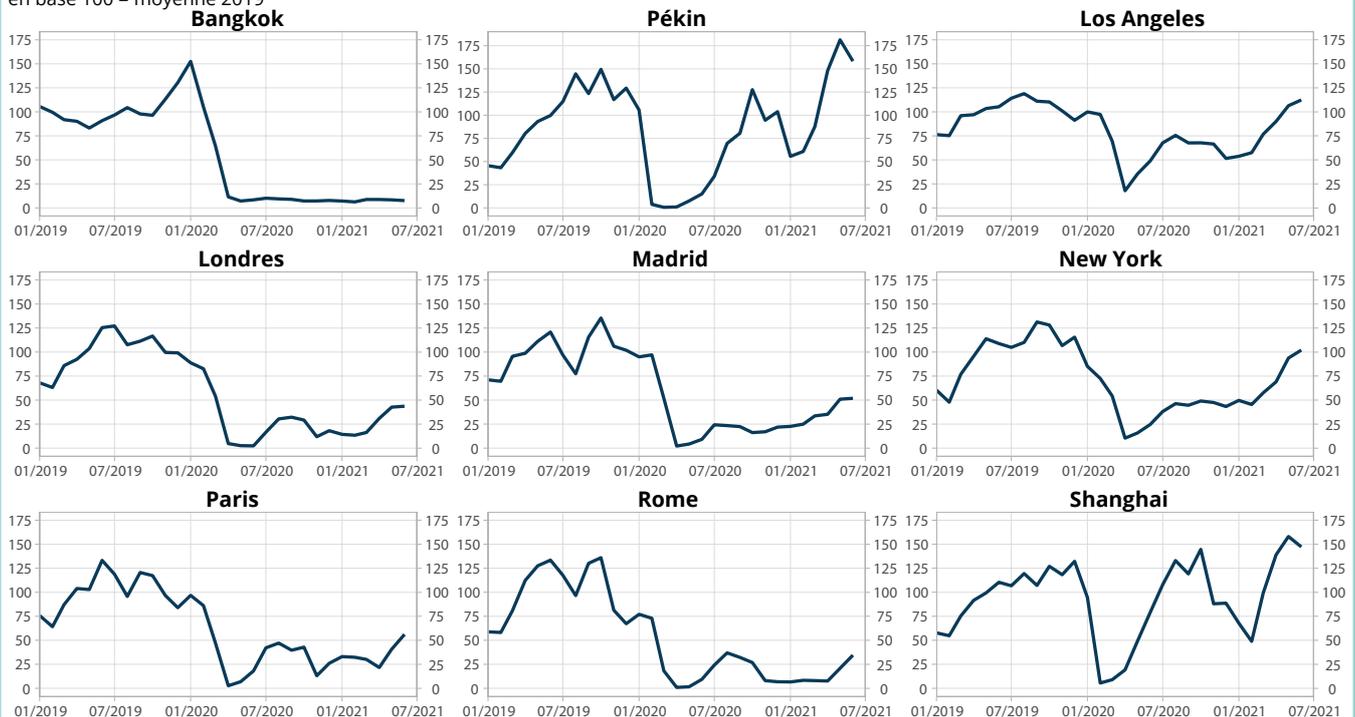
Source : *Google Trends*

Au sein d'un échantillon de métropoles européennes (Paris, Rome, Madrid et Londres), américaines (New York et Los Angeles) et asiatiques (Bangkok, Shanghai et Pékin), les données d'*Airbnb Inside* indiquent un profil de fréquentation qui s'est effondré au début de la pandémie, s'est redressé légèrement (sauf à Shanghai où il a fortement rebondi et à Bangkok où il ne s'est pas redressé) à l'été 2020, avant de chuter à nouveau à l'automne 2021 et se reprendre à nouveau en juin 2021.

En juin 2021, trois régimes de reprise se distinguent. D'abord, celui des capitales européennes, où la reprise est meilleure qu'en juin 2020 mais néanmoins encore partielle (le nombre de commentaires laissés sur *Airbnb* ne dépasse pas 50 % du niveau d'avant-crise, ► **figure 9**). Les profils similaires de Paris, Londres, Rome et Madrid reflètent ainsi un redémarrage timide des flux touristiques dans les grandes villes en Europe. Aux États-Unis et en Chine, la reprise semble nettement plus vive : à New-York et Los Angeles, les commentaires laissés sur *Airbnb* ont rattrapé leur niveau de 2019, et le niveau d'avant-crise a même été largement dépassé à Shanghai et à Pékin (respectivement +47 % et +53 % en juin 2021). Les touristes chinois ont en effet été encouragés à voyager en Chine, au détriment des destinations étrangères. La Chine et les États-Unis ont ainsi bénéficié d'une importante demande domestique en matière de tourisme, davantage qu'en Europe où les différences de restrictions ont pu pénaliser le tourisme entre pays voisins, du moins avant l'instauration du passe sanitaire européen. Enfin, à Bangkok, où l'épidémie affecte fortement l'économie depuis plusieurs mois, les réservations se sont effondrées au printemps 2020 et n'ont jamais rebondi depuis lors. ●

► 9. Les réservations Airbnb ont repris plus vite aux États-Unis qu'en Europe

en base 100 = moyenne 2019



Lecture : en juin 2021, le nombre de commentaires laissés après une réservation sur *Airbnb* à New York était supérieur de 2 % à son niveau moyen de 2019.

Note : la date du dernier point est juin 2021.

Source : *Inside Airbnb*, calculs Insee

Manque de main-d'œuvre, difficultés d'approvisionnement : de la gêne au goulot d'étranglement

Les enquêtes de conjoncture menées par l'Insee dans l'industrie, les services et la construction interrogent régulièrement les entreprises sur les difficultés qu'elles peuvent ressentir en matière de main-d'œuvre ou d'approvisionnement. Plusieurs indicateurs sont établis à partir des réponses aux diverses questions posées. Pour les expliquer, on considère ici l'exemple de l'enquête de conjoncture dans l'industrie du bâtiment, qui s'adresse à un échantillon d'entreprises de plus de dix salariés.

S'agissant de la main-d'œuvre, une question est ainsi posée chaque trimestre sur les difficultés de recrutement, appelant une réponse « oui » ou « non » : « Éprouvez-vous des difficultés de recrutement ? ».

Un bloc de questions vise ensuite à cerner les obstacles gênant les entreprises dans leur expansion. Les entreprises sont d'abord invitées à indiquer s'il existe actuellement des obstacles à l'accroissement de leur activité, puis à préciser, le cas échéant, la nature de ces obstacles. Elles peuvent cocher plusieurs cases dans une courte liste d'entraves possibles, parmi lesquelles figure le manque de personnel. On en tire une proportion d'entreprises se disant empêchées de développer leur activité comme elles le souhaiteraient en raison d'un manque de personnel : il s'agit d'un facteur limitant leur activité, d'un obstacle à leur production.

Le questionnaire se poursuit par une question sur leur marge de production potentielle : « Si vous receviez davantage de commandes, avec vos moyens actuels, pourriez-vous accroître votre production ? ». Parmi les entreprises ayant répondu à cette question, on retient celles affirmant ne pas être en capacité de répondre à une plus forte demande et qui, par ailleurs, ont coché le manque de personnel parmi les facteurs gênant leur expansion : ces entreprises sont confrontées à un « goulot de main-d'œuvre ».

Les entreprises éprouvant un goulot de main d'œuvre sont donc, par construction, un sous-ensemble de celles ayant déclaré que le manque de personnel était un facteur limitant leur expansion. Cependant, leur proportion respective ne se rapporte pas au même total : la part d'entreprises considérant que le manque de personnel freine leur activité est calculée par rapport à l'ensemble des entreprises ayant répondu à la question sur l'existence d'obstacles à la production, tandis que la part des entreprises confrontées à un goulot de main-d'œuvre est calculée par rapport à l'ensemble des

entreprises ayant répondu à la question sur la possibilité d'accroître la production en cas de commandes supplémentaires. Or toutes les entreprises enquêtées ne renseignent pas forcément toutes les questions posées, et cette non-réponse partielle varie selon les questions : de ce fait, on ne considère pas le même dénominateur dans l'un et l'autre cas, et les proportions qui en découlent ne sont donc pas strictement emboîtées. Globalement, les entreprises répondent un peu moins à la question sur l'augmentation possible de leur production en cas de commandes supplémentaires qu'à celle sur l'existence d'obstacles.

Enfin, on considère les entreprises qui à la fois disent qu'elles ne pourraient pas accroître leur production si elles recevaient plus de commandes et qui n'ont coché que le manque de personnel parmi les facteurs limitant leur production : celles-ci éprouvent un « goulot seulement de main-d'œuvre ».

Il en découle quatre indicateurs étagés (► [figure 1](#)).

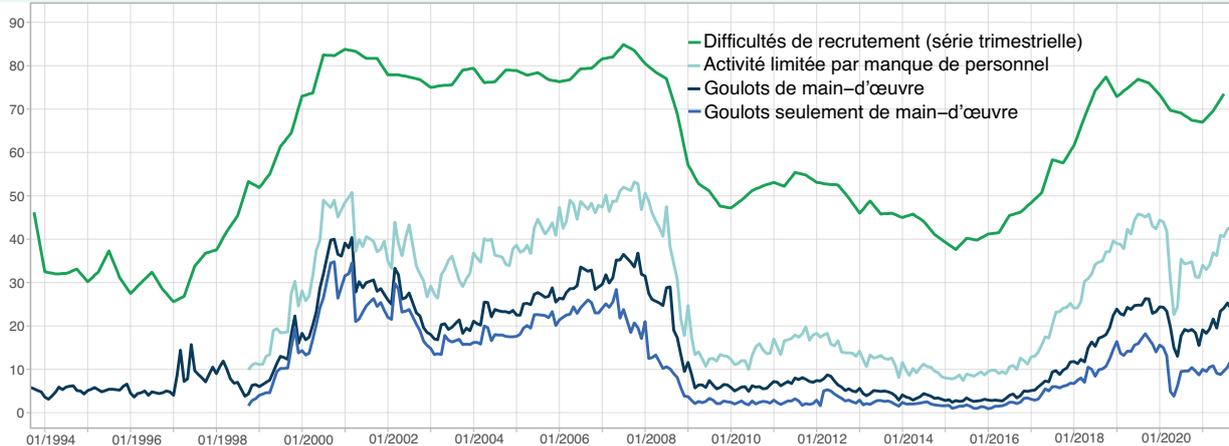
On considère de même les difficultés d'approvisionnement : obstacle limitant la production, ou, encore plus handicapant, goulot d'étranglement lorsque les entreprises en rencontrant se disent en outre dans l'incapacité d'accroître leur production si elles recevaient plus de commandes (► [figure 2](#)).

Toutes ces proportions sont calculées en tenant compte du poids respectif des entreprises ayant répondu : les réponses individuelles sont pondérées par les effectifs pour la question sur les difficultés de recrutement et par le chiffre d'affaires pour les questions sur les facteurs limitant l'activité et la marge de production. Les résultats par strate élémentaire (croisement secteur d'activité x tranche de taille) sont agrégés en tenant compte de l'importance économique relative de chaque strate dans l'ensemble du champ couvert par l'enquête. Dans le cas de l'enquête de l'industrie du bâtiment, cette pondération secondaire repose sur le chiffre d'affaires par strate pour toutes les questions.

Chaque enquête de conjoncture a ses spécificités, tenant à la variété des questions posées de façon harmonisée au niveau européen ainsi que des questions ou items d'initiative nationale. Ainsi, dans l'enquête de conjoncture dans l'industrie du bâtiment, les questions sur les facteurs limitant l'activité sont mensuelles, alors qu'elles sont trimestrielles dans les enquêtes dans l'industrie et dans les services. ●

► 1. Les divers types de difficultés liées à l'insuffisance de main-d'œuvre mesurés dans l'enquête de conjoncture dans l'industrie du bâtiment

% d'entreprises du bâtiment de plus de 10 salariés



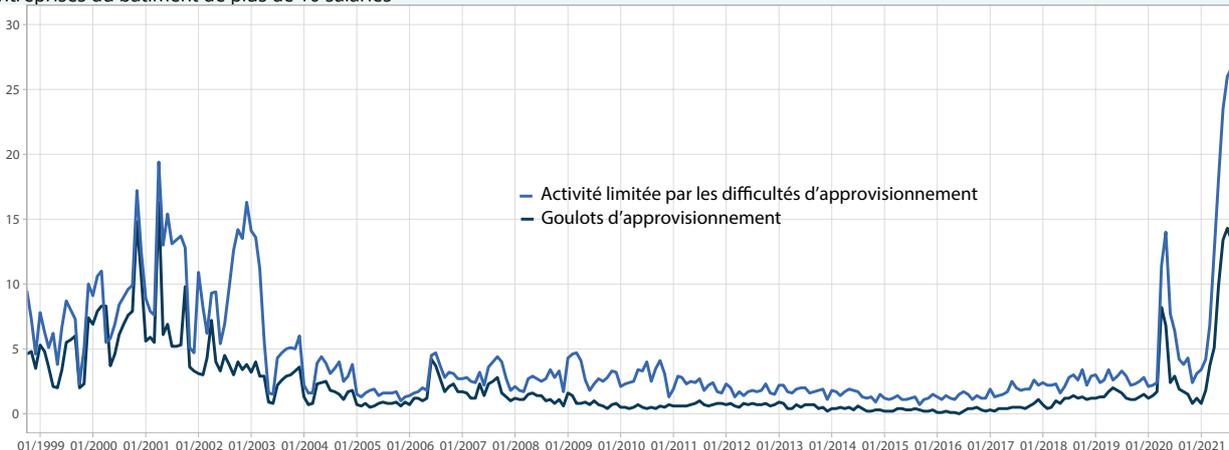
Note : les séries sont brutes. Au sein des strates élémentaires, les réponses individuelles sont pondérées par les effectifs pour les difficultés de recrutement, par le chiffre d'affaires pour les autres questions. Les résultats par strate sont agrégés en tenant compte de l'importance relative de la strate dans l'ensemble du champ de l'enquête, selon les chiffres d'affaires.

Dernier point : juillet 2021 pour les difficultés de recrutement, septembre 2021 pour les autres séries.

Source : Insee, enquête de conjoncture dans l'industrie du bâtiment

► 2. Difficultés d'approvisionnement : frein à l'activité et goulots

% d'entreprises du bâtiment de plus de 10 salariés



Note : les séries sont brutes. Les résultats sont pondérés par les chiffres d'affaires.

Dernier point : septembre 2021.

Source : Insee, enquête de conjoncture dans l'industrie du bâtiment

Échanges extérieurs

Au deuxième trimestre 2021, le dynamisme des importations des pays avancés a permis au commerce mondial de poursuivre son rebond (+1,4 % après +2,9 % au premier trimestre). La demande mondiale adressée à la France a accéléré plus vigoureusement (+1,8 % après +1,3 %), en lien avec les croissances des importations des pays européens, ses principaux partenaires commerciaux. Les exportations françaises n'ont cependant que partiellement suivi cette dynamique (+1,0 % après une stagnation au premier trimestre) tandis que les importations se sont montrées plus allantes : pour le deuxième trimestre consécutif, les échanges extérieurs ont ainsi pesé sur l'évolution du PIB (-0,2 point après -0,4).

Au second semestre, les importations françaises continueraient d'être dynamiques (+3,9 % au troisième trimestre puis +1,2 % au quatrième), stimulées par la hausse de la demande intérieure. Les exportations accélèreraient également, quoique dans une moindre mesure (+2,0 % puis +0,8 %) : au troisième trimestre, elles auraient été tirées par le rebond, même partiel, du tourisme international avant de décélérer au quatrième. En effet, les industriels interrogés dans les enquêtes de conjoncture au mois de septembre jugent que leurs carnets de commandes étrangers sont moins garnis que les mois précédents. Au total, les échanges extérieurs continueraient de peser sur le PIB aux deux derniers trimestres 2021 (contribution de -0,6 point à l'évolution du PIB au troisième trimestre puis de -0,1 point au quatrième).

Fin 2021, les exportations atteindraient 93 % de leur niveau du quatrième trimestre 2019. Les importations retrouveraient quant à elles un niveau quasi identique à celui d'avant crise. Ce décalage s'expliquerait en grande partie par les exportations de matériels de transport (aéronautique notamment) et par les importations de produits manufacturés, tirées par la demande intérieure. ●

► 1. Commerce mondial et demande mondiale adressée à la France

variations trimestrielles (T/T-1), en %

	2020				2021				2020	2021
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4		
Commerce mondial	-3,3	-15,0	12,9	5,0	2,9	1,4	1,4	1,5	-7,9	10,9
Importations des économies avancées	-3,2	-17,0	13,7	5,2	1,0	2,0	2,4	1,5	-9,6	9,7
Importations des économies émergentes	-3,5	-10,9	11,3	4,7	6,7	0,2	-0,8	1,4	-4,5	13,2
Demande mondiale adressée à la France	-3,2	-16,8	13,3	5,2	1,3	1,8	2,1	1,4	-9,1	9,6

■ Prévission

Lecture : au troisième trimestre 2021, le commerce mondial aurait augmenté de +1,4 %, sa croissance annuelle serait de +10,9 % en 2021.

Source : Insee

► 2. Échanges extérieurs de la France

variations en % ; volumes aux prix de l'année précédente chaînés, contributions en point

	Variations trimestrielles								Variations annuelles	
	2020				2021				2020	2021
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4		
Exportations										
Total	-5,5	-25,0	21,1	4,4	0,0	1,0	2,0	0,8	-16,1	7,2
Produits manufacturés (67 %*)	-4,6	-27,7	27,8	5,4	-0,8	1,4	-0,3	0,4	-15,4	7,8
Importations										
Total	-5,0	-18,6	16,6	1,5	1,2	1,7	3,9	1,2	-12,2	8,4
Produits manufacturés (69 %)	-4,1	-20,6	24,2	1,5	1,7	1,5	3,0	1,0	-9,9	10,8
Contribution du commerce extérieur à la croissance du PIB	-0,1	-1,7	0,6	0,8	-0,4	-0,2	-0,6	-0,1	-1,1	-0,5

■ Prévission

Lecture : les exportations françaises auraient crû de +2,0 % au troisième trimestre 2021.

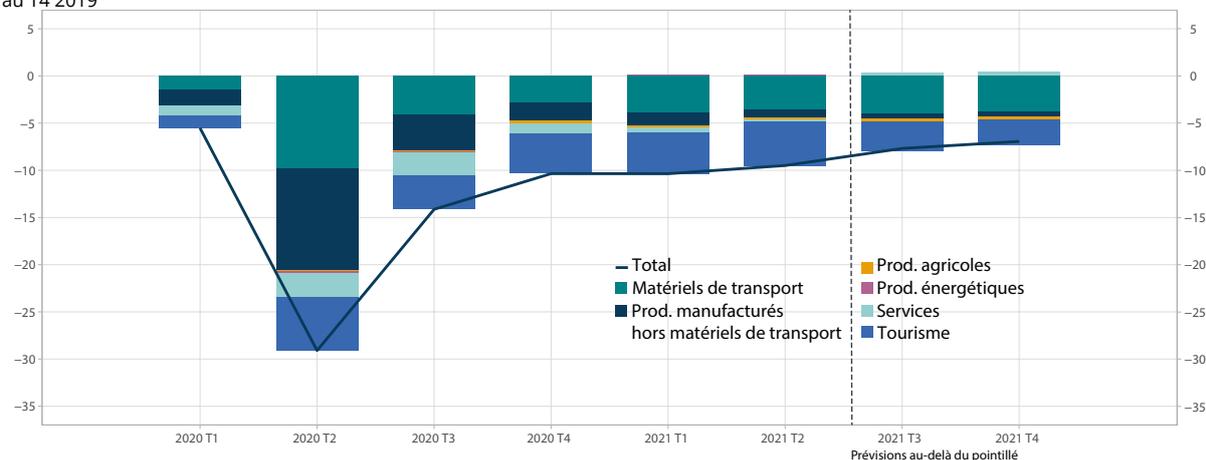
* Part des exportations (respectivement, importations) de produits manufacturés dans les exportations (respectivement, importations) totales, en 2020

Source : Insee

Conjoncture française

► 3. Contributions sectorielles aux exportations françaises

en écart au T4 2019

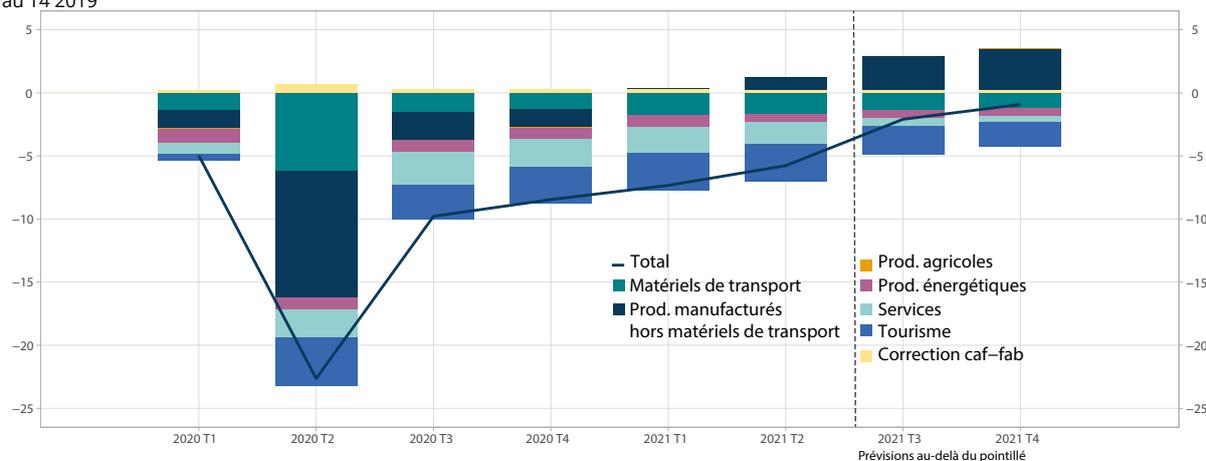


Lecture : au troisième trimestre 2021, les exportations françaises auraient été 8 % inférieures à leur niveau du quatrième trimestre 2019, les exportations de tourisme et de matériels de transport y contribueraient à hauteur de -7 points.

Source : Insee

► 4. Contributions sectorielles aux importations françaises

en écart au T4 2019



Lecture : au quatrième trimestre 2021, les importations françaises seraient 1 % inférieures à leur niveau du quatrième trimestre 2019, les importations de produits manufacturés hors matériels de transport y contribueraient à hauteur de +3 points.

Source : Insee

Emploi et chômage

Au premier semestre 2021, l'emploi salarié a nettement rebondi : +438 000 entre fin 2020 et fin juin 2021, après -293 000 sur l'ensemble de l'année 2020. Fin juin 2021, l'emploi salarié dépassait ainsi son niveau d'avant-crise (fin 2019) de 145 000 (soit +0,6 %). Au second semestre 2021, l'emploi salarié continuerait de progresser mais dans une moindre mesure : +76 000 (+0,3 %). Depuis le mois de juin, la reprise de l'activité s'accompagne d'un moindre recours à l'activité partielle, d'où un net rebond de la durée du travail par salarié et de la productivité apparente du travail par tête.

En tenant compte de l'emploi non salarié qui se replierait modérément en 2021, l'emploi total (salarié et non salarié) augmenterait de 474 000 en 2021 (entre fin 2020 et fin 2021), après -263 000 en 2020, et dépasserait fin 2021 de 211 000 emplois son niveau d'avant-crise (fin 2019).

Après un recul historique en 2020, le nombre d'actifs a rebondi au premier semestre 2021 et progresserait de nouveau au second semestre, au même rythme qu'au premier (+194 000 après +225 000). Il retrouverait ainsi sa trajectoire tendancielle d'avant-crise. Le fort rebond de l'emploi en milieu d'année se traduirait par une baisse du chômage, qui passerait de 8,0 % en moyenne au deuxième trimestre à 7,6 % aux troisième et quatrième trimestres.

Fin juin 2021, l'emploi salarié dépassait son niveau d'avant-crise dans quasiment tous les secteurs d'activité

Au premier semestre 2021, l'emploi salarié a augmenté en France (hors Mayotte) : +438 000 entre fin 2020 et fin juin 2021 (dont +148 000 au premier trimestre et +289 000 au deuxième), après -293 000 sur l'ensemble de l'année 2020 (entre fin 2019 et fin 2020). Ce rebond a notamment été entraîné, au deuxième trimestre, par le dynamisme de l'activité lié à l'allègement graduel des contraintes sanitaires

en mai et en juin. L'emploi salarié a particulièrement augmenté dans le tertiaire marchand (+336 000 sur le semestre, en comptabilisant les intérimaires dans le secteur utilisateur), porté par les secteurs qui avaient été les plus touchés par les restrictions sanitaires : l'hébergement-restauration (+112 000), le commerce (+61 000) et les services aux ménages (+51 000, avec notamment la réouverture des musées, cinémas et salles de spectacle). Il a crû aussi nettement dans les services aux entreprises (+65 000), le tertiaire non marchand (+59 000) et la construction (+27 000).

Fin juin 2021, l'emploi salarié dépassait ainsi son niveau de fin 2019 de 145 000 emplois, soit +0,6 % (► figures 1 et 2). L'emploi salarié (y compris intérim) dépassait notamment son niveau d'avant-crise de 54 000 dans la construction et de 122 000 dans le tertiaire non marchand, dont près de la moitié dans le secteur de la santé, directement en lien avec la crise sanitaire. Dans le tertiaire marchand, l'emploi dépassait globalement mi-2021 de 34 000 son niveau de fin 2019, demeurant toutefois au-dessous de son niveau d'avant-crise dans l'hébergement-restauration et les services aux ménages. Enfin dans l'industrie, l'emploi restait mi-2021 inférieur de 69 000 à son niveau de fin 2019 (-2,0 % en écart à fin 2019, dont -6,7 % dans la fabrication de matériels de transport).

Le rebond de l'emploi début 2021 concerne toutes les classes d'âges, en particulier les jeunes dont le taux d'emploi avait particulièrement baissé au printemps 2020. Le taux d'emploi des 15-24 ans rebondit ainsi de 4,6 points sur un an au deuxième trimestre 2021, après une chute de 3,4 points au premier semestre 2020. Sur l'ensemble des 15-64 ans, les variations ont été nettement plus modérées à la baisse (-1,6 point au premier semestre 2020) comme à la hausse (+1,7 point sur un an mi-2021).

► 1. Évolution de l'emploi salarié

en milliers, CVS en fin de période

	Évolution sur 3 mois								Évolution sur 1 an		Évol. depuis fin 2019	
	2020				2021				2020	2021	Fin juin 2021	Fin déc. 2021
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4				
Agriculture	-8	-2	3	12	-2	2	-2	-4	4	-7	4	-2
Industrie	-125	-3	46	-2	10	5	2	3	-84	21	-69	-63
Construction	-100	58	49	20	30	-2	1	-6	27	22	54	49
Tertiaire marchand	-241	-192	208	-78	81	255	53	29	-302	418	34	115
Tertiaire non-marchand	-17	-68	118	30	30	29	2	-1	63	60	122	123
Ensemble	-491	-207	423	-17	149	289	56	20	-293	514	145	222

■ Prévission

Note : dans ce tableau, les intérimaires sont comptabilisés dans le secteur où ils réalisent leur mission.

Champ : France hors Mayotte

Source : Insee

Conjoncture française

Au second semestre 2021, l'emploi salarié continuerait de progresser mais plus modérément qu'au semestre précédent

Au second semestre 2021, l'emploi salarié continuerait de progresser mais nettement plus modérément : +56 000 au troisième trimestre et +20 000 au quatrième, soit +76 000 sur le second semestre 2021 (après +438 000 au premier semestre). Finalement, en deux années marquées par la crise sanitaire, 222 000 emplois salariés nets auraient ainsi été créés entre fin 2019 et fin 2021, contre 217 000 par an en moyenne entre 2015 et 2019.

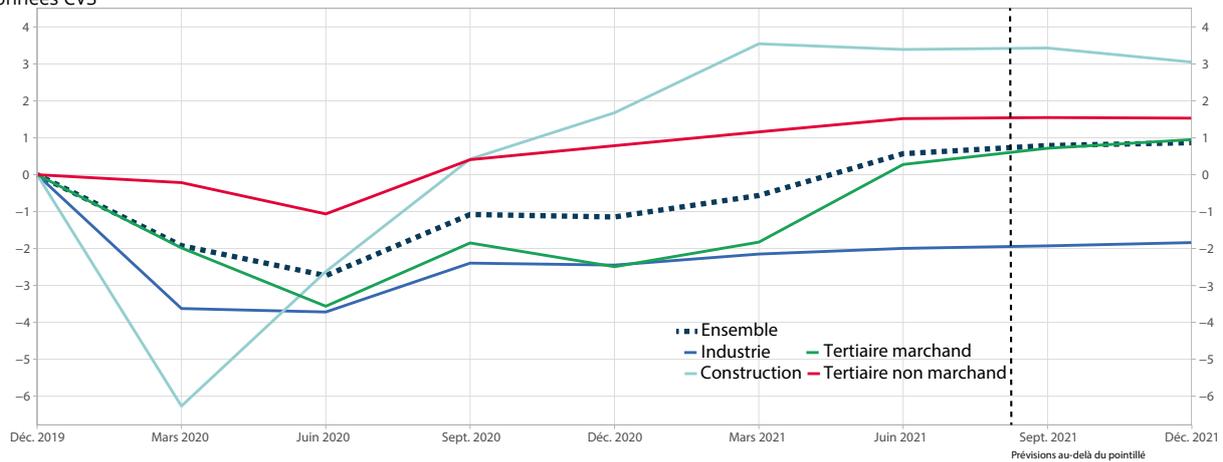
Le dynamisme de l'activité imputable à l'allègement des contraintes sanitaires a déjà contribué au dynamisme de l'emploi en fin de deuxième trimestre ; il aurait pour principale contrepartie, au second semestre, de

faire quasiment disparaître le recours au dispositif de chômage partiel à l'horizon de la fin de l'année¹. La durée effectivement travaillée des salariés se redresserait donc nettement. Le recours à l'activité partielle a déjà considérablement diminué au cours de l'été 2021. Pour les salariés du privé, l'activité partielle estimée à partir de la déclaration sociale nominative des entreprises représentait 4,7 % des heures en moyenne au deuxième trimestre 2021, où le mois d'avril était encore marqué par d'importantes restrictions sanitaires. Cette part s'est réduite à 2,1 % en juin 2021, puis 1,0 % en juillet et 0,8 % en août. En mars 2021 les heures rémunérées se situaient 5,1 % en deçà de leur niveau de mars 2019 ; en juillet, seulement 1,0 % en deçà du niveau de juillet 2021 (► figure 3).

¹ D'autant plus qu'à compter de septembre 2021, la part restant à la charge des entreprises a augmenté, à l'exception de quelques secteurs qui connaissent encore des restrictions particulières.

► 2. Emploi salarié en écart à la fin 2019

en %, données CVS



Lecture : fin juin 2021 l'emploi salarié était supérieur de 0,6 % à son niveau de fin 2019.

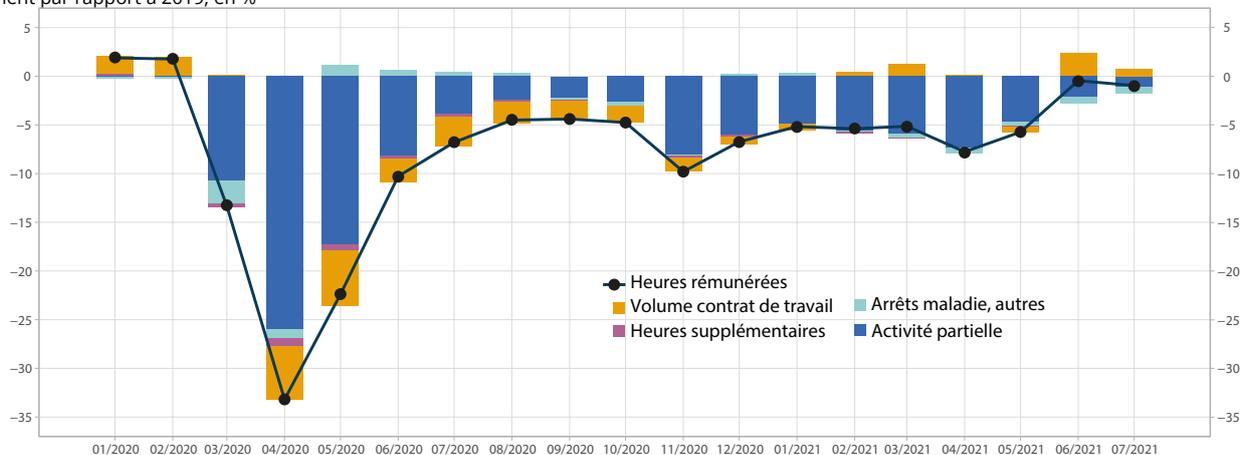
Note : dans ce graphique, les intérimaires sont comptabilisés dans le secteur où ils réalisent leur mission.

Champ : France hors Mayotte

Source : Insee

► 3. Évolution par rapport à 2019 du volume de travail rémunéré et contributions à cette évolution

glissement par rapport à 2019, en %



Lecture : entre juillet 2019 et juillet 2021, le volume d'heures rémunérées a baissé de 1,0 % et l'activité partielle explique 1,0 point de cette baisse.

Note : le « Volume contrat de travail » correspond à la somme des durées contractuelles proposées par les entreprises. C'est-à-dire la durée que devrait réaliser le salarié sur le mois, en ne prenant en compte que les repos hebdomadaires prévus par la loi (2 jours consécutifs par semaine). Cette rubrique est renseignée à l'aide de mesures conventionnelles : 151,67 heures par exemple pour un salarié à temps plein soit 35 heures par semaine (75,88 heures pour un salarié à mi-temps) ; 21,67 jours pour un salarié dont le contrat prévoit un volume de travail forfaitaire de 218 jours par an.

Champ : France (hors Mayotte), personnes de 15 ans ou plus vivant en logement ordinaire

Source : DSN ; traitements provisoires Insee

L'emploi total (salarié et non salarié) augmenterait de 474 000 en 2021 après une baisse de 263 000 en 2020

En 2020, l'emploi non salarié aurait fait mieux que résister à la crise : il aurait augmenté de 30 000 entre fin 2019 et fin 2020, porté par une hausse du nombre de micro-entrepreneurs². Cela constituerait néanmoins un net ralentissement par rapport aux deux années précédentes (+66 000 emplois non salariés en 2018 et +121 000 en 2019). Le dynamisme des créations de micro-entreprises, porté depuis 2018 par le doublement du plafond du chiffre d'affaires et en 2020 par les circonstances particulières de la crise sanitaire, s'éroderait en 2021. L'emploi non salarié, entraîné par la baisse tendancielle du nombre d'indépendants « classiques » (hors micro-entreprises) et la fin des dispositifs d'aides liés à la crise, se replierait de 40 000.

Finalement, l'emploi total (salarié et non salarié) augmenterait de 474 000 en 2021 après -263 000 en 2020, et dépasserait ainsi assez nettement son niveau de deux ans auparavant (+211 000).

² Compte tenu du mode de déclaration de leurs revenus, l'emploi des indépendants n'est actuellement pas encore connu sur l'année 2020.

Le taux de chômage diminuerait à 7,6 % aux troisième et quatrième trimestres 2021

Au deuxième trimestre 2021, le taux de chômage est resté quasi stable par rapport au trimestre précédent (-0,1 point), à 8,0 % de la population active (► [figure 4](#)), juste en dessous de son niveau du quatrième trimestre 2019 (8,1 %).

Cette quasi-stabilité du taux de chômage au deuxième trimestre 2021 est conforme à la prévision publiée début juillet. Elle résulte tout à la fois du fort dynamisme de l'emploi (+189 000, en moyenne sur le trimestre) et de celui de la population active (+173 000) – ces composantes ayant toutes deux été plus dynamiques que prévu. La hausse de la population active depuis le début de l'année s'explique notamment par le retour sur le marché du travail d'une partie des personnes qui en étaient sorties au cours de la crise sanitaire. D'une part, durant les périodes de confinement ou de restriction sanitaire majeure, certaines personnes sans emploi avaient cessé d'en rechercher activement et n'étaient alors plus considérées comme actives au sens du BIT. Cet effet a été particulièrement marqué lors

► 4. Taux de chômage au sens du BIT

moyenne trimestrielle en % de la population active, données CVS



Champ : France (hors Mayotte), personnes de 15 ans ou plus vivant en logement ordinaire
Source : Insee, enquête Emploi

Conjoncture française

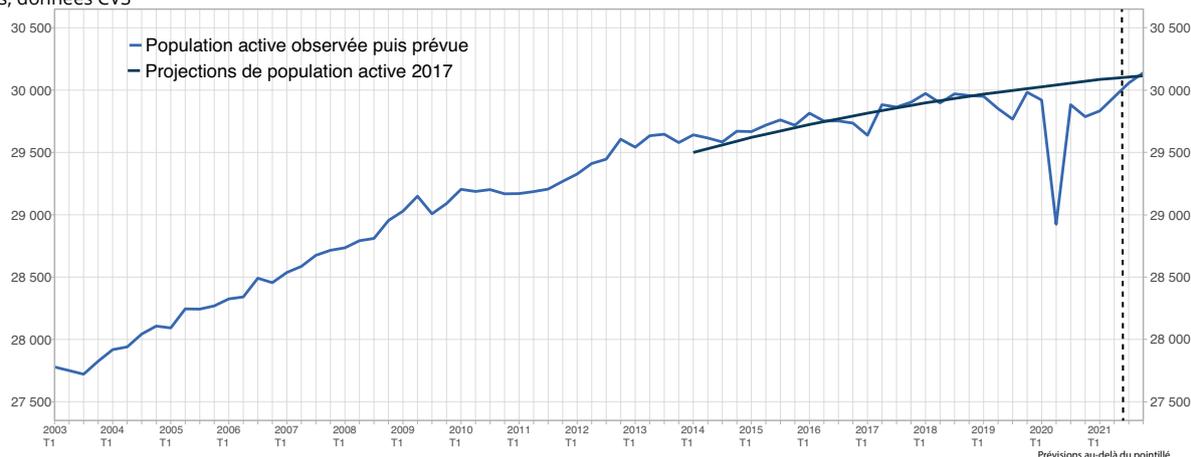
du premier confinement et explique la baisse de près d'un million d'actifs au deuxième trimestre 2020 et son rebond au trimestre suivant. D'autre part, de manière plus diffuse pendant toute la période de crise sanitaire, le nombre d'actifs s'est réduit en lien avec la dégradation de l'emploi, par un « effet de flexion conjoncturelle de la population active ». L'amélioration de la situation conjoncturelle au cours de l'année 2021 entraîne le retour de ces personnes vers le marché du travail. L'existence d'un effet de flexion est habituel³ mais son ampleur en 2020 et 2021 est exceptionnelle, à l'image du choc sur l'activité.

À l'horizon de fin 2021, la population active continuerait de croître au même rythme qu'au premier semestre, pour retrouver sa trajectoire tendancielle : elle augmenterait de 112 000 personnes au troisième trimestre et de 82 000 au quatrième (► **figure 5**). Dans le même temps, la hausse de l'emploi en moyenne sur le trimestre serait supérieure : +204 000 au troisième trimestre (du fait d'un fort effet d'acquis lié à la nette progression de l'emploi entre fin mars et fin juin), avant de ralentir au quatrième trimestre (+97 000). En conséquence le taux de chômage diminuerait nettement dès le troisième trimestre, de 0,4 point à 7,6 %, et resterait à ce niveau au quatrième trimestre (► **figure 6**). ●

3 Voir l'éclairage « Nouvelles projections de population active et effets de flexion conjoncturelle d'activité » dans la Note de conjoncture de juin 2017.

► 5. Évolution de la population active comparée aux dernières projections de long terme (2017)

en milliers, données CVS



Champ : France (hors Mayotte), personnes de 15 ans ou plus vivant en logement ordinaire

Source : Insee, enquête Emploi, projections de population active 2017

► 6. Évolutions de l'emploi, du chômage et de la population active

variation en moyenne trimestrielle en milliers, données CVS

	2020				2021				Glissement cumulé depuis fin 2019
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	
Emploi (1)	-34	-739	358	170	31	189	204	97	274
<i>rappel : emploi en fin de période</i>	-484	-200	431	-10	139	279	45	11	211
Chômage (2)	-96	-272	662	-351	22	-16	-92	-15	-158
Population active = (1) + (2)	-130	-1011	1020	-181	53	173	112	82	116
<i>Population active tendancielle</i>	15	15	15	15	10	10	10	10	99
Variation du taux de chômage	-0,3	-0,6	1,9	-1,1	0,1	-0,1	-0,4	0,0	-0,6
Niveau du taux de chômage	7,8	7,2	9,1	8,0	8,1	8,0	7,6	7,6	

■ Prévision

Lecture : entre le premier trimestre 2021 et le deuxième trimestre 2021, l'emploi augmente de 189 000 personnes en moyenne, le chômage diminue de 16 000 et la population active augmente de 173 000. Le taux de chômage diminue de 0,1 point et atteint 8,0 %.

Note : l'emploi correspond ici à l'emploi total (salarié et non-salarié), mesuré en moyenne trimestrielle.

Champ : France (hors Mayotte), personnes de 15 ans ou plus
Source : Insee, enquête Emploi, Estimations trimestrielles d'emploi

Hausse de l'emploi salarié privé dans le secteur tertiaire non marchand : quelles sont les activités concernées ?

Entre fin juin 2019 et fin juin 2021, l'emploi salarié privé dans le secteur tertiaire non marchand a augmenté de 2,5 % (+62 000 emplois). Hors salariés des particuliers employeurs, il est encore plus dynamique : +4,1 % sur deux ans, soit +95 000 emplois. Après une baisse au premier semestre 2020 liée à la crise sanitaire, le rebond a été particulièrement rapide. Dès fin septembre 2020, l'emploi salarié avait retrouvé son niveau d'avant-crise et l'a continûment dépassé depuis.

Le secteur tertiaire non marchand est souvent associé à l'emploi public, mais il ne s'y limite pas. La quasi-totalité de l'emploi public (96 %) y est effectivement comptabilisé, soit 5,6 millions de salariés mi-2021. Mais le secteur recouvre également 2,6 millions de salariés du privé, pour un total de 8,1 millions de salariés, soit deux tiers public et un tiers privé. Les emplois classés dans le secteur « tertiaire non marchand » le sont au sens de la nomenclature d'activités françaises (NAF). Si pour la partie publique du secteur il s'agit très majoritairement de services fournis gratuitement ou à des prix non significatifs économiquement, pour la partie privée les activités sont en majorité lucratives. L'emploi privé dans le tertiaire non marchand regroupe des activités très diverses :

• **Activités d'administration publique** (8 % du secteur au T2 2021)

L'emploi privé de ce sous-secteur se compose essentiellement des activités de sécurité sociale, notamment des caisses d'assurance maladie ainsi que des caisses d'allocations familiales. On y retrouve également des entités de droit privé qui sont sous la tutelle d'un ministère (par exemple les missions locales ou Pôle emploi).

• **Enseignement** (15 %)

Les salariés de l'enseignement privé se trouvent dans des écoles privées (de la maternelle à l'enseignement supérieur), la formation professionnelle mais aussi enseignent la conduite, les sports et les loisirs. À noter, dans l'enseignement privé sous contrat, les professeurs sont salariés de la fonction publique et non du secteur privé.

• **Activités pour la santé humaine** (25 %)

Il s'agit de salariés exerçant dans diverses structures privées (cliniques, laboratoires, ambulances) et chez des professionnels de santé (médecins généralistes, spécialistes, chirurgie...).

• **Hébergement médico-social et social** (21 %)

Cette catégorie regroupe des hébergements médicalisés et des structures sociales pour des publics divers (personnes âgées notamment celles hébergées dans des Ehpad, situations de handicap, toxicomanie ou difficultés sociales).

• **Action sociale sans hébergement** (31 %)

Ce secteur se compose aussi bien de services ayant une dimension sociale (par exemple garde d'enfant ou aide à des personnes dépendantes) que d'associations ayant une action sociale (par exemple la Croix-Rouge).

Entre fin juin 2019 et fin juin 2021, tous les sous-secteurs contribuent au dynamisme d'ensemble de l'emploi privé du tertiaire non marchand (+95 000 emplois ; ► [tableau](#)).

Pour certains secteurs le lien est direct avec la crise sanitaire. Notamment, près d'un tiers de la hausse d'ensemble provient des activités pour la santé humaine (+5,5 % emplois en deux ans soit +32 000) avec en particulier une hausse inédite de l'emploi dans les laboratoires d'analyses médicales (+19,8 % soit +9 000) en lien avec la demande suscitée par la crise sanitaire pour réaliser des tests de dépistage.

Le nombre de salariés des caisses de sécurité sociale progresse de 3,7 % (+4 000), en raison notamment des recrutements liés au traçage des cas de Covid.

L'emploi salarié dans l'enseignement privé augmente également fortement entre fin juin 2019 et fin juin 2021 : +4,4 % soit +15 000 emplois.

Enfin, l'action sociale (avec ou sans hébergement), qui représente plus de la moitié du secteur tertiaire non marchand privé, contribue également au dynamisme d'ensemble (+3,5 % soit +43 000 emplois entre fin juin 2019 et fin juin 2021). L'emploi salarié pour l'accueil de jeunes enfants – crèches privées – est notamment en hausse marquée (+8,4 % soit +9 000), même si, dans la continuité des années précédentes, cela recouvre en partie une substitution à la garde effectuée auparavant par des salariés de particuliers employeurs. Enfin l'hébergement social pour les enfants et les familles en difficulté est également dynamique. ●

Léa Garcia

► Évolution de l'emploi salarié privé dans le secteur tertiaire non marchand privé, entre le T2 2019 et le T2 2021

données brutes

	Niveaux (en milliers)		Évol. sur deux ans T2 21/T2 19	
	T2 2019	T2 2021	En milliers	En %
TERTIAIRE NON MARCHAND PRIVÉ	2 326	2 421	95	4,1 %
Activités d'administration publique	190	195	5	2,8 %
<i>Activités générales de sécurité sociale</i>	111	115	4	3,7 %
<i>Autres</i>	79	80	1	1,5 %
Enseignement	342	357	15	4,4 %
Activités pour la santé humaine	577	608	32	5,5 %
<i>Activités hospitalières</i>	303	303	0	0,0 %
<i>Laboratoires d'analyses médicales</i>	44	52	9	19,8 %
<i>Pratique dentaire</i>	46	52	5	11,7 %
<i>Autres</i>	183	201	17	9,5 %
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	1 218	1 261	43	3,5 %
<i>Hébergement social pour personnes en difficultés</i>	91	99	7	8,2 %
<i>Hébergement social et médicalisé pour personnes âgées</i>	221	223	2	1,1 %
<i>Accueil de jeunes enfants</i>	103	112	9	8,4 %
<i>Aide à domicile</i>	264	270	6	2,4 %
<i>Autres</i>	538	556	18	3,4 %

Champ : salariés du privé hors particuliers employeurs

Source : Acof, calculs Insee

Prix à la consommation

Depuis le début de l'année, dans un contexte de rebond des prix de l'énergie, bien plus élevés qu'un an plus tôt, mais aussi de vive hausse des prix des matières premières agricoles et minérales, l'inflation a nettement progressé, passant de 0,0 % sur un an en décembre 2020 à 2,1 % en septembre 2021, selon l'estimation provisoire de ce mois. L'inflation sous-jacente, par définition moins affectée par la hausse des prix de l'énergie et des matières premières agricoles, a augmenté plus modérément que l'inflation d'ensemble : elle se serait élevée en septembre à +1,3 % sur un an, après un pic à +1,5 % en août dû au décalage des soldes d'été relativement à 2020.

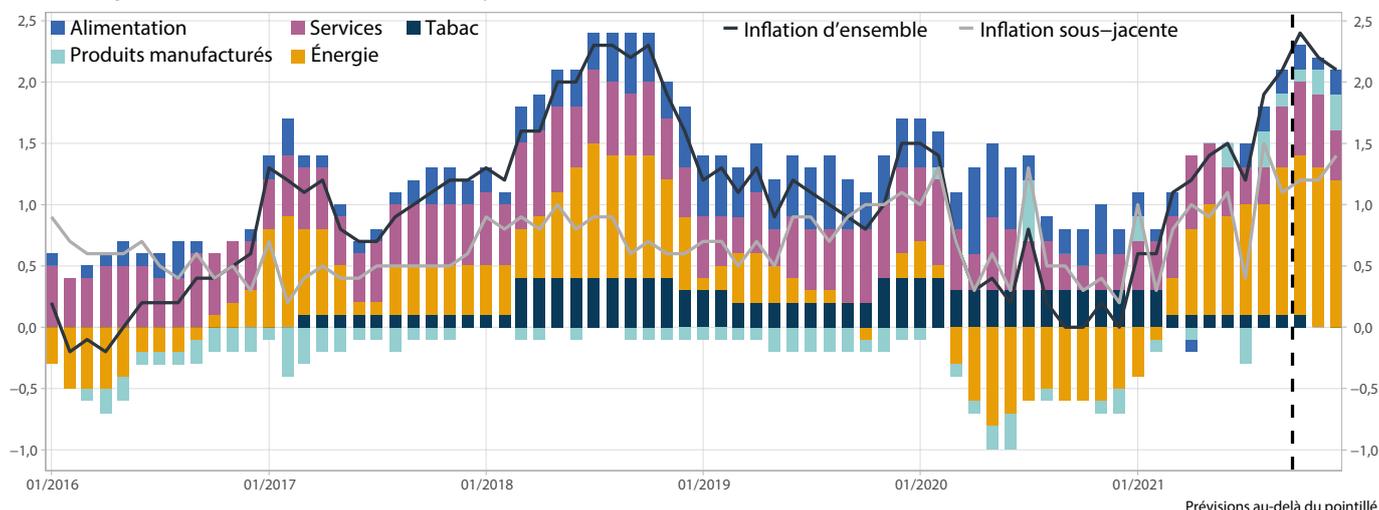
D'ici la fin de l'année, l'inflation d'ensemble resterait supérieure à 2 % : elle atteindrait 2,3 % en octobre puis refluerait légèrement (2,1 % prévu en décembre), sous l'hypothèse conventionnelle d'un prix du pétrole fixé à 75 \$ le baril de Brent et d'une stabilité des autres cours de matières premières. Ce profil résulterait principalement des prix de l'énergie : leur contribution resterait vigoureuse d'ici la fin de l'année mais s'amenuiserait par l'effet mécanique (« effet de base ») de la hausse des cours du pétrole observée fin 2020.

L'inflation alimentaire resterait globalement stable d'ici décembre : le prix des produits alimentaires hors frais augmenterait, du fait de la hausse récente des cours des matières premières agricoles (en août, les prix agricoles à la production progressaient de 10,4 % sur un an), mais à l'inverse, les prix alimentaires frais décéléreraient sur un an, ayant fortement augmenté fin 2020 dans le contexte du deuxième confinement. Les prix des produits manufacturés seraient tirés à la hausse par les augmentations récentes des coûts de production industriels (+9,5 % sur un an en août). En revanche, les prix des services ralentiraient légèrement d'ici décembre, avec la décélération prévue des prix des services de transport, lesquels retrouveraient une saisonnalité plus habituelle que celle observée l'an dernier.

L'inflation sous-jacente augmenterait quant à elle progressivement durant les prochains mois, pour atteindre 1,5 % sur un an en décembre, sous l'impulsion des prix des biens manufacturés. ●

► 1. Inflation d'ensemble et contributions par poste

inflation en glissement annuel, en %, contributions en point



Source : Insee

► 2. Indices des prix à la consommation

évolutions en %, contributions en points

Regroupements IPC* (pondérations 2021)	Février 2021		Juillet 2021		Août 2021		Septembre 2021		Décembre 2021		Moyennes annuelles		
	ga	cga	ga	cga	ga	cga	ga	cga	ga	cga	2019	2020	2021
Alimentation (17,9 %)	0,8	0,1	0,9	0,2	1,3	0,2	1,0	0,2	1,0	0,2	2,5	1,9	0,6
dont : produits frais (2,6 %)	3,7	0,1	3,8	0,1	6,8	0,2	4,6	0,1	2,2	0,1	4,3	7,3	1,9
hors produits frais (15,2 %)	0,3	0,1	0,4	0,1	0,4	0,1	0,3	0,1	0,8	0,1	2,1	1,0	0,4
Tabac (2,4 %)	12,8	0,3	5,1	0,1	5,1	0,1	4,8	0,1	0,0	0,0	10,6	13,7	5,5
Produits manufacturés (25,0 %)	-0,4	-0,1	-1,1	-0,3	1,1	0,3	0,4	0,1	1,2	0,3	-0,6	-0,2	0,3
dont : habillement-chaussures (3,5 %)	-3,0	-0,1	-7,1	-0,3	4,6	0,2	0,9	0,0	1,4	0,0	-0,3	-0,5	-0,1
produits santé (4,4 %)	-0,7	0,0	-0,8	0,0	-1,0	0,0	-1,4	-0,1	-1,7	-0,1	-2,8	-2,0	-1,2
autres produits manufacturés (17,1 %)	0,2	0,0	0,0	0,0	1,0	0,2	0,8	0,1	2,0	0,3	-0,1	0,3	0,7
Énergie (7,5 %)	-1,6	-0,1	12,3	0,9	12,7	0,9	14,4	1,1	13,9	1,0	1,9	-6,1	9,3
dont : produits pétroliers (3,4 %)	-4,6	-0,2	16,5	0,6	16,9	0,6	18,4	0,6	16,0	0,5	0,6	-11,8	11,5
Services (47,3 %)	0,8	0,4	0,6	0,3	0,7	0,3	1,5	0,7	1,3	0,6	1,0	0,9	1,1
dont : loyers-eau (8,5 %)	0,8	0,1	1,1	0,1	1,3	0,1	1,3	0,1	1,4	0,1	0,4	0,3	1,1
santé (6,5 %)	0,0	0,0	-0,8	-0,1	-0,7	0,0	-0,6	0,0	-1,3	-0,1	-0,1	0,4	-0,6
transports (1,7 %)	-0,7	0,0	2,0	0,0	3,7	0,1	7,4	0,1	3,1	0,1	0,7	-1,7	3,0
communications (2,4 %)	1,3	0,0	3,0	0,1	2,8	0,1	2,3	0,1	3,6	0,1	-1,1	1,0	2,9
autres services (28,1 %)	0,9	0,2	0,8	0,2	0,6	0,2	1,3	0,4	1,5	0,4	1,6	1,4	1,1
Ensemble (100 %)	0,6	0,6	1,2	1,2	1,9	1,9	2,1	2,1	2,1	2,1	1,1	0,5	1,5
<i>Ensemble hors énergie (92,5 %)</i>	<i>0,9</i>	<i>0,8</i>	<i>0,4</i>	<i>0,4</i>	<i>1,1</i>	<i>1,0</i>	<i>1,4</i>	<i>1,3</i>	<i>1,2</i>	<i>1,1</i>	<i>1,1</i>	<i>1,1</i>	<i>1,0</i>
<i>Ensemble hors tabac (97,6 %)</i>	<i>0,3</i>	<i>0,3</i>	<i>1,1</i>	<i>1,1</i>	<i>1,8</i>	<i>1,8</i>	<i>2,1</i>	<i>2,1</i>	<i>2,1</i>	<i>2,1</i>	<i>0,9</i>	<i>0,2</i>	<i>1,5</i>
Inflation « sous-jacente » (60,1 %)**	0,6	0,4	0,4	0,2	1,5	0,9	1,3	0,8	1,5	0,9	0,8	0,6	1,0

■ Estimation provisoire

■ Préviation

ga : glissement annuel ; cga : contribution au glissement annuel de l'ensemble

* Indice des prix à la consommation (IPC)

** Indice hors tarifs publics et produits à prix volatils, corrigé des mesures fiscales

Source : Insee

L'inflation ressentie augmente un peu plus dans les zones rurales

Dans l'enquête mensuelle de conjoncture réalisée auprès des ménages par l'Insee, ceux-ci sont interrogés sur leur ressenti de l'inflation. Leurs réponses quant à la perception de l'évolution récente des prix¹ permettent de calculer un solde d'opinion qui apparaît, sur longue période, fortement corrélé à l'indice des prix à la consommation (ou IPC ► **figure 1**). Depuis le début de l'année notamment, les ménages sont de plus en plus nombreux à déclarer que le niveau général des prix a augmenté (solde d'opinion passant de -39 points en décembre 2020 à -4 points en septembre 2021), en lien avec la hausse de l'IPC sur la période (0,0 % sur un an en décembre 2020 à 2,1 % sur un an en septembre 2021). En septembre, ce solde est au plus haut depuis 2013, légèrement au-dessus du point haut atteint fin 2018 dans un contexte là aussi de hausse de l'IPC sous l'effet du renchérissement de l'énergie. Il reste cependant nettement en deçà des niveaux atteints en 2011-2012 ou en 2008.

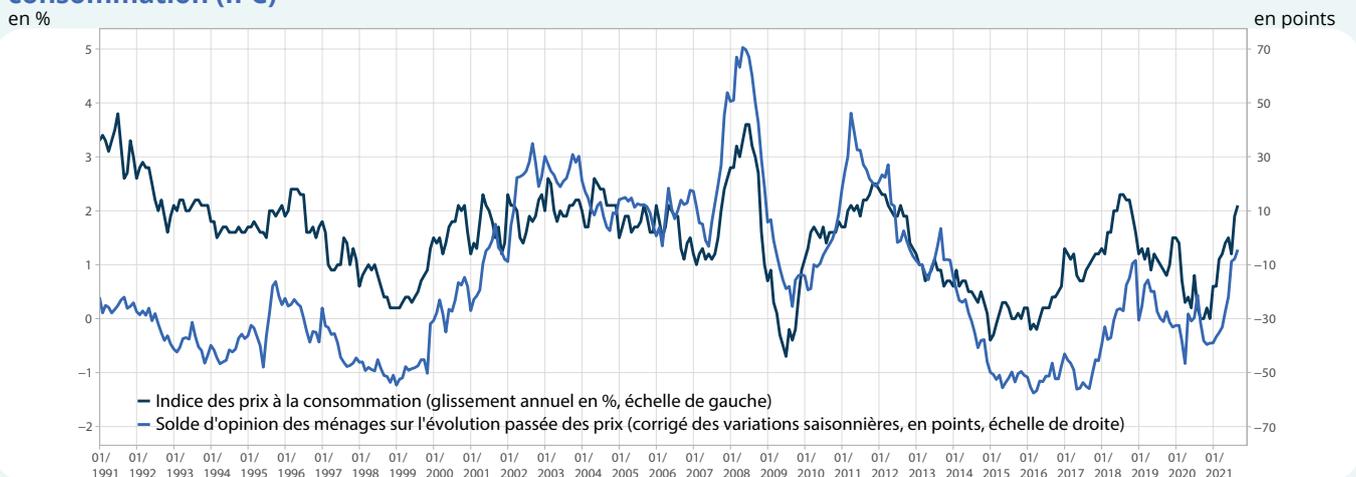
Ce solde d'opinion sur l'inflation passée progresse depuis le début 2021 pour toutes les catégories de ménages. Les ménages aisés (plus haut quartile de revenus) sont certes moins nombreux à déclarer une forte hausse des prix que les ménages plus modestes, mais ce constat s'appliquait déjà avant 2021, et cet écart ne s'est pas amplifié cette année (► **figure 2**).

Par ailleurs, la hausse de l'IPC étant principalement portée celle des prix énergétiques, et notamment par le prix du pétrole, les ménages résidant en zone rurale, davantage dépendants de la voiture pour leurs trajets, semblent ressentir plus nettement la progression de l'inflation de ces derniers mois, relativement aux ménages des zones urbaines (► **figure 3**) : leur solde d'opinion a augmenté dès mars 2021, quelques mois donc avant celui des habitants des zones urbaines qui n'a connu de forte hausse qu'à partir de mai 2021. ●

Jérémy Marquis

¹ La question posée aux ménages interrogés est la suivante : « Trouvez-vous que, au cours des douze derniers mois, les prix ont... fortement augmenté / modérément augmenté / un peu augmenté / stagné / diminué ? ». Le solde d'opinion fait la différence entre le pourcentage de ménages ayant répondu « fortement augmenté » et ceux ayant répondu « un peu augmenté », « stagné » ou « diminué ».

► 1. Solde d'opinion sur l'évolution passée des prix et inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC)



Champ : France entière pour l'indice des prix à la consommation, France métropolitaine pour le solde d'opinion
Source : Insee, indice des prix à la consommation et enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages

Conjoncture française

► 2. Solde d'opinion sur l'évolution passée des prix, par quartile de revenus

en points



Note : le 1^{er} quartile correspond aux 25 % des ménages les plus modestes ; le 4^e aux 25 % les plus aisés.

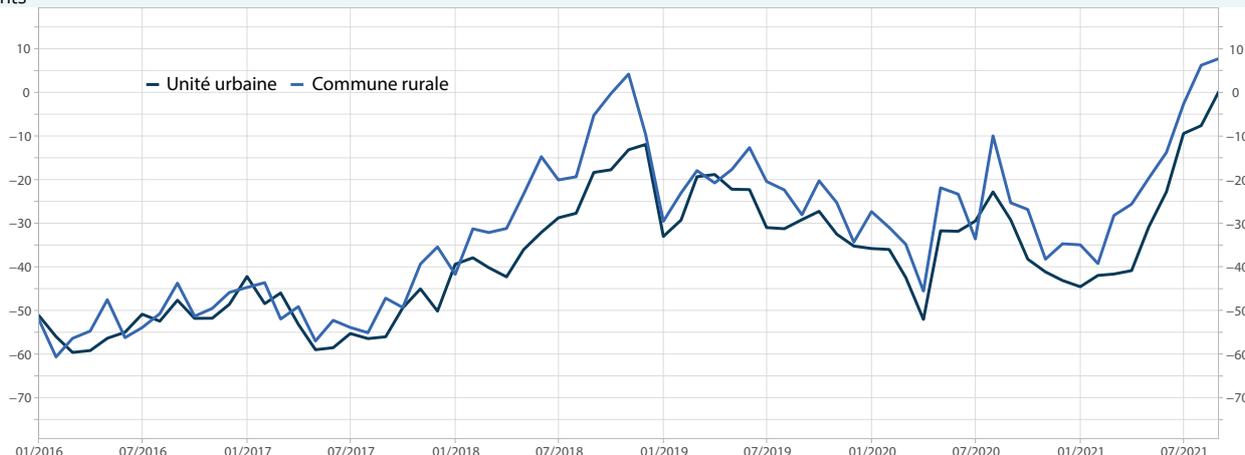
Données non corrigées des variations saisonnières.

Champ : France métropolitaine

Source : Insee, indice des prix à la consommation et enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages

► 3. Solde d'opinion sur l'évolution passée des prix, selon la zone d'habitation

en points



Données non corrigées des variations saisonnières.

Champ : France métropolitaine

Source : Insee, indice des prix à la consommation et enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages

Bibliographie

Arion G., Beatriz M., Sueur E., Leclair M. et Morer N. (mars 2019), « Inflation perçue, inflation mesurée : des différences par catégories de ménages » dossier de la *Note de conjoncture* de l'Insee de mars 2019. ●

Salaires

Après s’être légèrement redressé au premier semestre, le salaire moyen par tête (SMPT) des branches marchandes non agricoles progresserait plus franchement au second semestre : il augmenterait de 3,4 % au troisième trimestre 2021 puis de 0,9 % au quatrième (► [tableau](#)). Ces évolutions sont très liées au recours au chômage partiel : avec la levée progressive des restrictions sanitaires, celui-ci se serait très nettement atténué pendant l’été, pour devenir résiduel à l’automne. Cela se traduirait par une réduction importante des indemnités de chômage partiel versées, et une hausse concomitante de la masse salariale. La hausse du SMPT serait également dynamisée par la reconduction du dispositif de prime exceptionnelle de pouvoir d’achat (Pepa), et, au quatrième trimestre, par la revalorisation du Smic (+2,2 % à compter d’octobre 2021), dans un contexte de hausse de l’inflation. Au final, à la fin de l’année 2021, le SMPT dépasserait de 3,1 % son niveau de fin 2019 ; il retrouverait ainsi quasiment le niveau qu’il aurait atteint en suivant sa tendance de la décennie précédant la crise sanitaire.

Les évolutions du SMPT comportent deux composantes : les éléments les plus conjoncturels, affectés en premier lieu par la crise sanitaire, qui s’ajoutent aux mouvements tendanciels des salaires, reflétés par le salaire mensuel de base (SMB). Les fluctuations du SMB sont donc plus modérées, entre +0,3 % et +0,5 % par trimestre. Avec la revalorisation du Smic au 1^{er} octobre, le SMB serait cependant plus dynamique en fin d’année : +0,7 % au quatrième trimestre, dont environ 0,2 point imputable à la hausse du Smic. ●

► 1. Évolutions du salaire moyen par tête (SMPT) et du salaire mensuel de base (SMB)

évolutions en %, données CVS

	Taux de croissance trimestriels								Évolution en moyenne annuelle		
	2020				2021				2019	2020	2021
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Salaires moyen par tête (SMPT) dans les branches marchandes non agricoles	-3,6	-11,6	17,2	-2,3	0,3	1,0	3,4	0,9	2,3	-4,9	6,0
Salaires mensuel de base (SMB)	0,4	0,4	0,4	0,4	0,3	0,4	0,5	0,7	1,7	1,5	1,6
Prix de la consommation des ménages (Comptes nationaux trimestriels)	0,2	-0,1	0,1	0,0	0,8	0,2	0,7	0,5	0,8	0,6	1,5
SMPT réel dans les branches marchandes non agricoles	-3,8	-11,5	17,0	-2,4	-0,4	0,8	2,7	0,4	1,5	-5,5	4,5
SMB réel	0,2	0,5	0,2	0,4	-0,4	0,2	-0,2	0,2	0,9	0,9	0,2

■ Prévission

Note : l’enquête Acemo trimestrielle de la Dares a été suspendue au deuxième trimestre 2020 (données portant sur le 1^{er} trimestre 2020). Les taux de croissance trimestriels du SMB des premier et deuxième trimestres 2020 présentés ici résultent d’estimations, cohérentes avec la variation semestrielle du SMB observée entre T4 2019 et T2 2020.

Source : Dares, Insee

► 2. Évolutions du salaire moyen par tête (SMPT) et du salaire mensuel de base (SMB)

écart au quatrième trimestre 2019, en %, données CVS

	Écarts au quatrième trimestre 2019							
	2020				2021			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Salaires moyen par tête (SMPT) dans les branches marchandes non agricoles	-3,6	-14,8	-0,2	-2,5	-2,2	-1,2	2,1	3,1
Salaires mensuel de base (SMB)	0,4	0,8	1,1	1,5	1,9	2,3	2,8	3,5
Prix de la consommation des ménages (Comptes nationaux trimestriels)	0,2	0,1	0,2	0,3	1,0	1,2	2,0	2,5
SMPT réel dans les branches marchandes non agricoles	-3,8	-14,9	-0,4	-2,7	-3,2	-2,4	0,2	0,6
SMB réel	0,2	0,7	0,9	1,3	0,8	1,0	0,8	1,0

■ Prévission

Note : l’enquête Acemo trimestrielle de la Dares a été suspendue au deuxième trimestre 2020 (données portant sur le 1^{er} trimestre 2020). Les taux de croissance trimestriels du SMB des premier et deuxième trimestres 2020 présentés ici résultent d’estimations, cohérentes avec la variation semestrielle du SMB observée entre T4 2019 et T2 2020.

Source : Dares, Insee

Revenus des ménages

Porté par les mesures de soutien (chômage partiel, aides exceptionnelles aux travailleurs précaires et aux bénéficiaires des minima sociaux, prolongation des droits des chômeurs en fin de droits, etc), le revenu disponible brut (RDB) des ménages a fortement rebondi au deuxième semestre de 2020, malgré le recul de l'activité. Quasi-stable au premier trimestre 2021 (-0,1%), il a ensuite progressé de 0,8 % au deuxième trimestre, tiré par la masse salariale brute.

Au troisième trimestre 2021, les revenus d'activité auraient fortement accéléré (+3,0 % après +0,7 %), sous l'effet du recours de moins en moins massif au chômage partiel (se traduisant dès lors par davantage d'heures rémunérées pour les salariés concernés) et de la progression de l'emploi. Dans le même temps, les prestations sociales auraient reculé (moindres indemnités de chômage partiel et fin de la prolongation des indemnités pour les chômeurs en fin de droits) et les prélèvements sociaux et fiscaux auraient rebondi (en particulier les cotisations sociales, dans le sillage de la masse salariale). Au total, le RDB des ménages aurait augmenté de 0,8 % au troisième trimestre. Compte tenu de l'accélération des prix de la consommation (+0,7 % en variation trimestrielle après +0,2 %), le pouvoir d'achat des ménages aurait marqué le pas ce trimestre (+0,1 %).

Au quatrième trimestre 2021, les facteurs qui auraient pesé sur le RDB des ménages au trimestre précédent resteraient relativement stables (prestations sociales, prélèvements obligatoires freinés par le premier dégrèvement de taxe d'habitation pour les 20 % de ménages plus aisés). Dès lors, l'évolution du RDB des ménages serait surtout déterminée par la hausse des revenus d'activité, portés par des revalorisations salariales et la hausse de l'emploi. Le RDB des ménages augmenterait ainsi de 1,1 % ce trimestre, tandis que le pouvoir d'achat se redresserait (+0,5 %).

Sur l'année 2021, le RDB progresserait nettement en moyenne annuelle (+3,4 % après +1,0 % en 2020), du fait du net rebond des revenus d'activité couplé à un recul modéré des prestations sociales. Compte tenu de la hausse des prix de la consommation des ménages, le pouvoir d'achat des ménages serait moins dynamique que leur RDB : il augmenterait de 1,9 % en 2021, après +0,4 % en 2020. Rapporté au nombre d'unités de consommation pour tenir compte des évolutions démographiques, il augmenterait de 1,5 %, après avoir été stable en 2020. ●

► 1. Composantes du revenu disponible brut des ménages

variations en %

	Variations trimestrielles								Variations annuelles		
	2020				2021				2019	2020	2021
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Revenu disponible brut (100 %)	-1,1	-0,7	1,9	1,9	-0,1	0,8	0,8	1,1	3,4	1,0	3,4
dont :											
Revenus d'activité (72 %)	-2,7	-10,0	12,8	0,5	0,4	0,7	3,0	1,2	3,1	-3,7	6,5
Masse salariale brute (64 %)	-2,7	-10,7	13,5	-0,7	0,4	1,1	3,6	1,3	3,2	-4,1	6,3
EBE des entrepreneurs individuels* (8 %)	-2,5	-4,5	8,0	9,7	0,3	-2,4	-0,9	0,0	2,3	-0,6	7,7
Prestations sociales en espèces (35 %)	2,9	12,9	-9,8	2,7	-0,5	0,3	-3,1	-0,1	2,9	9,5	-2,0
EBE des ménages purs (14 %)	-0,2	-1,6	2,9	0,6	0,4	0,7	1,3	0,7	3,2	1,1	3,3
Revenus de la propriété (6 %)	-4,7	-3,7	-2,0	-0,7	1,0	1,1	1,4	1,8	-2,3	-12,6	0,4
Prélèvements sociaux et fiscaux (-27 %)	-0,5	-7,9	10,3	-1,9	1,2	-0,3	1,5	0,2	0,5	-3,2	3,1
Prix de la consommation des ménages	0,2	-0,1	0,1	0,0	0,8	0,2	0,7	0,5	0,8	0,6	1,5
Pouvoir d'achat du RDB	-1,3	-0,5	1,7	1,9	-0,9	0,6	0,1	0,5	2,6	0,4	1,9
Pouvoir d'achat par unité de consommation	-1,4	-0,6	1,6	1,8	-1,0	0,5	0,0	0,4	2,0	0,0	1,5

■ Prévission

Lecture : après une hausse de 0,8 % au deuxième trimestre 2021, le revenu disponible brut des ménages aurait augmenté de nouveau de 0,8 % au troisième trimestre. L'évolution annuelle serait de +3,4 % en 2021.

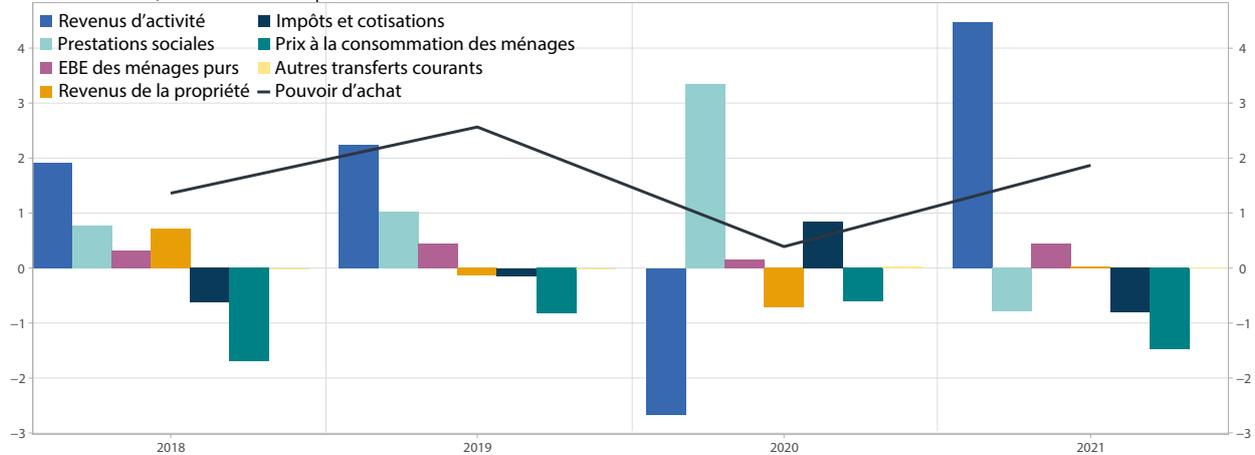
Note : les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 2019.

* l'excédent brut d'exploitation (EBE) des entrepreneurs individuels est le solde du compte d'exploitation des entreprises individuelles, il s'agit d'un revenu mixte puisqu'il rémunère le travail effectué par le propriétaire de l'entreprise individuelle, et éventuellement les membres de sa famille, mais contient également le profit réalisé en tant qu'entrepreneur.

Source : Insee

► 2. Le pouvoir d'achat accélérerait en 2021, malgré la hausse de l'inflation

évolution annuelle en %, contributions en points



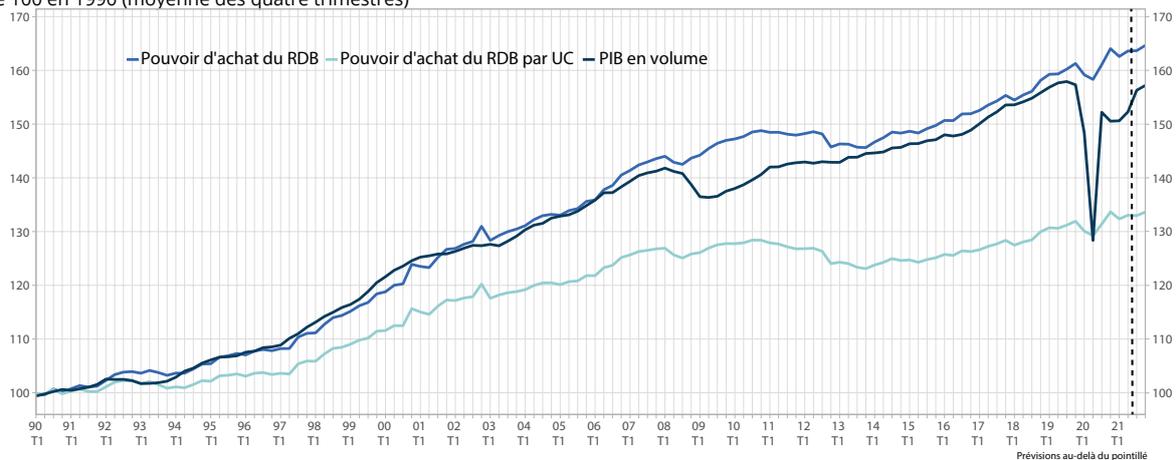
Lecture : en 2021, le pouvoir d'achat des ménages augmenterait de 1,9 %. La principale contribution à cette hausse serait celle des revenus d'activité, qui s'élèverait à 4,5 points.

Source : Insee

► 3. - Le pouvoir d'achat du RDB des ménages a été globalement préservé depuis le début de la pandémie

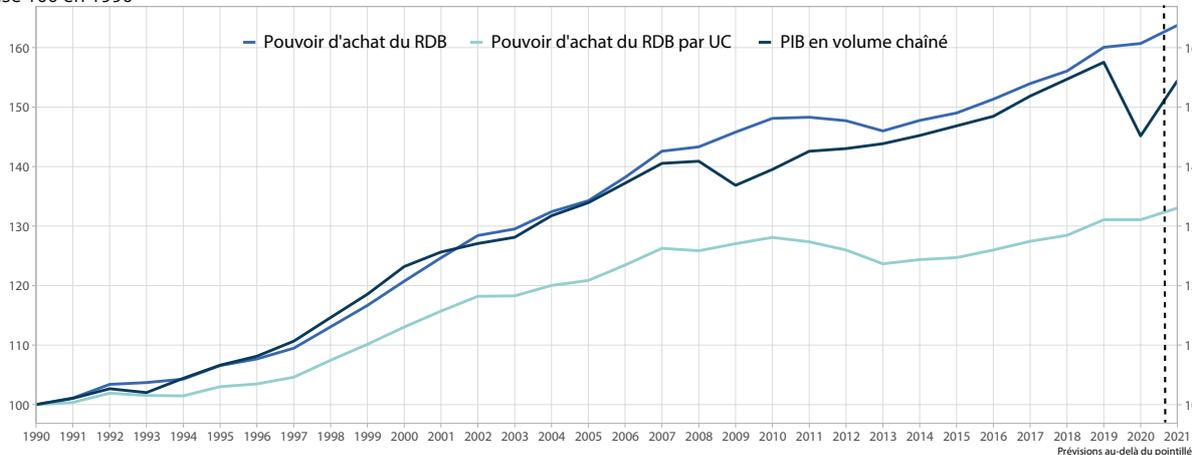
a. Évolutions trimestrielles du pouvoir d'achat et du PIB

indice base 100 en 1990 (moyenne des quatre trimestres)



b. Évolutions annuelles du pouvoir d'achat et du PIB

indice base 100 en 1990



Note : les données annuelles de la figure 3b résultent des données trimestrielles. Néanmoins, compte tenu de l'ampleur et de la soudaineté des évolutions du PIB à la baisse comme à la hausse au trimestre le trimestre en 2020-2021, ces évolutions sont à la fois présentées avec un pas trimestriel et un pas annuel.

Source : Insee

Consommation des ménages

Après s'être fortement dégradée en avril du fait du troisième confinement, la consommation des ménages est revenue en juin à un niveau proche de celui d'avant-crise (-1 % par rapport au quatrième trimestre 2019, après -4 % en mai et -12 % en avril). En juillet, elle se serait située légèrement en retrait, à 2 % en deçà de son niveau d'avant-crise. Elle aurait en effet pâti d'un repli des achats de biens, et ce malgré le dynamisme des dépenses dans les services auparavant soumis à restrictions (hébergement-restauration, services de transport ou activités de loisirs). En août, la consommation serait globalement restée au même niveau qu'en juillet : les achats de biens se seraient redressés légèrement mais, à l'inverse, les dépenses d'hébergement-restauration et de loisirs auraient fléchi, dans le contexte de l'instauration du passe sanitaire. Ce fléchissement serait toutefois resté ponctuel et, en septembre, la consommation aurait légèrement progressé, se situant 1 ½ % en deçà de son niveau du quatrième trimestre 2019.

Au quatrième trimestre, les dépenses des ménages se normaliseraient pour la plupart des postes. La consommation reviendrait ainsi au total à son niveau d'avant-crise. Elle resterait toutefois déprimée dans certains secteurs spécifiques (hébergement-restauration, services de transport et loisirs, avec un retour seulement partiel du tourisme international) ou pour certains types de biens (achats de véhicules, du fait des problèmes d'approvisionnement bridant la production).

Au total, la consommation progresserait de 4,0 % au troisième trimestre puis de 1,5 % au quatrième, conduisant à une évolution annuelle de 4,1 % en 2021, après la chute de 7,2 % en 2020. Le taux d'épargne des ménages, après avoir fortement augmenté au plus fort de la crise, se réduirait progressivement : il s'établirait ainsi à 17,5 % en fin d'année, soit encore au-dessus de son niveau d'avant-crise (15,3 % au quatrième trimestre 2019) mais nettement en deçà du niveau du deuxième trimestre 2021 (21,4 %). ●

► 1. Consommation mensuelle estimée et prévue

écart au quatrième trimestre 2019, en %



Lecture : en juillet 2021, la consommation des ménages se serait située à 2 % en deçà de son niveau du quatrième trimestre 2019. À partir d'octobre 2021, les projections sont établies à un pas trimestriel et non plus mensuel.

Source : calculs Insee à partir de sources diverses

► 2. Consommation mensuelle des ménages estimée et prévue

écart au quatrième trimestre 2019, en %

Produits	Part dans la consommation*	2021					
		avril	mai	juin	juillet	août	septembre
Agriculture, sylviculture et pêche	3%	-2,4	-1,3	-3,3	-8	-7	-7
Industrie	44%	-10,3	-0,2	0,2	-2	-1	-1
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	15%	3,0	2,8	0,1	-3	1	1
Cokéfaction et raffinage	4%	-16,6	-7,6	-1,9	1	2	1
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	3%	5,7	14,6	11,7	9	10	10
Fabrication de matériels de transport	6%	-12,8	-11,3	-10,4	-14	-13	-12
Fabrication d'autres produits industriels	12%	-32,9	-1,4	4,5	2	0	1
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	5%	8,3	7,2	0,3	1	1	1
Construction	2%	-1,5	-1,7	-2,0	-2	-2	-2
Services principalement marchands	47%	-17,4	-11,3	-5,1	-3	-4	-3
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	1%	-3,7	-5,0	-2,7	-5	1	1
Transports et entreposage	4%	-64,0	-41,3	-34,7	-22	-16	-16
Hébergement et restauration	8%	-62,4	-44,0	-16,0	-11	-20	-17
Information et communication	3%	0,8	3,3	2,0	3	3	4
Activités financières et d'assurance	5%	0,6	1,3	1,7	2	2	2
Activités immobilières	19%	2,1	2,2	2,3	2	2	3
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	2%	-8,9	-7,5	-4,5	-4	-4	-6
Autres activités de services	4%	-33,6	-20,6	-11,4	-9	-10	-9
Services principalement non marchands	5%	0,4	0,7	1,5	2	2	2
Correction territoriale	-1%	-74,4	-84,3	-95,5	-42	-42	-42
Total	100%	-11,9	-4,4	-1,2	-2	-2	-1 ½

* Poids dans la dépense de consommation finale des ménages en euros courants au quatrième trimestre 2019

■ Prévission

Lecture : en juillet 2021, le niveau de consommation des ménages en services d'hébergement et de restauration aurait été inférieur de 11 % à celui du quatrième trimestre de 2019.

Source : calculs Insee à partir de sources diverses

► 3. Consommation trimestrielle des ménages estimée et prévue

écart au quatrième trimestre 2019, en %

Produits	Part dans la consommation*	2020				2021				2020	2021
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4		
Agriculture, sylviculture et pêche	3%	3,9	-1,2	-0,1	-1,0	-0,1	-2,3	-8	-7	0,4	-4
Industrie	44%	-6,7	-12,9	2,5	-1,7	-0,9	-3,4	-1	0	-4,7	-1
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	15%	3,5	5,4	2,2	3,3	3,7	2,0	-1	0	3,6	1
Cokéfaction et raffinage	4%	-5,9	-29,2	-4,6	-12,9	-5,8	-8,7	1	0	-13,1	-3
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	3%	-8,2	-4,6	12,2	15,4	13,0	10,7	10	5	3,7	10
Fabrication de matériels de transport	6%	-23,1	-35,5	3,5	-9,3	-8,4	-11,5	-13	-8	-16,1	-10
Fabrication d'autres produits industriels	12%	-12,1	-23,1	3,5	-5,0	-4,4	-10,0	1	2	-9,2	-3
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	5%	-2,5	-3,5	0,6	1,6	1,7	5,3	1	1	-0,9	2
Construction	2%	-9,4	-23,5	0,2	0,8	-1,1	-1,7	-2	0	-8,0	-1
Services principalement marchands	47%	-6,1	-21,8	-6,3	-14,1	-15,2	-11,3	-4	-1	-12,1	-8
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	1%	-12,3	-24,7	1,2	-4,6	-2,6	-3,8	-1	1	-10,1	-2
Transports et entreposage	4%	-15,6	-74,0	-31,2	-53,4	-51,3	-46,7	-18	-10	-43,6	-31
Hébergement et restauration	8%	-17,0	-63,5	-15,0	-46,6	-58,4	-40,8	-16	-10	-35,5	-31
Information et communication	3%	-2,5	-1,8	-0,7	-0,8	1,2	2,0	3	4	-1,5	3
Activités financières et d'assurance	5%	-2,5	-6,4	-1,7	-0,3	0,7	1,2	2	2	-2,7	1
Activités immobilières	19%	0,1	0,3	0,7	0,8	1,8	2,2	2	2	0,5	2
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	2%	-6,7	-19,1	-10,2	-8,9	-9,6	-7,0	-5	-1	-11,2	-6
Autres activités de services	4%	-12,3	-42,2	-13,2	-25,4	-25,8	-21,9	-9	-4	-23,3	-15
Services principalement non marchands	5%	-7,8	-24,1	1,0	-2,4	-0,4	0,9	2	1	-8,3	1
Correction territoriale	-1%	-47,7	-81,4	-32,5	-61,7	-69,2	-84,7	-42	-37	-55,8	-58
Total	100%	-5,7	-16,7	-1,4	-6,8	-6,8	-5,9	-2,1	-0,6	-7,6	-3,4

* Poids dans la dépense de consommation finale des ménages en euros courants au quatrième trimestre 2019

■ Prévission

Lecture : au troisième trimestre 2021, le niveau de consommation des ménages en services d'hébergement et de restauration aurait été inférieur de 16 % à celui du quatrième trimestre de 2019.

Source : calculs Insee à partir de sources diverses

► 4. Consommation des ménages en écart au quatrième trimestre 2019 et en variation trimestrielle en %

	2020				2021				2020*	2021*
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4		
Variations trimestrielles	-5,7	-11,6	18,3	-5,5	0,0	1,0	4,0	1,5	-7,2	4,1
écart au T4 2019	-5,7	-16,7	-1,4	-6,8	-6,8	-5,9	-2,1	-0,6		

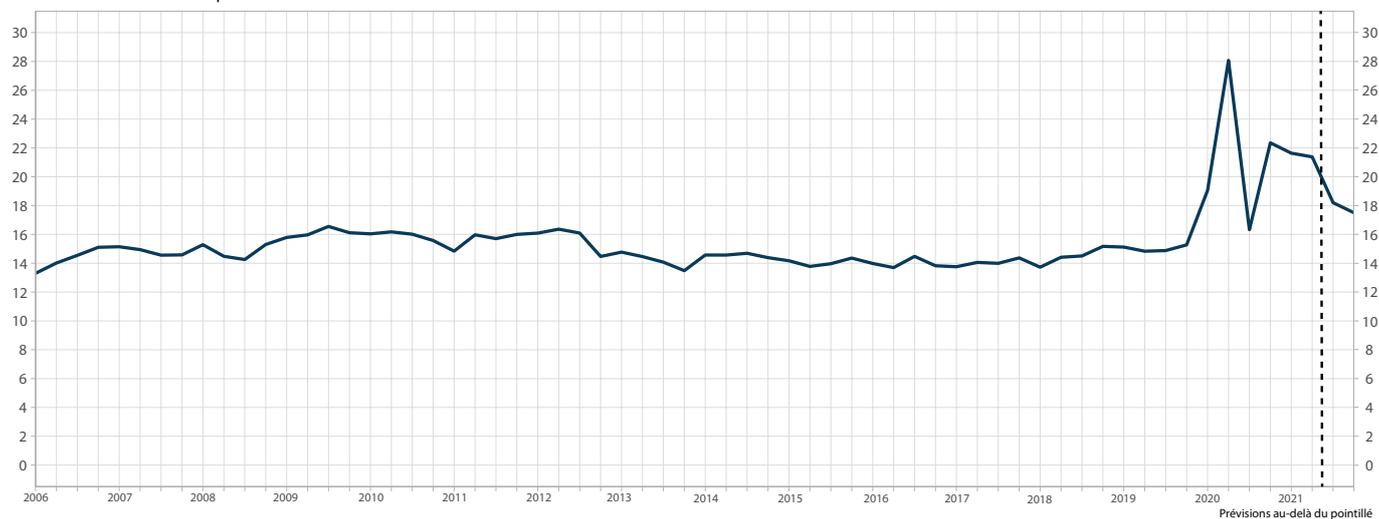
■ Prévision

*Variations annuelles pour les deux dernières colonnes.

Source : Insee

► 5. Taux d'épargne des ménages

en % de leur revenu disponible brut



Lecture : au quatrième trimestre 2021, le taux d'épargne des ménages s'élèverait à 17,5 % de leur revenu disponible brut.

Source : Insee

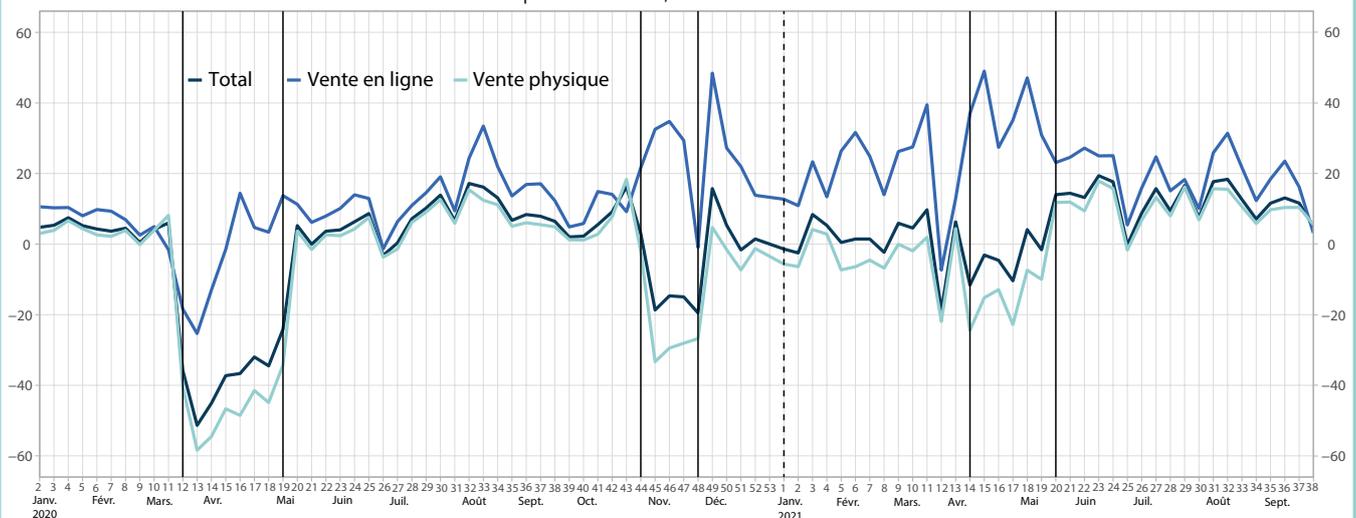
Les montants de transactions par carte bancaire CB font apparaître des évolutions contrastées depuis la fin du mois d'août

Les montants agrégés de transactions par carte bancaire CB, disponibles jusqu'au 26 septembre, constituent une source désormais privilégiée pour analyser de façon avancée les comportements de consommation des ménages. Le total des montants, pris en glissement par rapport à 2019, semble se maintenir en septembre à un niveau nettement au-dessus de celui de 2019, et supérieur à celui de la dernière semaine d'août (► **figure 6**).

Dans le détail des lieux de vente, l'évolution des transactions par carte bancaire CB apparaît contrastée en septembre : elle reste dynamique dans l'équipement du foyer et se redresse légèrement dans la restauration (après le fléchissement observé début août, ► **figure 7 et 8**). En revanche, les montants se dégradent à partir de la fin août dans l'hébergement, reflétant peut-être la fin d'une période estivale marquée par un tourisme des résidents plus fort qu'à l'accoutumée. Dans l'habillement-chaussure, les transactions CB montrent un profil baissier depuis la mi-juillet, même si les montants restent sensiblement au-dessus des niveaux de 2019. Enfin, les achats de carburants, au vu des transactions CB, apparaissent en retrait depuis le début du mois de septembre, par rapport au mois d'août. Il peut s'agir là aussi d'une conséquence de la fin de la saison estivale : le tourisme des résidents a été soutenu (► **éclairage**), tirant les dépenses de carburants en août. Un contrecoup pourrait survenir en septembre, avec la fin de la saison et un recours possiblement plus fréquent au télétravail. ●

► 6. Montants hebdomadaires de transactions par carte bancaire CB

montant hebdomadaire en écart à celui de la semaine comparable de 2019, en %



Lecture : lors de la semaine 38 de 2021 (20 – 26 septembre), le total des montants de transactions par carte bancaire CB était supérieur de 5 % au total de la semaine 38 de 2019. Les traits verticaux indiquent les dates de fermeture et de réouverture des commerces « non essentiels » lors des confinements de 2020 et du confinement national du printemps 2021. Chaque montant étant pris en écart à celui de la semaine comparable de 2019, les écarts affichés pour fin 2020 et début 2021 intègrent donc une rupture dans la semaine prise comme référence (fin 2019 puis début 2019). Cette rupture est signalée par le trait vertical pointillé à la semaine 1 de 2021.

Note : par ailleurs, la dynamique de ces montants de transactions CB peut traduire, à partir du mois de mars 2020, un plus fort recours aux paiements par carte bancaire CB, cette tendance étant corrigée dans la prévision des pertes ou surcroît de consommation par rapport au niveau d'avant-crise.

Source : Cartes Bancaires CB, calculs Insee

.../...

► 7. Montants hebdomadaires de transactions par carte bancaire CB, pour divers lieux de vente

montant hebdomadaire en écart à celui de la semaine comparable de 2019, en %



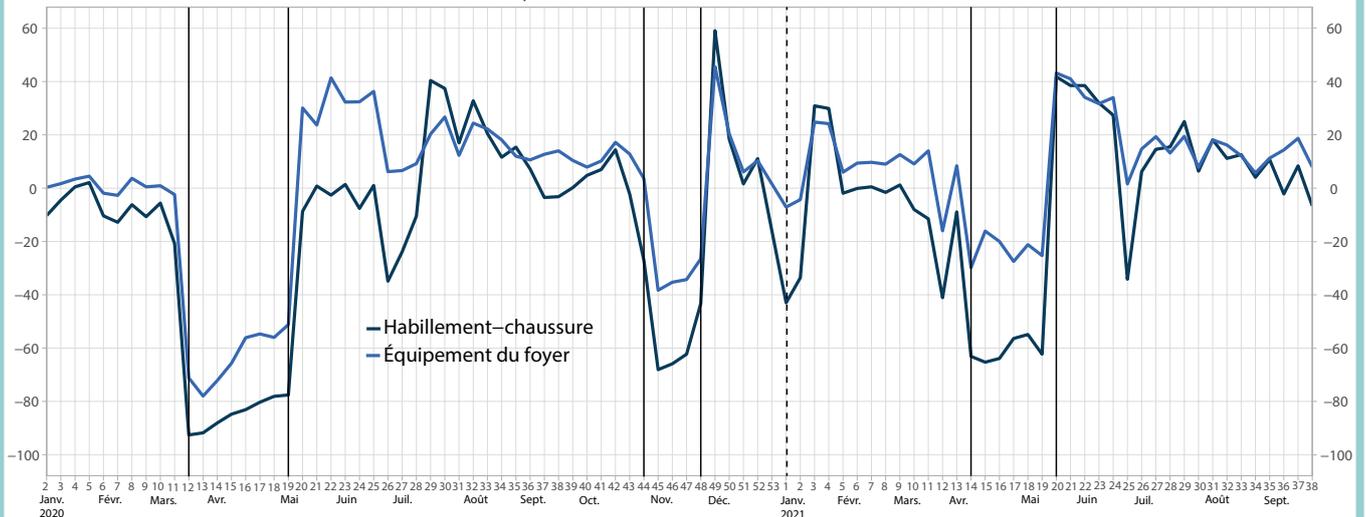
Lecture : lors de la semaine 38 de 2021 (20 – 26 septembre), les montants de transactions par carte bancaire CB relatifs aux achats de carburant étaient supérieurs de 7 % aux montants de la semaine 38 de 2019. Les traits verticaux indiquent les dates de fermeture et de réouverture des commerces « non essentiels » lors des confinements de 2020 et du confinement national du printemps 2021. Chaque montant étant pris en écart à celui de la semaine comparable de 2019, les écarts affichés pour fin 2020 et début 2021 intègrent donc une rupture dans la semaine prise comme référence (fin 2019 puis début 2019). Cette rupture est signalée par le trait vertical pointillé à la semaine 1 de 2021.

Note : la dynamique de ces montants de transactions CB peut traduire, à partir du mois de mars 2020, un plus fort recours aux paiements par carte bancaire CB, cette tendance étant corrigée dans l'estimation des pertes ou surcroît de consommation par rapport au niveau d'avant-crise.

Source : Cartes Bancaires CB, calculs Insee

► 8. Montants hebdomadaires de transactions par carte bancaire CB, pour divers lieux de vente

montant hebdomadaire en écart à celui de la semaine comparable de 2019, en %



Lecture : lors de la semaine 38 de 2021 (20 – 26 septembre), les montants de transactions par carte bancaire CB dans l'habillement-chaussure étaient inférieurs de 7 % aux montants de la semaine 38 de 2019. Les traits verticaux indiquent les dates de fermeture et de réouverture des commerces « non essentiels » lors des confinements de 2020 et du confinement national du printemps 2021. Chaque montant étant pris en écart à celui de la semaine comparable de 2019, les écarts affichés pour fin 2020 et début 2021 intègrent donc une rupture dans la semaine prise comme référence (fin 2019 puis début 2019). Cette rupture est signalée par le trait vertical pointillé à la semaine 1 de 2021.

Note : la dynamique de ces montants de transactions CB peut traduire, à partir du mois de mars 2020, un plus fort recours aux paiements par carte bancaire CB, cette tendance étant corrigée dans l'estimation des pertes ou surcroît de consommation par rapport au niveau d'avant-crise.

Source : Cartes Bancaires CB, calculs Insee

Résultats des entreprises

En début d'année 2021, le taux de marge des sociétés non financières (SNF) s'est établi à un niveau particulièrement élevé sous l'effet combiné des dispositifs de soutien, renforcés depuis le quatrième trimestre 2020 (Fonds de solidarité notamment), et de la baisse des impôts sur la production. Dans la dernière version des comptes nationaux, il a ainsi atteint 35,9 % de la valeur ajoutée des SNF au premier trimestre 2021, un niveau historique, puis a légèrement diminué au deuxième trimestre, à 35,4 %.

Au second semestre, le taux de marge des SNF diminuerait nettement, pour atteindre 32,0 % en fin d'année : le rebond de l'activité s'accompagnerait d'une diminution des subventions versées, notamment au titre du Fonds de solidarité remplacé au 1^{er} octobre par une extension du dispositif de couverture des coûts fixes, plus sélectif. L'extinction progressive du recours à l'activité partielle, ainsi que le reste à charge plus élevé pour les entreprises qui y font appel, augmenteraient mécaniquement le coût réel du travail par tête, et ce davantage que la productivité. Enfin, les termes de l'échange (rapport du prix de valeur ajoutée au prix de la consommation) seraient globalement défavorables sur le semestre.

Au quatrième trimestre 2021, le taux de marge se situerait ainsi 0,6 point au-dessus de son niveau moyen de 2018 (2019 ayant été marquée par le double versement du CICE). Cet écart à 2018 s'expliquerait par des subventions légèrement plus élevées et par le dynamisme de la valeur ajoutée des SNF : cette dernière aurait augmenté davantage sur trois ans que les rémunérations versées. En moyenne annuelle, le taux de marge s'établirait à 34,0 % en 2021, compte tenu des très fortes valeurs atteintes au premier semestre. ●

► 1. Décomposition du taux de marge des sociétés non financières (SNF)

Taux de marge et variation en %, contributions en points

	Variations trimestrielles								Variations annuelles		
	2020				2021				2019	2020	2021
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Taux de marge	30,2	31,5	30,7	34,2	35,9	35,4	32,7	32,0	33,4	31,7	34,0
Variation du taux de marge	-2,8	1,3	-0,8	3,5	1,7	-0,5	-2,6	-0,7	1,8	-1,7	2,3
Contributions à la variation du taux de marge :											
des gains de productivité	-4,3	-8,6	12,1	-1,0	0,4	0,8	0,8	0,0	0,7	-6,1	3,8
du coût réel du travail par tête	2,4	8,6	-12,7	1,5	0,3	-0,3	-1,7	-0,2	0,9	3,6	-3,2
du ratio prix de valeur ajoutée et du prix de la consommation	0,3	1,0	-0,4	0,7	-0,1	-0,2	-0,6	0,0	0,6	1,1	0,0
d'autres facteurs (dont subventions et impôts sur la production)	-1,2	0,3	0,2	2,3	1,2	-0,7	-1,1	-0,5	-0,4	-0,3	1,7

■ Prévision

Note : le taux de marge (TM) mesure la part de la valeur ajoutée qui rémunère le capital.

Sa variation se décompose de façon complémentaire entre :

- les évolutions de la productivité (Y/L), avec Y la valeur ajoutée et L l'emploi, et du ratio du prix de la valeur ajoutée au prix de la consommation, ou termes de l'échange (Pva/Pc), qui jouent positivement ;
- les évolutions du coût réel du travail (W/Pc, où W représente le coût du travail par tête), qui jouent négativement sur le taux de marge.
- d'autres facteurs : il s'agit notamment des impôts sur la production nets des subventions, dont le Fonds de solidarité.

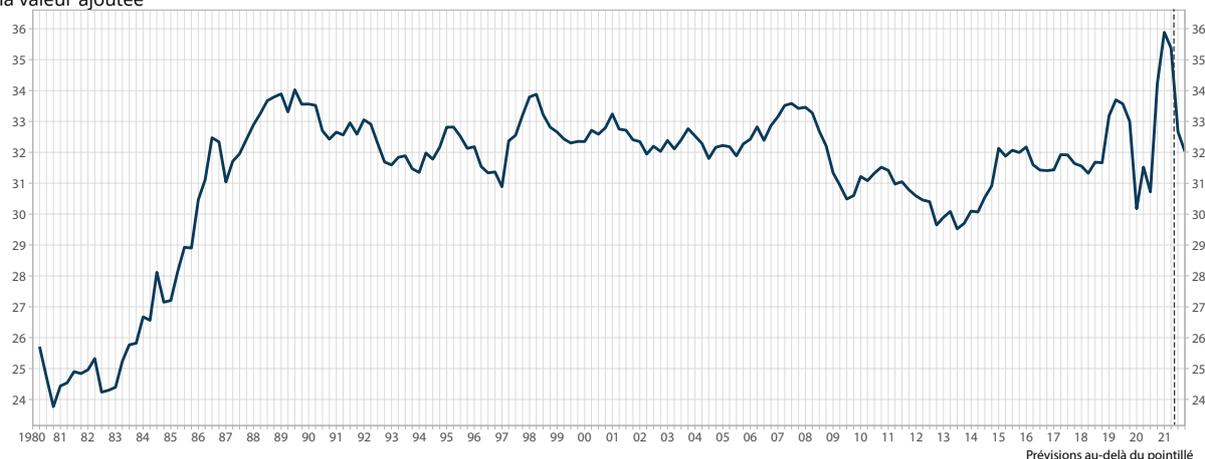
Cette décomposition est synthétisée dans l'équation :

$$TM = \frac{EBE}{VA} \approx 1 - \frac{WL}{Y P_{va}} + \text{autres facteurs} = 1 - \frac{L}{Y} \frac{W}{P_c} \frac{P_c}{P_{va}} + \text{autres facteurs}$$

Source : Insee

► 2. Historique du taux de marge des sociétés non financières (SNF)

en % de la valeur ajoutée



Source : Insee

Investissement des entreprises

Après avoir retrouvé dès le premier trimestre 2021 son niveau du quatrième trimestre 2019, l'investissement des entreprises non financières (ENF) a continué de progresser au deuxième trimestre (+1,9 % après +1,1 %, ► **figure 1**), se situant 2,3 % au-dessus de son niveau d'avant-crise. Certes l'investissement en produits manufacturés a ralenti, pénalisé par la baisse de l'investissement en matériels de transport. Mais l'investissement en construction a nettement accéléré au deuxième trimestre, avec, sans doute, la poursuite du rattrapage du retard accumulé sur les chantiers en 2020. Enfin, l'investissement en services a crû vivement et retrouvé sa trajectoire d'avant la crise sanitaire.

Au second semestre 2021, l'investissement des ENF continuerait de progresser, quoiqu'à un rythme moindre, après le rattrapage des trimestres précédents. L'investissement en services continuerait à croître vigoureusement, à son rythme tendanciel. La croissance de l'investissement en produits manufacturés serait soutenue par l'investissement en biens d'équipement mais toujours ralentie par l'investissement en matériel de transports. Enfin, après un semestre de fort rattrapage, l'investissement en construction se replierait.

Au total, l'investissement des ENF serait, fin 2021, 3,7 % supérieur à celui d'avant-crise, surtout du fait de l'investissement en services (► **figure 2**). En moyenne annuelle, l'investissement des ENF augmenterait de 12,5 % en 2021, après sa chute de 8,1 % en 2020. Sur le seul second semestre 2021, l'investissement des ENF serait toutefois globalement moins dynamique que leur activité, notamment parce que la reprise provient en partie de secteurs qui investissent structurellement peu, comme l'hébergement-restauration ou les activités de loisirs. En sens inverse, ces effets de composition contribuent sans doute à expliquer la relative résistance de l'investissement en 2020 (► **éclairage** de la *Note de conjoncture* du 1^{er} juillet 2021), à côté des mesures de soutien et du contexte financier favorable. ●

► 1. Investissement des entreprises non financières (ENF)

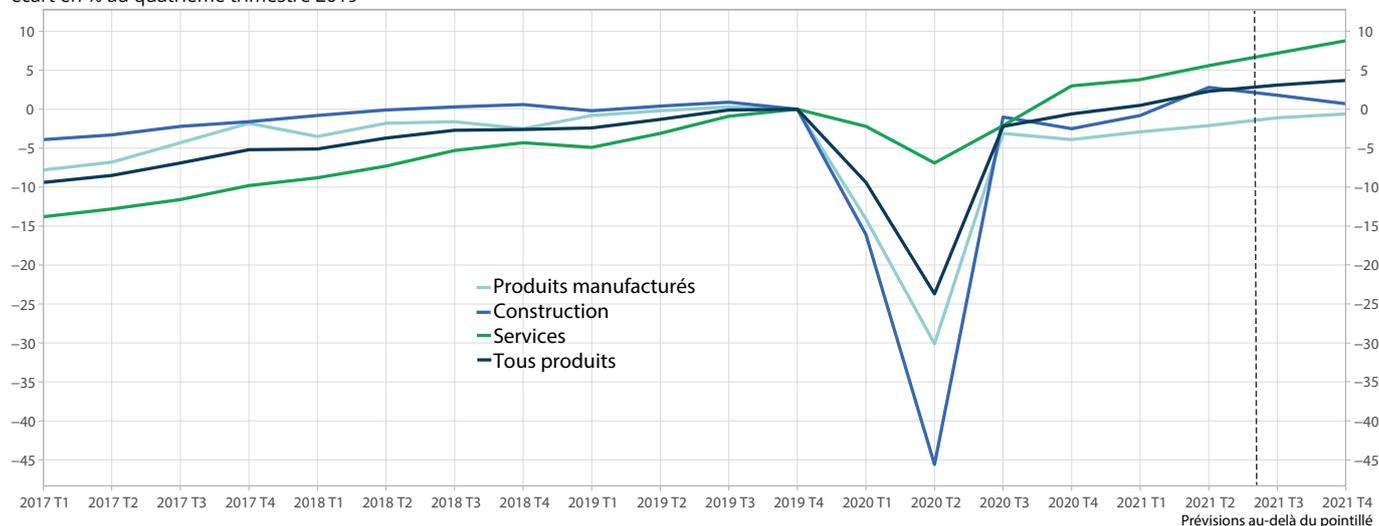
aux prix de l'année précédente chaînés, CVS-CJO, en %

	Variations trimestrielles								Variations annuelles		
	2020				2021				2019	2020	2021
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Produits manufacturés (33 %)	-14,1	-18,6	38,6	-0,8	1,1	0,8	1,0	0,5	2,2	-12,6	12,8
Construction (22 %)	-16,1	-35,1	82,0	-1,5	1,7	3,6	-1,0	-1,0	0,3	-16,5	20,8
Autres (45 %)	-2,1	-4,8	5,1	5,2	0,8	1,8	1,5	1,5	4,4	0,2	8,5
Tous produits (100 %)	-9,4	-15,8	28,2	1,6	1,1	1,9	0,7	0,6	2,7	-8,1	12,5

■ Préviation
Source : Insee

► 2. Investissement des entreprises non financières (ENF) par produit

écart en % au quatrième trimestre 2019



Source : Insee

Conjoncture internationale



Pétrole et matières premières

La reprise économique mondiale se traduit depuis le début de l'année 2021 par une forte augmentation des prix de l'énergie. Ainsi, le prix du pétrole est passé de 44 \$ en moyenne au quatrième trimestre 2020 à 69 \$ au deuxième trimestre 2021. Au troisième trimestre, et après un repli au mois d'août sur fond de tassement de la croissance chinoise, il a repris sa trajectoire haussière et a dépassé les 75 \$ depuis la mi-septembre, pour s'établir en moyenne à 73,5 \$ le baril sur le trimestre. Le prix du gaz, quant à lui, a également fortement augmenté en Europe (+424 % entre le 1^{er} février et le 30 septembre sur les contrats à terme). À l'horizon de la prévision, il est fait l'hypothèse conventionnelle de cours de l'énergie constants, le prix du baril de Brent étant notamment fixé à 75 \$¹, l'incertitude tenant à l'équilibre entre la hausse graduée de la production de l'OPEP et le rythme soutenu de la demande.

Par ailleurs, et dans un contexte marqué par des difficultés d'approvisionnement, les prix des matières premières industrielles ont eux aussi nettement augmenté, atteignant un point haut historique en mai 2021. Ils se situent toutefois en repli depuis lors, notamment en ce qui concerne les matières premières agro-industrielles (fort recul des prix du bois de charpente depuis juin et, dans une moindre mesure, de ceux de la pâte à papier) mais également les matières minérales (prix du fer en forte baisse en août, du fait du ralentissement de la production d'acier en Chine, principal importateur de fer, et la baisse de la demande en Europe, notamment dans l'industrie automobile). Les prix des matières premières alimentaires importées sont également en forte augmentation (+37,6 % sur un an en août 2021), dans le sillage des prix de la viande, du blé et du maïs, ou encore des oléagineux.

Le renchérissement des prix de l'énergie et des autres matières premières se traduit d'ores et déjà dans les prix de production des branches manufacturières. Ainsi, les prix de production de l'industrie française progressaient en août de +9,5 % sur un an, et les prix agricoles à la production de 10,4 % sur un an. De leur côté, les prix à la consommation des produits énergétiques augmentaient en août de 12,7 % sur un an. ●

¹ Soit 64 € sous l'hypothèse d'un taux de change euro-dollar à 1,18 dollar pour 1 euro.

► 1. Cours du pétrole (Brent) en dollars et en euros

valeurs journalières



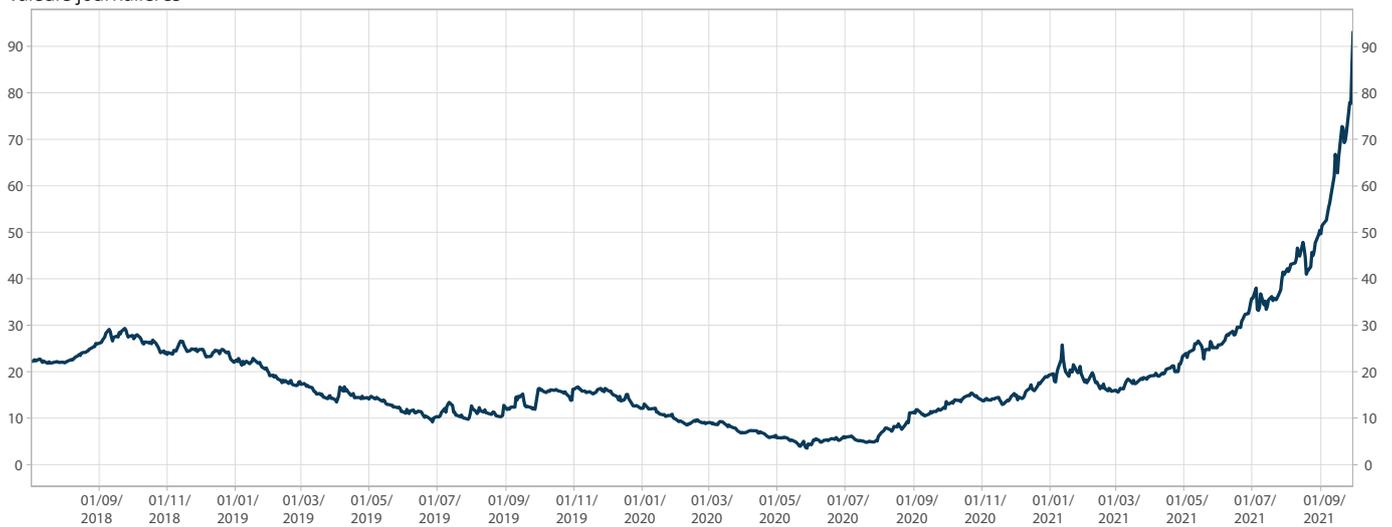
Dernier point : 30 septembre 2021

Lecture : au 30 septembre 2021, le prix du baril de Brent s'établissait à 78,5 \$.

Source : Commodity Research Bureau

► 2. Cours du gaz naturel en euros (contrats à terme TTF)

valeurs journalières



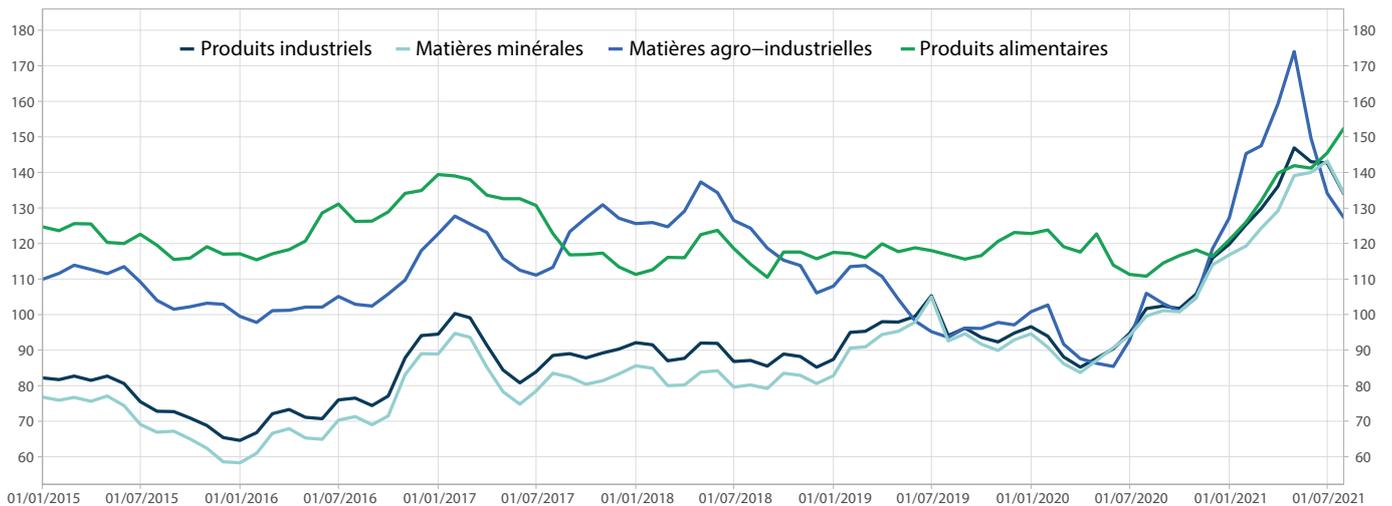
Dernier point : 30 septembre 2021

Lecture : au 30 septembre 2021, la valeur des contrats à la prochaine échéance de gaz naturel (TTF) s'établit à 93,3 € par mégawattheure.

Source : ICE Futures Europe

► 3. Indices des prix des matières premières importées

indice mensuel - en euros - base 100 en 2010



Dernier point : août 2021

Lecture : en mai 2021, l'indice des prix en euros des produits industriels s'établissait à 146,9.

Source : Insee

Comparaisons internationales

L'Europe a retrouvé la croissance au deuxième trimestre, avec l'allègement des restrictions sanitaires, mais le PIB reste inférieur à son niveau d'avant-crise dans les principales économies européennes. Cet été, la reprise s'est poursuivie mais le rythme de la croissance s'atténuerait en fin d'année, dans un contexte de difficultés croissantes d'approvisionnement et de recrutement, et de tensions inflationnistes alimentées par les prix des matières premières. Aux États-Unis, où les tensions inflationnistes sont plus fortes qu'en Europe, le PIB a déjà dépassé son niveau d'avant-crise, et il ralentirait au second semestre. Enfin, l'activité semble avoir légèrement reculé en Chine cet été, pénalisée par une demande moins dynamique qu'en début d'année et des difficultés de production.

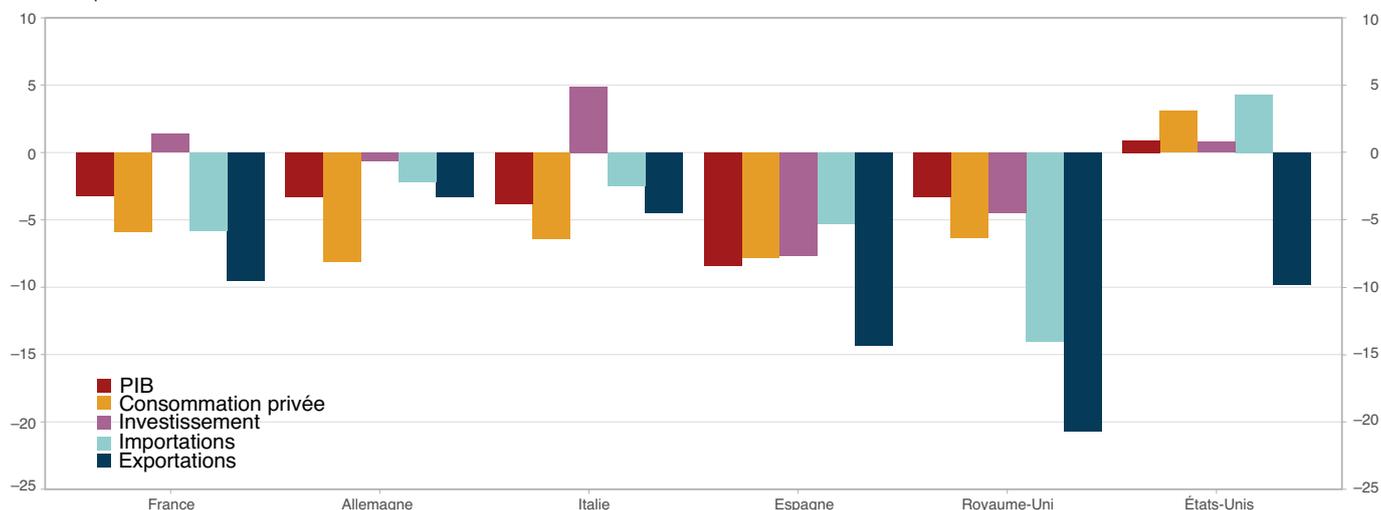
Au deuxième trimestre, le PIB et la consommation des ménages sont restés inférieurs à leurs niveaux d'avant-crise en Europe

Au deuxième trimestre, l'activité a rebondi en Europe après un premier trimestre marqué par les restrictions sanitaires : en zone euro, la croissance du PIB a atteint +2,2 % après -0,3 %, tandis qu'elle rebondissait à +5,5 % après -1,4 % au Royaume-Uni. Aux États-Unis, le PIB a poursuivi sa progression : +1,6 % après +1,5 %. Au deuxième trimestre 2021, en comparaison au quatrième trimestre 2019, le PIB des principales économies européennes se situait entre -3,2 % pour la France (-3,3 % pour l'Allemagne et le Royaume-Uni) et -8,4 % pour l'Espagne (► **figure 1**). L'activité américaine, en revanche, a dépassé son niveau d'avant-crise (+0,9 % par rapport à ce niveau).

¹ En comptabilité nationale, le tourisme non-résident est comptabilisé dans les exportations. Le secteur touristique représente environ 10 % de la valeur ajoutée espagnole.

► 1. Au deuxième trimestre, le PIB et la consommation des ménages restaient inférieurs à leurs niveaux d'avant-crise en Europe

écart au quatrième trimestre 2019 (en %)



Source : Insee, Destatis, Istat, INE, ONS, BEA

Dans les principales économies européennes, la consommation privée restait, au deuxième trimestre, nettement en deçà de son niveau d'avant-crise, conséquence des mesures de restrictions en vigueur ou en cours d'allègement. C'est notamment le cas de l'Allemagne où la consommation se trouvait encore 8,1 % sous son niveau d'avant-crise, après avoir fortement diminué au premier trimestre. Aux États-Unis en revanche, la consommation se situait au-dessus de son niveau du quatrième trimestre 2019, portée par les mesures budgétaires de soutien aux ménages et par des restrictions sanitaires levées plus tôt qu'en Europe.

En matière d'investissement, les situations sont hétérogènes d'un pays à l'autre : en France et aux États-Unis, l'investissement dépassait légèrement son niveau d'avant-crise au printemps, et il l'excédait déjà largement en Italie, grâce notamment au dynamisme de l'investissement en construction. À l'inverse, en Espagne, l'investissement en construction demeure à un niveau très dégradé (-12,9 % par rapport au niveau d'avant-crise). Au Royaume-Uni, le contexte du *Brexit* et les pénuries de main-d'œuvre ont instauré un climat défavorable à l'investissement des entreprises.

S'agissant des échanges extérieurs, les exportations (en écart à l'avant-crise) demeuraient au deuxième trimestre nettement plus dégradées que les importations. C'est surtout le cas en Espagne, les exportations ayant pâti de la baisse du tourisme depuis le début de la crise¹. Au Royaume-Uni, l'entrée en vigueur du *Brexit* début

2021 a également pénalisé les exportations, en raison de la mise en place de contrôles douaniers pour les biens à destination du marché unique européen : après avoir chuté de 8,0 % en début d'année, les exportations britanniques n'ont rebondi que partiellement au deuxième trimestre (+6,2 %). Aux États-Unis, les exportations étaient au deuxième trimestre en deçà de leur niveau d'avant-crise, alors que les importations l'avaient dépassé, bénéficiant de la forte reprise de la demande intérieure.

Au deuxième trimestre 2021, les secteurs du commerce, du transport et de l'hébergement-restauration contribuaient le plus à la perte d'activité par rapport à l'avant-crise en zone euro

Du côté de l'offre, le secteur du commerce, des services de transport et de l'hébergement et restauration continue de peser fortement, au deuxième trimestre 2021, sur la valeur ajoutée dans les quatre principales économies de la zone euro (► **figure 2**). C'était le cas en Espagne, en France et en Italie (contributions respectives de -5,0 points, -2,4 points et -2,1 points à l'écart de valeur ajoutée entre le deuxième trimestre 2021 et le quatrième trimestre 2019) en raison des restrictions encore en vigueur dans ce secteur mais aussi de son poids important dans la valeur ajoutée. Les services aux ménages, qui comprennent les activités de loisirs, pèsent eux aussi nettement dans les quatre principales économies de la

zone euro. Les différences entre pays ne viennent pas du poids de ce secteur, similaire dans ces quatre économies, mais de leurs pertes respectives d'activité, en lien avec la nature des restrictions imposées.

Bien que moins affectée par les restrictions sanitaires, l'industrie pesait au deuxième trimestre sur l'écart d'activité à l'avant-crise, surtout en Allemagne (-1,6 point) en raison de son poids important dans l'économie, mais aussi des difficultés d'approvisionnement que continuent à rencontrer certains sous-secteurs comme l'automobile et l'aéronautique, et ce, malgré une demande forte (► **encadré 2**). Il s'agit du premier secteur contribuant à la perte d'activité allemande au deuxième trimestre, alors qu'il est le troisième en France et en Espagne et le quatrième en Italie. Par ailleurs, certains secteurs ont contribué positivement à l'écart d'activité par rapport à l'avant-crise. C'est le cas des services non marchands en Espagne ou encore de la construction en Italie.

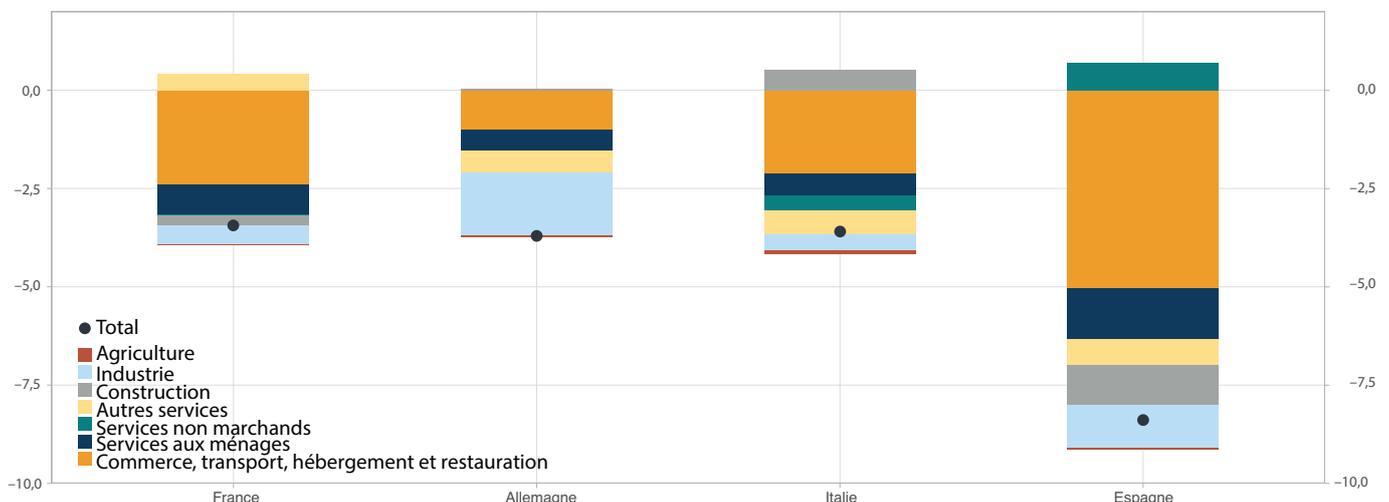
Cet été, après leur rebond, les ventes au détail ont marqué le pas

Après avoir fortement progressé au premier semestre en raison de l'allègement des restrictions sanitaires, les ventes au détail² se sont stabilisées ou ont légèrement fléchi durant l'été dans les principales économies occidentales (► **figure 3**). Elles restaient toutefois au-dessus de leur niveau d'avant-crise, sauf en Italie et en Espagne où elles étaient auparavant

² L'indice du volume des ventes du commerce de détail, publié par Eurostat, peut différer pour la France de la consommation des ménages en biens, publiée chaque mois par l'Insee (comptes nationaux). L'un des facteurs de différence entre les deux indicateurs est celui du périmètre retenu : les ventes au détail excluent les ventes de matériels de transport tandis que la consommation des ménages en biens les intègre. De ce fait, et compte tenu notamment de la dégradation des ventes de matériels de transport, les ventes au détail apparaissent pour la France plus dynamiques que la consommation des ménages en biens.

► 2. Le secteur du commerce, du transport et de l'hébergement-restauration est le principal contributeur aux pertes d'activité depuis début 2020 en zone euro, sauf en Allemagne où l'industrie a le plus pesé

écart de la valeur ajoutée totale à la moyenne de 2019 en % et contribution des secteurs en points de %



Note : les « autres services » comprennent les services aux entreprises, les services d'information et communication, les services financiers et les services d'assurance et immobiliers. Les « services aux ménages » comprennent notamment les activités de loisirs.

Source : Insee, Destatis, Istat, INE

Conjoncture internationale

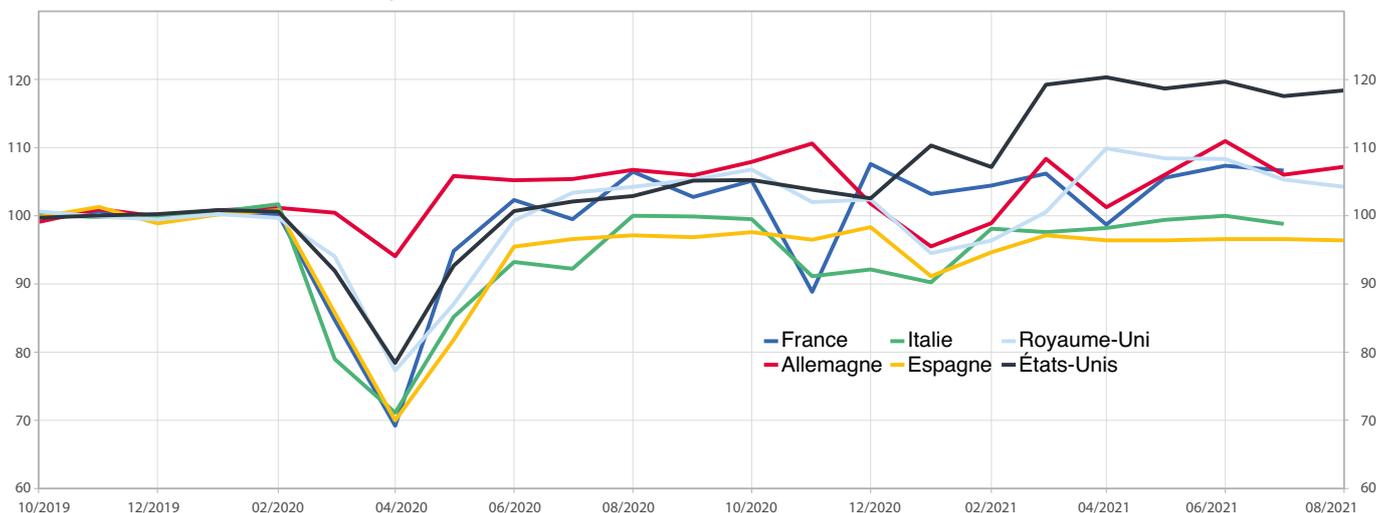
plus dégradées. En France et en Allemagne, après le fort rebond observé en mai-juin au moment des réouvertures, les ventes au détail se sont stabilisées à l'été, oscillant outre-Rhin autour d'un niveau assez élevé (+8 % par rapport au quatrième trimestre 2019). La consommation de services (restauration, hôtellerie, voyages), particulièrement dynamique cet été, n'est pas comptabilisée dans cet indicateur de ventes au détail. Au Royaume-Uni, les ventes au détail ont poursuivi leur légère baisse en août. L'augmentation des cas de Covid-19 au début de l'été aurait poussé certains consommateurs à limiter leurs déplacements dans les centres commerciaux. Enfin, aux États-Unis, les ventes au détail se sont maintenues à un niveau élevé pendant l'été, et excédaient leur niveau d'avant-crise de +18 % en août.

Les tensions inflationnistes affectent toutes les économies occidentales

L'inflation est repartie à la hausse en 2021, de façon d'abord modérée en début d'année avant d'accélérer nettement les mois suivants, dès le printemps aux États-Unis et à l'été en Europe (► **figure 4**). En août, l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) a ainsi atteint un plus haut depuis cinq ans dans les principaux pays européens. Cet indice est défini sur un panier de biens communs à l'ensemble des pays. De ce fait, il permet les comparaisons internationales d'inflation mais peut présenter des différences avec l'indice de prix à la consommation utilisé dans chaque pays (► **encadré 1**). Aux États-Unis, le point haut de l'IPCH a été atteint en juillet (+6,4 % sur un an).

► 3. Cet été, les ventes au détail se sont stabilisées dans les principales économies occidentales

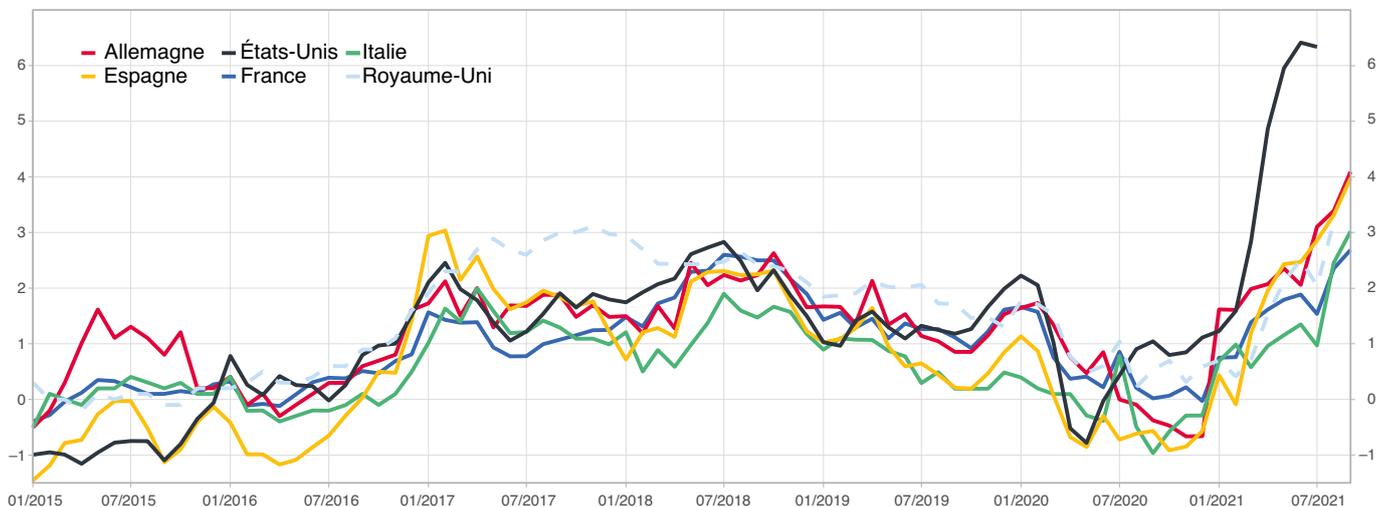
ventes au détail en niveau, en base 100 au quatrième trimestre 2019



Source : Eurostat, ONS, Census Bureau

► 4. L'inflation poursuit sa hausse dans les pays occidentaux

indice de prix à la consommation harmonisé (IPCH), glissement annuel en %



Note : les données du Royaume-Uni correspondent à un IPC, l'IPCH n'étant plus publié depuis fin 2020.

Lecture : en juillet 2021 aux États-Unis, les prix à la consommation étaient supérieurs de 6,3 % à leur niveau de juillet 2020.

Source : Eurostat, ONS

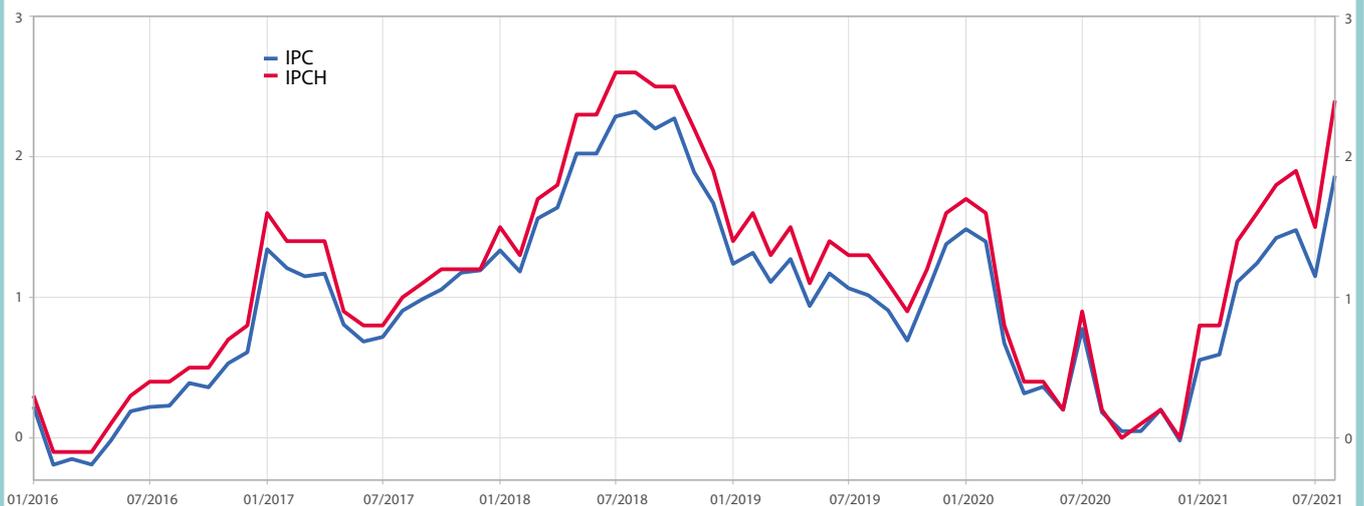
Encadré 1 : L'indice des prix à la consommation harmonisé est nécessaire aux comparaisons entre pays

En matière d'inflation, les comparaisons internationales nécessitent un indicateur harmonisé pour comparer les évolutions des prix, les indices de prix à la consommation (IPC) nationaux étant calculés sur des paniers de produits différents et donc peu comparables entre eux.

L'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) est donc privilégié dans ce contexte, puisqu'il est construit avec des méthodes et un contenu assurant une meilleure comparabilité entre pays (en revanche, la structure du panier de produits reflète celle de la consommation des ménages et reste donc variable selon les pays). Dans le cas de la France, la différence entre l'IPC et l'IPCH porte principalement sur la comptabilisation des prestations de santé. D'un côté, l'IPC comptabilise l'ensemble de la prestation de santé, y compris le montant à la charge de l'Assurance Maladie. De l'autre côté, l'IPCH ne couvre que la dépense des ménages « nette » des remboursements de l'Assurance Maladie. Le poids des prix des services et des biens de santé est donc supérieur dans l'IPC à ce qu'il est dans l'IPCH. En France, cette différence de poids et la diminution des prix des services et des biens de santé, au deuxième trimestre 2021, a entraîné un écart significatif entre l'IPC et l'IPCH (► [figure 5](#)). ●

► 5. Comparaison IPC et IPCH en France

glissement annuel en %



Source : Insee, Eurostat

Conjoncture internationale

Cette hausse de l'inflation est due à plusieurs facteurs dont deux communs à l'ensemble des économies. Le premier facteur commun est un effet de base 2020, lié au très faible niveau des prix atteint au plus fort de la crise sanitaire, notamment en ce qui concerne le prix du pétrole. De fait, au second semestre 2020, les prix (au sens de l'IPCH) se trouvaient dans plusieurs pays européens en deçà de leur niveau d'un an plus tôt (Allemagne, Italie, Espagne) ou très légèrement au-dessus (France et Royaume-Uni). Une façon de mesurer l'ampleur de cet effet de base 2020 consiste à considérer l'IPCH sur deux ans (2021 par rapport à 2019, voir *Note de conjoncture* de juillet) : aux États-Unis, l'IPCH se trouvait en août 3,3 % au-dessus de son niveau d'août 2019, en glissement sur deux ans annualisé, soit une hausse nettement moins forte qu'en glissement annuel sur un an (6,3 %). Cet écart entre les deux IPCH est aussi bien visible pour l'Espagne où l'IPCH annuel se trouvait à +4,0 % en septembre contre +1,7 % pour l'IPCH annualisé sur deux ans. Le second facteur commun à l'ensemble des pays est la forte remontée des prix des matières premières – pétrole mais également matières minérales ou alimentaires – en lien avec le vif rebond de la demande mondiale. Les difficultés d'approvisionnement sont une autre facette de ces tensions.

D'autres facteurs, plus spécifiques aux pays étudiés, contribuent également à la hausse de l'inflation. Ainsi aux États-Unis, l'ampleur des soutiens budgétaires, notamment à la consommation des ménages, a stimulé certains postes de demande spécifiques, tels que les voitures d'occasion dont les prix ont bondi de 31,9 % sur un an en août, en partie à cause de la limitation de la production de voitures neuves liées aux pénuries de semi-conducteurs. En Europe, l'inflation a évolué à un rythme plus modéré qu'aux États-Unis, même si l'Allemagne et l'Espagne se distinguent par un IPCH globalement plus dynamique sur un an (environ +4 % sur un an en août). En Allemagne, la mise en place de la taxe carbone et le rétablissement du taux de TVA (après la baisse temporaire de 2020) depuis le début de l'année 2021 ont pu tirer l'IPCH à la hausse. Au Royaume-Uni, où les données d'IPCH ne sont plus disponibles depuis fin 2020, les pénuries de main d'œuvre, accentuées par le *Brexit*, ont provoqué des pénuries de certains biens, ce qui a favorisé l'inflation. L'IPC a crû de +3,2 % sur un an en août, et atteindrait +4 % en fin d'année d'après la *Bank of England*.

En Chine, l'activité économique semble ralentir

Depuis le net rebond du deuxième trimestre 2020, l'économie chinoise a progressé à un rythme dynamique (+1,9 % par trimestre en moyenne), lui permettant de se situer au printemps 2021 à +9,2 % au-dessus de son niveau du quatrième trimestre 2019. Cette croissance

a été portée par la vigueur des exportations (+17 % au deuxième trimestre 2021 par rapport au quatrième trimestre 2019), alimentées notamment par la demande en produits textiles et en matériel électronique issue des pays occidentaux (*Point de conjoncture* du 6 mai 2021).

À l'été 2021, certains signes suggèrent un ralentissement de la croissance en Chine. Les indices des directeurs d'achat PMI dans le secteur manufacturier ont poursuivi leur tendance baissière : le PMI officiel calculé par le NBSC, concernant majoritairement les industries lourdes, est en recul depuis mars et se replie en septembre, pour la première fois depuis février 2020, en dessous du seuil de contraction (49,6). Le PMI Caixin-Markit, davantage représentatif de l'industrie légère, se redresse tout juste à 50 en septembre, après 49,2 en août. En août, le ralentissement fut plus net encore dans le secteur non-manufacturier : les indices PMI Caixin-Markit et officiel ont perdu respectivement 8,2 points et 5,8 points à 46,7 et 47,5, ce dernier rebondissant néanmoins à 53,2 en septembre. Ce ralentissement de l'activité économique s'explique en particulier par la recrudescence de foyers épidémiques qui contraignent les autorités à confiner des villes et fermer des unités de production ou des terminaux portuaires, par exemple au mois d'août dans le port de Ningbo-Zoushan, troisième port mondial. À ces facteurs sanitaires se sont ajoutés d'importantes inondations durant l'été et un durcissement de la réglementation dans plusieurs secteurs : règles antitrust dans le secteur du numérique, régulations de l'enseignement privé et des livraisons de repas, interdiction de transactions financières impliquant des cryptomonnaies, nouvelles limitations de l'endettement... Le renforcement des normes d'émissions de CO₂ restreint par ailleurs la production de charbon et provoque des pénuries d'électricité pesant sur l'activité économique de l'industrie, et potentiellement sur les chaînes d'approvisionnement mondiales.

L'évolution de la production industrielle et des ventes au détail depuis plusieurs mois corroborent ce constat (► **figure 6**). Alors que la production industrielle avait été l'un des moteurs de la reprise chinoise, retrouvant son niveau d'avant-crise dès avril 2020, elle apparaît en recul depuis le début de l'année 2021. En plus des fermetures sporadiques, les entreprises sont confrontées à des goulets d'étranglement et au renchérissement des matières premières. En effet, l'indice des prix à la production a atteint en août son plus haut niveau en 13 ans (+9,5 % sur un an), alors même que l'indice des prix à la consommation a ralenti (+0,8 % après +1,0 %), reflétant les difficultés des producteurs à répercuter la hausse des prix sur les consommateurs dans un contexte de concurrence intense et de demande intérieure fragile.

En effet, les ventes au détail, qui illustraient déjà la faiblesse relative de la demande intérieure lors du rebond économique en 2020, ont connu un repli particulièrement marqué à l'été (-6,1 % entre juin et août) et ne présentaient plus qu'une légère croissance sur un an (+2,5 %). La consommation privée a souffert des confinements locaux et des restrictions de voyage, comme l'illustre le recul en août des ventes automobiles de 17,8 % sur un an.

De plus, des craintes existent autour d'une possible faillite d'un des principaux promoteurs immobiliers du pays, Evergrande, endetté à hauteur de 260 milliards d'euros. À la suite d'une nouvelle réglementation en matière d'endettement, Evergrande pourrait se retrouver dans l'incapacité de rembourser cette dette auprès des entreprises et ménages, menaçant l'ensemble de l'économie en l'absence d'intervention de l'État.

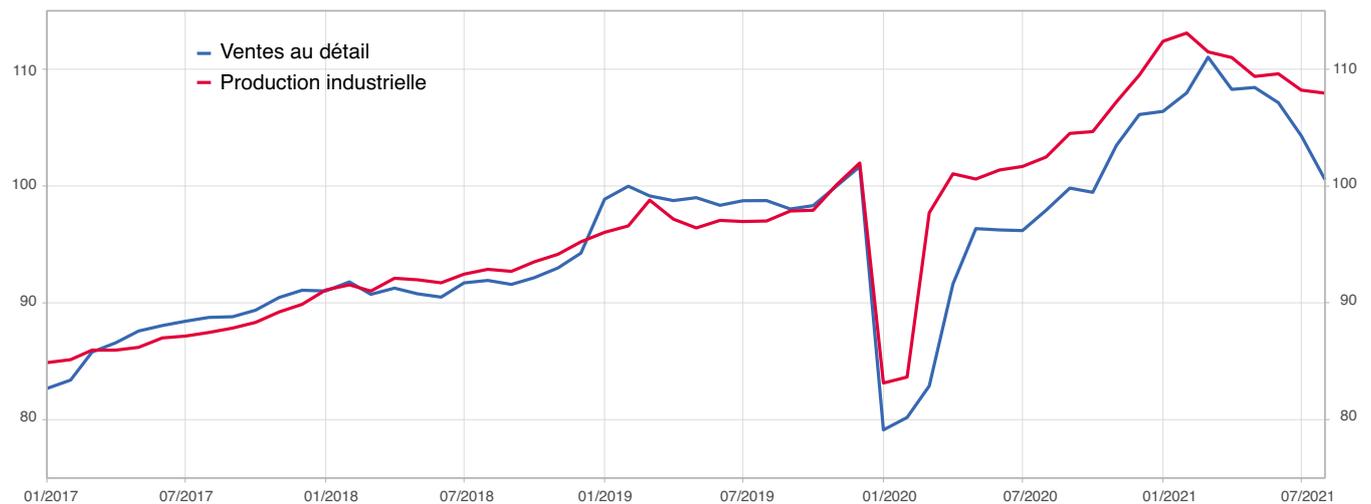
En fin d'année, la croissance des principales économies ralentirait légèrement

Au second semestre 2021, l'activité économique des grands pays occidentaux poursuivrait sa progression mais ralentirait (► **figure 7**). Le renchérissement des matières premières, les difficultés d'approvisionnement rencontrées par les entreprises ainsi que l'évolution de la situation sanitaire sont autant de facteurs pouvant peser sur l'activité.

En zone euro, l'activité aurait accéléré au troisième trimestre en France (+2,7 % après +1,1 %), en Allemagne (+2,8 % après +1,6 %) et en Espagne (+3,8 % après +1,1 %). Au contraire, elle aurait ralenti légèrement en Italie (+1,7 % après +2,7 %). Comme au deuxième trimestre, la consommation aurait continué de porter l'activité, notamment dans les services en raison de

► 6. Depuis plusieurs mois, la production industrielle et les ventes au détail chinoises perdent du terrain

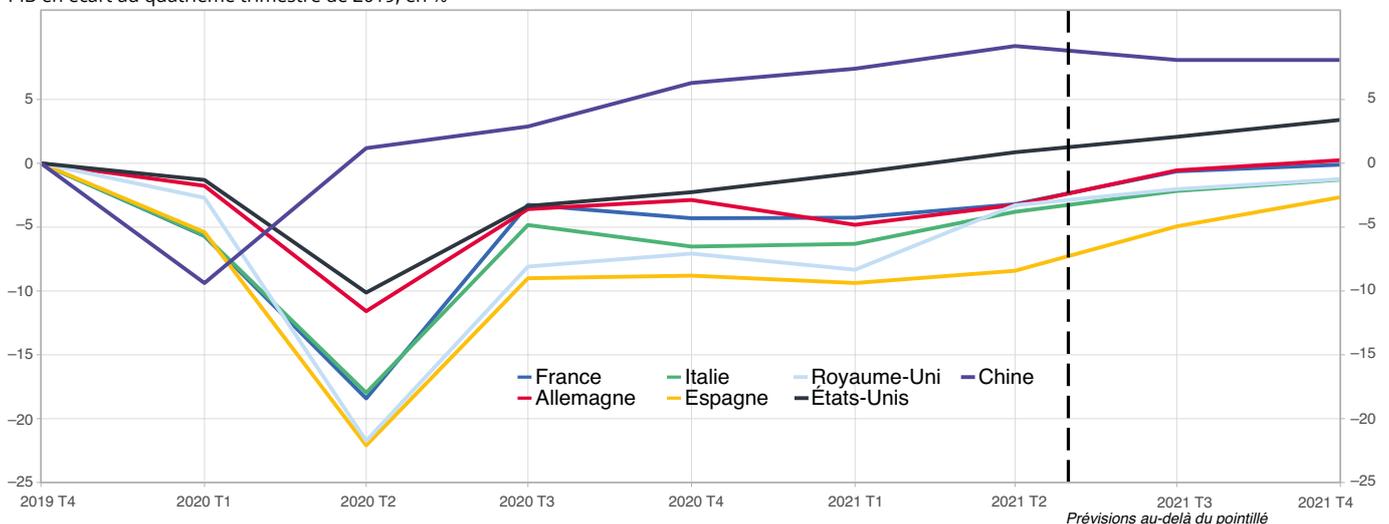
séries désaisonnalisées, en base 100 au quatrième trimestre 2019



Source : NBSC, calculs Insee

► 7. La reprise se poursuivrait en fin d'année mais à un rythme ralenti

PIB en écart au quatrième trimestre de 2019, en %



Source : Insee, Destatis, Istat, INE, ONS, BEA, NBSC, prévisions Insee

Conjoncture internationale

l'allègement des contraintes sanitaires et d'une période estivale particulièrement dynamique. L'investissement serait lui aussi dynamique en zone euro, où il aurait contribué positivement à la croissance au troisième trimestre dans tous les pays. L'avancement de la campagne vaccinale dans les pays européens devrait permettre de limiter le risque sanitaire, en l'absence de nouveau variant résistant. À l'inverse, la hausse du prix des matières premières et les difficultés d'approvisionnement (► encadré 2) pourraient peser sur la croissance en fin d'année.

Sur l'ensemble de l'année 2021, le PIB des principales économies de la zone euro rebondirait nettement après la chute de 2020 : +3 % en Allemagne, davantage en Espagne (+5 ½ %), et plus fortement encore en Italie et en France (respectivement 6 % et +6 ¼ %, ► figure 8). L'activité se situerait encore autour de 3 % sous son niveau d'avant-crise à la fin de l'année en Espagne (écart par rapport au quatrième trimestre 2019) et autour de -1 % en dessous en Italie. En France et en Allemagne, le PIB retrouverait en fin d'année son niveau d'avant-crise.

Au Royaume-Uni, l'activité aurait fortement ralenti cet été (+1,3 % au troisième trimestre après +5,5 % au précédent, qui faisait suite à une baisse de 1,4 % au premier trimestre). La résurgence de l'épidémie au début de l'été ainsi que les pénuries de biens et de main-d'œuvre, accrues par les conséquences du *Brexit*, auraient pesé sur l'activité. Ainsi, l'investissement et

les exportations n'auraient que très peu progressé au troisième trimestre et resteraient très éloignés de leur niveau d'avant-crise au quatrième trimestre. La consommation serait toutefois dynamique, notamment dans les services, et continuerait de porter la croissance en fin d'année (+3,5 % au troisième trimestre puis +2,0 % au quatrième). Le PIB progresserait de +0,8 % au quatrième trimestre et se situerait alors à environ -1 % de son niveau d'avant-crise. Au total pour le Royaume-Uni, la croissance du PIB serait de 6 ¾ % en 2021.

À l'été, la croissance de l'économie américaine aurait légèrement ralenti par rapport au deuxième trimestre (+1,2 % après +1,6 %), en raison notamment d'un regain d'intensité de l'épidémie dans les États du Sud. De plus, si la consommation des ménages a été le principal moteur de l'activité depuis le début de la crise, elle devrait ralentir en fin d'année : les tensions inflationnistes ainsi que l'affaiblissement de l'effet des aides aux ménages dispensées par les plans de relance pèseraient sur les consommateurs. L'activité, progressant de 6 % sur l'ensemble de l'année, se situerait fin 2021 plus de 3 % au-dessus de son niveau du quatrième trimestre 2019.

En Chine, le climat dégradé des indicateurs estivaux se traduirait par un fort ralentissement de l'activité économique : -1,0 % au troisième trimestre après +1,7 % au deuxième trimestre. Se maintenant à ce niveau au quatrième trimestre, le PIB croîtrait de +8 % en 2021 après 2 % en 2020. ●

► 8. Croissance annuelle du PIB des principales économies occidentales et de la Chine en 2020 et prévisions Insee en 2021

	2020	2021
France	-8,0	6 ¼
Allemagne	-4,9	3
Italie	-8,9	6
Espagne	-10,8	5 ½
Royaume-Uni	-9,7	6 ¾
États-Unis	-3,4	6
Chine	2,0	8

■ Préviation

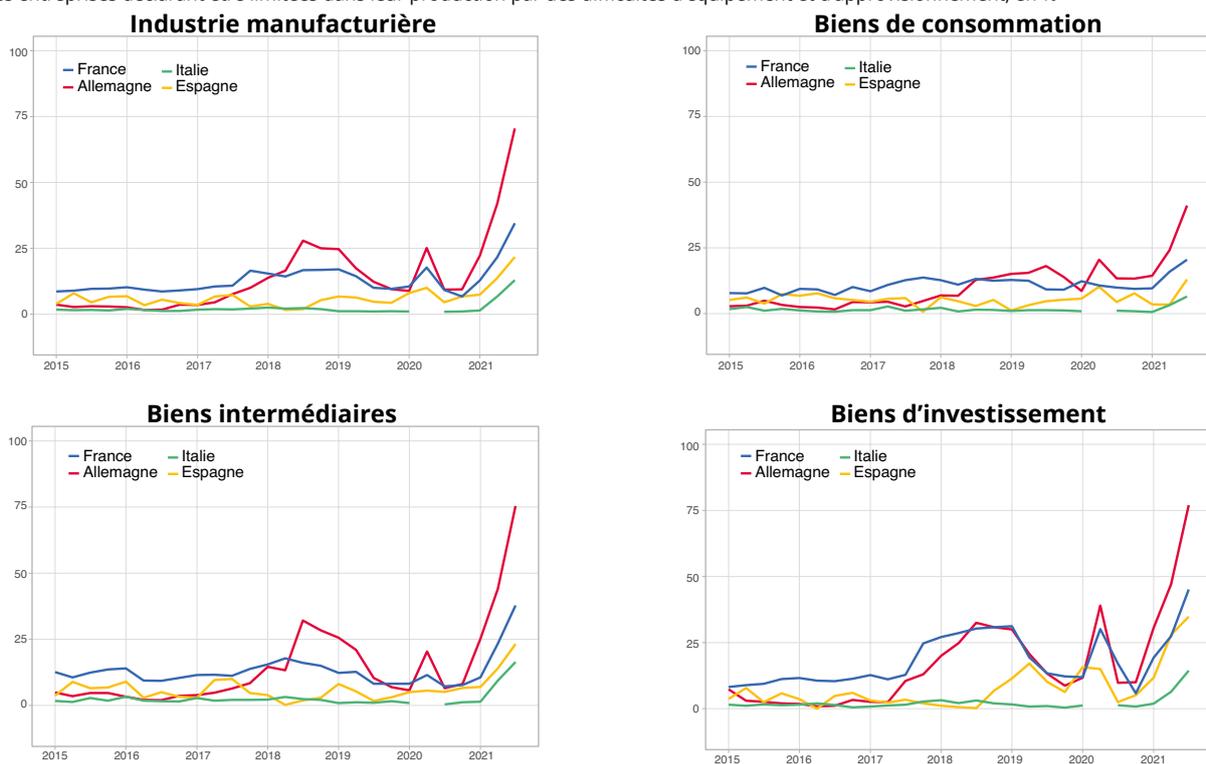
Source : Insee, Destatis, Istat, ONS, BEA, NBSC, prévisions Insee

Encadré 2 : Dans les principaux pays de la zone euro, les problèmes d’approvisionnement affectent l’industrie manufacturière de façon inégale selon les secteurs

Depuis le début de l’année, les entreprises manufacturières des principaux pays de la zone euro sont de plus en plus nombreuses à déclarer les problèmes d’approvisionnement¹ comme des facteurs limitant leur production (► **figure 9**). D’après les enquêtes de conjoncture, l’ampleur de ces problèmes varie cependant selon les pays et les secteurs. Les entreprises de fabrication de biens de consommation² (agro-alimentaire, habillement, équipement du foyer...) apparaissent moins touchées par ces problèmes, la hausse de ces derniers étant moins prononcée que dans d’autres secteurs. Le phénomène affecte en effet particulièrement les entreprises de fabrication de biens intermédiaires (moteurs, composants électroniques...) et de biens d’investissement (construction automobile et aéronautique...).

► 9. Les industries allemandes sont celles déclarant le plus de problèmes d’approvisionnement en Europe, avec un peu plus de trois entreprises sur quatre concernées dans les secteurs des biens intermédiaires et d’investissement

part des entreprises déclarant être limitées dans leur production par des difficultés d’équipement et d’approvisionnement, en %



Source : DG ECFIN

¹ Les problèmes analysés ici concernent en fait, selon la définition harmonisée au niveau européen, les difficultés d’approvisionnement et d’équipement limitant la production des entreprises. Toutefois, par abus de langage, on parle ici dans la suite de problèmes d’approvisionnement seulement, ces derniers étant les plus présents sur la période.

² Les résultats présentés sont publiés par la DG ECFIN selon la nomenclature MIG (*Main Industrial Grouping*) qui regroupe les branches industrielles selon cinq catégories de produits fabriqués : les biens de consommation non durables, les biens de consommation durables, les biens intermédiaires, les biens d’investissement et l’énergie. Les questions au sujet des facteurs qui limitent la production sont posées de façon trimestrielle, en janvier, avril, juillet et octobre de chaque année.

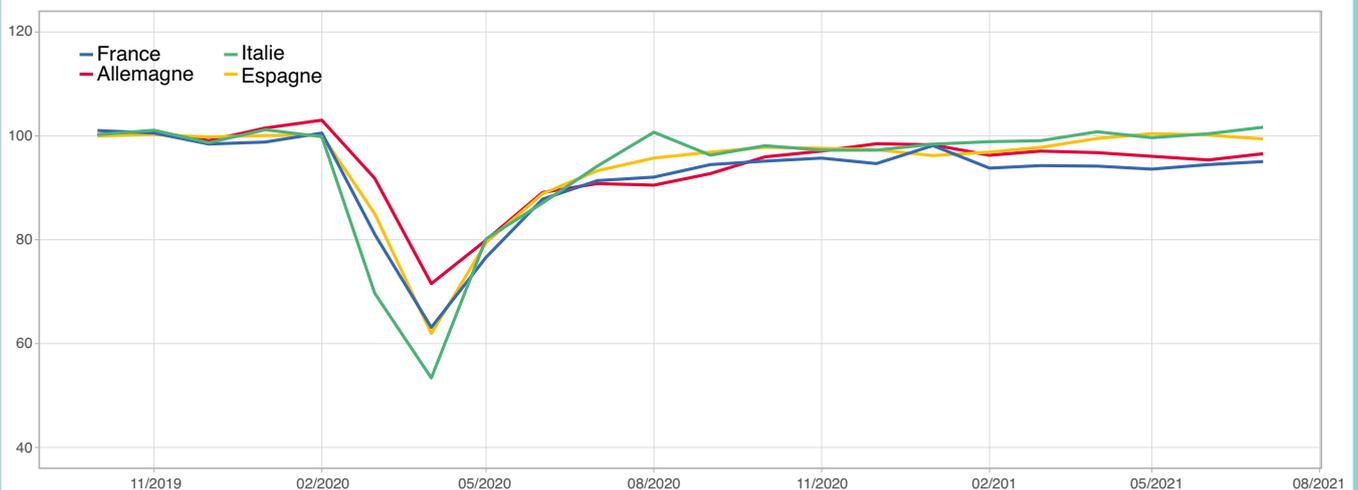
Conjoncture internationale

Aussi bien dans la fabrication de biens intermédiaires que de biens d'investissement, les problèmes d'approvisionnement sont plus aigus en Allemagne, où, en juillet, 75 % des entreprises se déclaraient contraintes par ce type de problèmes. Ils apparaissent certes marqués, mais moins fortement en France, où ils affectaient en juillet 38 % des entreprises de biens intermédiaires et 43 % des entreprises de biens d'investissement. En Espagne, ils sont moins présents dans les industries de biens intermédiaires (23 % des entreprises concernées) mais restent élevés dans les biens d'investissement (35 %). En Italie, les problèmes d'approvisionnement semblent plus modérés, touchant autour de 15 % des entreprises dans chacun de ces deux secteurs. Enfin, dans les quatre plus grandes économies de l'Union européenne, la part d'entreprises affectées par ces problèmes a atteint un point haut en juillet (dernier mois disponible pour ces données), nettement au-dessus des niveaux des années précédentes.

Ces difficultés sont susceptibles d'expliquer en partie pourquoi l'indice de la production industrielle a plafonné au premier semestre 2021, en particulier en Allemagne et en France (► [figure 10](#)). ●

► 10. En Italie et en Espagne, la production manufacturière est plus dynamique qu'en France et en Allemagne

indice de production industrielle, en base 100 au quatrième trimestre 2019



Source : Eurostat